



الاتحاد العام لمقاولات المغرب
ⵜⴰⴳⴷⴰⵢⵜ ⵜⴰⵎⴻⵔⴰⵏⵜ ⵜⴰⵖⴻⵔⴰⵏⵜ ⵜⴰⵎⴻⵔⴰⵏⵜ | ⵎⴰⵔⴰⵎⴰⵏⵜ ⵜⴰⵖⴻⵔⴰⵏⵜ
Confédération Générale des Entreprises du Maroc

Plan de Relance Économique

Proposition globale de la CGEM

21 mai 2020

Rappel des mesures phares prises par le CVE

Mesures fiscales

- Report du dépôt des déclarations fiscales au 30/06/20 (CA <20Mdh)
- Suspension des contrôles fiscaux et ATD
- Report des délais de déclaration des revenus des personnes physiques (*report de 2 mois*)
- Exonération d'impôt sur le revenu des compléments d'indemnité versé au profit des salariés affiliés à la CNSS

Mesures de soutien à la liquidité des entreprises du secteur privé

- Moratoire pour le remboursement des crédits bancaires au profit des entreprises
- Crédit à taux zéro pour les auto-entrepreneurs impactés par la crise avec possibilité d'étalement jusqu'à 3 ans
- Étalement des dons et des charges relatives à la période de l'état d'urgence sanitaire, sur 5 ans (mode dérogatoire)
- Extension du bénéfice de « Damane Oxygène » aux entreprises opérant dans le secteur immobilier

Protection des revenus des ménages

- Indemnité forfaitaire, allocation familiale et prestations de l'AMO aux salariés déclarés à la CNSS en février 2020
- Report des échéances du crédit à la consommation et du crédit acquéreur au 30/06/2020
- Prise en charge de l'intégralité des intérêts intercalaires par l'État et le secteur bancaire suite au report d'échéance
- Aides de subsistance au bénéfice des ménages travaillant dans l'informel financées par le fonds Coronavirus

Mesures de soutien aux TPME/PME et professions libérales en difficulté

- Mesures fiscales et de soutien à la liquidité
- Moratoire pour le remboursement des échéances de leasings jusqu'au 30/06/2020
- Activation d'une ligne supplémentaire de crédit de fonctionnement octroyée par les banques et garantie par la CCG

Mesures administratives

- Mesures d'assouplissement des pénalités de retard d'exécution non imputables aux entreprises titulaires de marchés publics
- Assouplissement des procédures de déclaration des salariés affiliés à la CNSS et qui sont en arrêt provisoire

Réponses encore insuffisantes pour contenir l'impact de la crise

- Amplitude des interventions
- Timing pour quelques secteurs



Démarche concertée



Enquête d'évaluation de l'impact du covid auprès de 31 fédérations sectorielles

Mise en place de guides sanitaires et préventifs

- PME
- Grandes Entreprises
- Audit interne sanitaire
- Kit de formation aux mesures sanitaires

Réunion du Président avec les Fédérations et Régions

- Cadrage des plans de relance sectoriels

Élaboration de Plans de Relance sectoriels par les Fédérations

Réunion de concertation CGEM

16 mars
2020

19 mars
2020

23 mars
2020

14 avril
2020

20 avril
2020

29 avril
2020

1^{er} mai
2020

8 mai
2020

15 mai
2020

CVE

1^{ère} Réunion

- Première évaluation des Impacts de la crise
- Plan d'action du CVE à horizon juin 2020

2^{ème} Réunion

- Premières mesures de contingence (Protection des revenus)
- Validation de 2 mesures fiscales

3^{ème} Réunion

- Extension des mesures de contingence (emploi)

4^{ème} Réunion

- 4 nouvelles dispositions (Protection des revenus, cas de force majeur, gouvernance des SA)

5^{ème} Réunion

- Bilan de l'État d'avancement
- Nouvelles mesures d'appui aux entreprises

6^{ème} Réunion

- Extension de l'appui aux entreprises
- Lancement de la mise en place d'un plan de relance de l'économie

7^{ème} Réunion

- Mesures de soutien des particuliers et des entreprises
- Situation des EEP

Aujourd'hui

Démarche globale d'élaboration

Semaine 1

Validation des principes du Plan de relance

- Architecture des plans de reprise sectoriels et outils à paramétrer sectoriellement
- Mécanismes transverses cibles
- Calendrier de revue des arbitrages



Evaluation et ajustement des mesures de résistance

- Effectivité
- Effets pervers/ajustement sur la base de retours de terrain
- Comportements des entreprises aidées (emploi, délais de paiement,...)

Gestion de l'opérationnalisation et de la communication

- Task-force "législatif/réglementaire"
- Monitoring du dispositif de veille économique
- Communication de crise

Semaine 2 et 3

Revue des secteurs prêts

- Industrie
- Services/Commerce
- Tourisme

Revue des autres secteurs

- Immobilier
- Agriculture et Pêche
- Autres

Approfondissement des mécanismes de relance transverses

- Mécanismes de financement (GE et PME)
- Sauvegarde et assainissement des bilans des EEP
- Réorientation de la commande publique
- Autres mécanismes à arbitrer

Réévaluation des mesures de résistance au fur et à mesure que l'économie se redresse

- Schémas de désactivation progressive
- Extension/adaptation pour certains secteurs

Semaine 4

Revue consolidée et arbitrages

- Mesures finalisées
- Paramétrage financier
- Plans de reprise sectoriels validés

Calendrier de mise en œuvre et de suivi

Préparation de la LF rectificative et task force modélisation macro-économique

Aujourd'hui

Mobilisation de 31 Fédérations pour l'élaboration de Plans de Relance sectoriels

17 avril 2020

Enquête CGEM d'évaluation de l'impact du covid sur le secteur privé

1945 répondants
(dont **483** à l'export)
et **>90% PME**

31 fédérations participantes

Evaluation de l'impact sur le chiffre d'affaires, l'emploi, exportations et délai de paiement

29 avril 2020

Mise en place de guides sanitaires et préventifs

PME
Grandes entreprises
Audit interne
sanitaire
Kit de formation aux mesures sanitaires

1^{er} mai 2020

Par secteur/fédération
Lancement par la CGEM d'une réflexion cadrée autour des Plans de relance sectoriels

Positionnement du secteur (nombre d'entreprises, emplois, poids économique)
Chiffrage de l'impact du COVID-19 sur le secteur
Proposition de mesures pouvant constituer le Plan de Relance du Secteur

14 mai 2020

Plan de relance sectoriels de 25/31 Fédérations



APEBI	Technologies de l'information, télécom et offshoring
FCP	Chimie Para-pharmacie
FEA	Artisanat
FENILEC	Électronique, Électronique et Énergies Renouvelables
FENIP	Industries de pêche
FICC	Industries culturelles et créatives
FISA	Aviculture
FMC	Matériaux de Construction
FNACAM	Agents et courtiers d'assurance
FNBTPT	BTP
FNPI	Immobilier
AMTH	Industries du textile
GIMAS	Aéronautique
FINME	Métallurgiques Mécaniques et Electromécanique
FIFAGE	Industries Forestières, des Arts Graphiques et de l'Emballage



FINM	Minoteries
FMP	Plasturgie
FMSAR	Société d'assurance
FNAM	Micro-crédit
FEP	Enseignement Privé
FAGRI	Agriculture

20 mai 2020

Consolidation et formulation de la proposition CGEM



Propositions transversales de contingence et de relance

Mesures de contingence	Gestion de la masse salariale	• Prolongement du dispositif de chômage partiel à fin décembre et prise en charge partielle et conditionnée de l'État (<i>CNT, FE, GIMAS</i>) • Exonération/report des charges sociales et fiscales (<i>APEBI, AMITH, GIMAS, FICC, FCP, FPM, FEA, CNT</i>) • Extension de l'indemnité Covid-19 à d'autres secteurs et types d'entreprises (<i>FNBTP, FNACAM</i>)
	Taxes locales et sectorielles	• Suspension des taxes locales (<i>FISA, APEBI, FMC</i>) • Exonération/réduction des taxes sectorielles (<i>FIFAGE, FICC, FNPI</i>)
Mesures de financement pour la sauvegarde et la relance de l'offre	Dettes long terme conditionnées	• Mise en place d'un mécanisme de financement long terme garanti à taux bonifié et conditionné à l'emploi (<i>AMITH, FNBTP, APEBI, FICC, FCP, FISA, FPM, FNPI, FEA, CNT, FEDIC</i>) • Assouplissement, simplification et généralisation des mécanismes de garantie actuels (<i>FENELEC, FCP, FIFAGE</i>)
	Reconstitution des fonds propres et la sauvegarde de l'offre	• Fonds/banque d'investissement pour l'accompagnement des grandes entreprises (<i>AMITH, FNBTP, GIMAS, FICC, FCP, FIFAGE</i>)
Mesures de financement pour la sauvegarde et la relance de l'offre	Préférence nationale	• Créer un label « Produit Marocain » pour faciliter la reconnaissance et la promotion des produits fabriqués au Maroc (<i>FENAGRI, AMITH, FCP</i>) • Application de la préférence nationale de la commande publique conditionnée au taux d'intégration (<i>FA, FIMME, FE, FCS, AMITH, FENELEC, FEDIC, FIFAGE, FNBTP,)</i>
	Maintien et priorisation des investissements et des achats publics	• Maintien et relance volontariste de l'investissement public notamment en liant le subventionnement à l'intégration locale (<i>FIMME, FENELEC, FE, FCS, GIMAS, FMC, FNBTP, FA,...</i>) • Lancement de plateformes « market-place » de marchés publics fluidifiées (<i>FCS</i>) • Lancement d'appels à projets transparents et accessibles (<i>FEA, FICC</i>)



Propositions transversales de contingence et de relance

Mesures transverses

Formalisation de l'économie

- Lutte contre les pratiques de l'informel et réduction du gap de compétitivité (*FCP, FISA*)
- Mise en place d'un statut fiscal et social particulier, type auto-entrepreneur, pour inciter à la formalisation (*AMITH*)
- Lutte renforcée contre la contrebande et la sous-facturation à l'importation (*AMITH*)

Prime à l'emploi des jeunes

- Prime à l'emploi sous forme de prise en charge d'une partie du salaire par l'État conditionnée à un engagement citoyen (*GIMAS, FIFAGE*)

Simplification des relations avec l'Etat

- Facilitation de toutes les démarches administratives avec application du principe de la reddition des comptes (*FNPI*)
- Accélération du traitement des requêtes de défense commerciale déposées auprès des Ministères (*AMITH*)
- Légifération sur la reconnaissance électronique des signatures et des actes légaux, administratifs et bancaires (*FE, FCS*)

Reconversion et gestion du traitement judiciaire des difficultés des entreprises

- Mise en place de mécanismes d'accompagnement de la reconversion des entreprises et des ressources humaines en adaptation aux exigences futures de l'écosystème touristique (produits, services, compétences, ...) (*CNT*)
- Mise en place des aménagements réglementaires nécessaires, d'une task force professionnelle et de procédures simplifiées en vue de la reprise des entreprises en situation de liquidation judiciaire, de manière rapide (*Energie Verte*)

Mobile Money

- Démocratisation des différents moyens de paiement mobile avec des mesures incitatives aux commerçants et consommateurs, à l'utilisation de ces modes de paiement (fiscales (tva réduite...), équipements, formation...) (*FCS*)



6 grands principes de la doctrine d'intervention

- A** Relance décisive de l'économie par une action simultanée sur le maintien de l'offre (éviter les faillites en cascade) et une stimulation de la demande nationale et internationale
- B** Des mécanismes communs à l'ensemble de l'économie mais différenciation des paramètres d'intensité et de durée selon les secteurs
- C** Intervention sur le tissu d'acteurs en deux étapes dont les durées sont à calibrer en fonction des secteurs
 - Réduction des pertes/charges fixes sur une période correspondant à la chute drastique de la demande
 - Support à la reprise par du financement long terme avec délais de grâce, conditionné à du maintien de l'emploi formel, permettant de répartir les pertes sur la durée et les partager entre l'État, l'Entreprise et les salariés
- D** Focalisation des mécanismes de reprise sur les entreprises solvables avant la crise
- E** Utilisation de la conjoncture exceptionnelle pour formaliser l'économie et étendre le modèle social (notamment en termes de couverture maladie). Conditionnement de tout support à la formalisation (contribution de chacun selon ses capacités)
- F** Accompagnement des acteurs pour positionner l'économie marocaine dans le monde de l'après Covid-19
 - Offre Maroc de relocalisation pour les chaînes de valeur internationales et promotion du Made in Morocco
 - Promotion de l'investissement répondant aux mutations sectorielles (nouveaux secteurs porteurs, nouveaux modes de consommation...)



Pacte de relance entre l'État, les entreprises et les partenaires sociaux

Engagements de l'État

- Simplification/digitalisation administrative
- Exemplarité des entreprises publiques
- Facilité des mécanismes de relance et contrôles à posteriori
- Mise en place de mécanismes sociaux inclusifs

Engagements des entreprises

- Maintien de l'emploi et solidarité
- Formalisation et bonne gouvernance
- Comportements vertueux : délais de paiement, paiement des impôts, injection de capitaux propres...
- Environnement sain

Nouveau contrat social

- Engagements affirmés
- Ambitions communes pour une économie saine et solidaire
- Chaînon important du nouveau modèle de développement

Partenaires sociaux et population

- Promotion du respect des règles sanitaires
- Flexibilité de l'emploi
- Productivité
- Promotion du « consommer marocain »

Autres acteurs (BAM, secteur financier...)

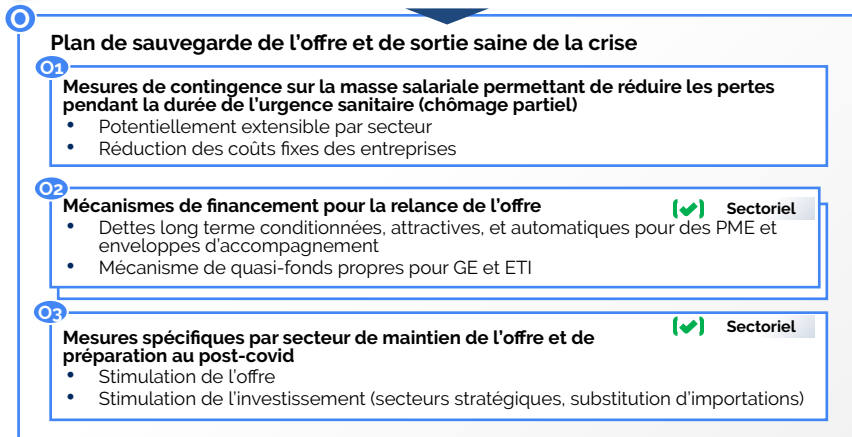
- Partage des coûts
- **Secteur financier** : Distribution fluidifiée des outils d'intervention de l'État
- **CNSS** : Mise en place d'un produit de base et gestion efficiente des aides publiques
- **OFFPT** : Formation à l'entrepreneuriat, aide à la reconversion



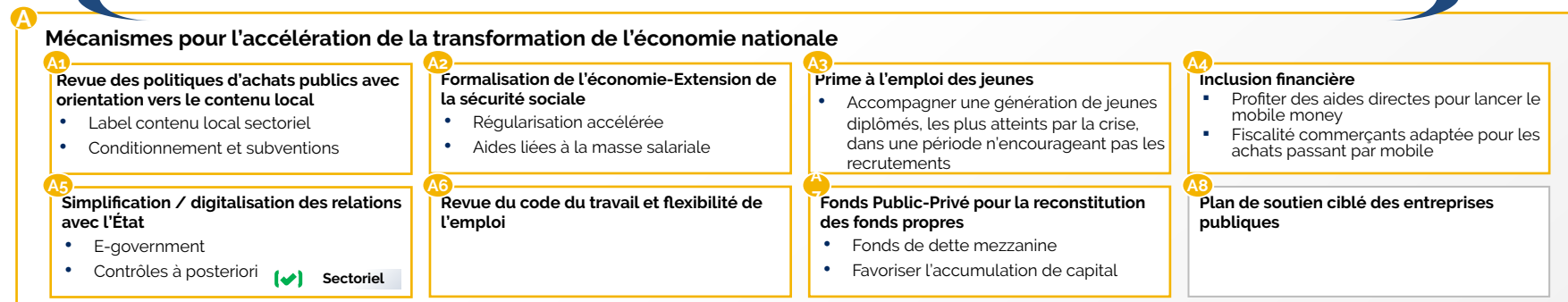
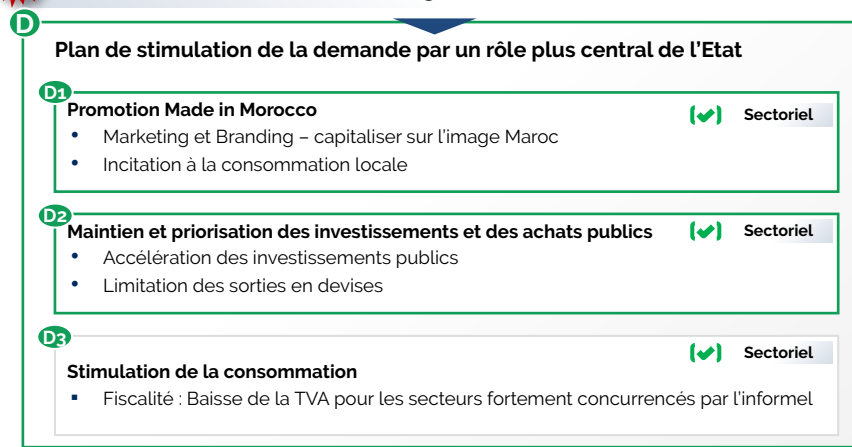
Architecture globale du plan de relance

Choc de l'offre : arrêt de l'activité et pertes accumulées

Plans Sectoriels



Choc de la demande : arrêt des échanges et baisse de la consommation



7 mesures phares pour le plan de relance (1/2)

Gestion de masse salariale

- Au delà du 30/06/20, introduction du chômage partiel pour des entreprises en difficulté avec partage des coûts entre l'employeur, l'employé et l'État (Exonération de l'IR)
- Conditionnement du mécanisme à des engagements de maintien de l'emploi (70-80%) et au maintien des cotisations sociales
- Estimation 4-5 MMdhs

Extension de l'AMO

- Mise en place d'un statut de micro-entreprise permettant une cotisation forfaitaire impôts + AMO
- Cotisation forfaitaire à l'AMO obligatoire selon un barème établi d'ici 2 mois
- Recours possible sur base déclarative et financement du reliquat vs cotisation forfaitaire par l'État
- Augmentation de l'assiette et des revenus
- Subvention possible pour 1 million de foyer de 2000 DH – 2 Milliards de Dh par an

Politiques d'achats publics et orientation contenu local

- Création et promotion d'un label « Contenu Marocain Certifié » des produits à fort contenu local
- Opérationnaliser la préférence des produits marocains dans la commande publique et les achats des communes
- Droits de douane / TVA différenciée pour favoriser la production locale
- Revenus de l'État : Neutre à positifs
- Charges de l'État : Neutre

Maintien et priorisation des investissements et des achats publics

- Maintien des investissements publics dans les territoires
- Priorisation des investissements dans un second temps selon leur mobilisation de devises
- Accélération des PPP dans la Santé, l'Éducation et l'Eau notamment
- Revenus de l'État : Neutre
- Charges de l'État : Neutre

Mesures paramétrables selon les secteurs et le degré/durée de l'impact



7 mesures phares pour le plan de relance (2/2)

Dettes long terme conditionnées

- Prêts long terme (7 ans) automatiques (en % de CA selon les secteurs), garantis à 80-90%, à taux subventionné, avec un délai de grâce de 12 à 18 mois à destination des entreprises solvables avant la crise
 - Maintien des lignes de crédit pré négociés
 - Conditionnement à des engagements citoyens (maintien de l'emploi)
- ~ 50 Milliards de DH en garantie

Mécanismes pour la reconstitution des fonds propres

- Fonds généralistes ou sectoriels pour le financement des entreprises structurées en quasi-fonds propre, pour amortir les pertes et financer la croissance
 - Offre standard de dette long terme avec option de conversion en participation après 2 ans
 - Rapidité et échelle de mise en œuvre à travers une équipe dédiée
 - Mise en place d'une fiscalité attractive pour l'accumulation du capital et l'attraction de fonds d'investissement
 - Création de fonds en PPP avec déclinaison sectorielle et régionale et une gouvernance et équipe de gestion souples des opérations en quasi FP
- ~ 5-10 Milliards de DH en fonds propres, Garanties pour 10-15 Milliards supplémentaires

TVA incitative à la demande et lutte contre l'informel

- Introduction d'une TVA à 10% sur 18 mois sur les produits fortement concurrencés par l'informel
 - Mesure visant également à soutenir la demande
- Revenus de l'État : à calculer
 - Charges de l'État : neutre

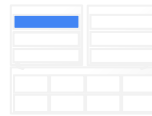
Mesures paramétrables selon les secteurs et le degré/durée de l'impact



Détails des mesures

O₁

Mesures de contingence transverses permettant de réduire les pertes pendant la durée de l'urgence sanitaire – Gestion de la masse salariale



Grands principes du mécanisme

(✓) Sectoriel

- Principe valable pour les **entreprises/secteurs en difficulté** selon de nouveaux critères à définir
- Création d'une mesure de chômage partiel sur une durée allant du 1^{er} juillet au 30 juin 2021 maximum
- Mesure accessible aux entreprises en difficulté, dans des secteurs en reprise, mais dont la reprise est progressive
- La date de fin de la mesure peut être fixée par secteur en fonction du rythme de reprise
- Mécanisme permettant de partager le coût de la masse salariale entre les 3 parties prenantes et contribution à l'effort de solidarité à travers le maintien des cotisations sociales

Détail du mécanisme

- Introduction du chômage partiel adapté jusqu'au **30/06/21** ou jusqu'à la reprise des activités selon les secteurs
 - Paiement de l'employé à hauteur du temps travaillé dans le mois avec un minimum de **50%**
 - Prise en charge par l'État de **50%** de ce salaire plafonné à **3000 dhs**
 - Exonération de l'IR
- Conditionnement du mécanisme à des engagements citoyens
 - Maintien de **80%** des emplois (différenciation sectorielle possible selon les impacts de la crise)
 - Maintien des cotisations salariales et patronales

Spécificité attendue de chaque secteur

- Durée d'application du chômage partiel selon la date de reprise des activités
- Part de la prise en charge de l'État par secteur (en fonction de la structure de coût du secteur)
- Engagement attendu et conséquences (e.g. % du maintien de l'emploi)

Prérequis

- Négociation avec les partenaires sociaux pour échanger sur la prorogation de la durée de réduction du temps de travail (passage de 4 mois maximum actuellement à 1 an)
- Modifications à apporter au code du travail pour donner un soubassement juridique à cette mesure
- Mesure dans la Loi de Finances pour faire passer l'exonération d'IR pour les entreprises en bénéficiant

Taille du dispositif (hors exonération de l'IR)

- Estimation de **4,5-5 Mds DH**
- Hypothèses :
 - Prise en charge moyenne de l'État : **1500 DH/mois**
 - Durée : **6 mois**
 - Salariés cibles : **500 000**



Détails des mesures

O₂

Mesures de financement pour la sauvegarde et la relance de l'offre

Prêts long terme sectoriels conditionnés - un mécanisme vertueux : REPRISE 2.0

Grands principes du mécanisme

- Mécanisme permettant de lisser les pertes sur la durée et de maintenir la liquidité pour la reprise
- Mécanisme adapté principalement aux PME, facile à comprendre et à déployer
- Limitation des marges de manœuvre et de l'arbitraire par des règles claires et automatiques
- Mécanisme vertueux perçu comme un avantage d'être dans le formel et citoyen

(✓) Sectoriel

Détail du mécanisme

- **Prêt long terme : 7 à 10 ans**
- **Délai de grâce** pour la reprise : **12 à 24 mois**
- Montant de calcul **automatique** en fonction du CA 2019 ou de la masse salariale déclarée au moment du prêt
- Taux directeur +1% (partage des coûts)
- Garantie : 100% (peu de marge de manœuvre des banques ou 90% si volonté d'implication des banques)
- **Interdiction de reverser des dividendes** pendant les 3 premières années du prêt à condition de défiscaliser le report à nouveau
- **Bénéficiaires** : PME répondant à des critères prédéfinis
- Maintien des lignes pré négociées avant la crise

Spécificité attendue de chaque secteur

- Critères de sélection des entreprises (Taille, âge, performance économique...)
- Montant en fonction du CA ou masse salariale (en fonction de la structure de coût du secteur)
- Engagement attendu et conséquences (e.g emplois, délais de paiement, investissements vs pénalités)
- Mécanismes de contrôle
- Cap potentiel par secteur

Prérequis

- **Injection de liquidité** dans le système économique avec un délai long de remboursement
- **Création de la confiance et de la visibilité** pour le secteur économique
- **Mécanisme vertueux** permettant de suivre des engagements citoyens
- Pérennité vs aide directe et **avantages clairs à la formalisation de l'économie**
- **Mécanisme d'aide à l'échelle** utilisant le secteur bancaire

Taille du dispositif

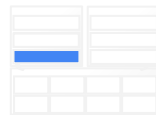
- Estimation sur la base de **150 Mds DH** de masse salariale annuelle dans le formel
- **20-30%** de casse
- Mobilisation de **50 Mds DH** avec **10-15** MDH à risque



Détails des mesures

O3

Exemples de mesures spécifiques par secteur de maintien de l'offre et de préparation au post-Covid



FCS (Commerce et Services)

- Mise en place d'une charte sanitaire spécifique pour la reprise des activités de commerce, formation, événementiel, en étroite collaboration avec les opérateurs économiques et respect strict en vue de préserver la santé des citoyens

FPM (Pêche)

- Augmentation des espaces de stockage des produits congelés et l'encouragement du fret aérien à des tarifs subventionnés
- Octroi d'aides financières directes aux marins pêcheurs

CNT (Tourisme)

- Autorisation d'un versement décalé à la fin de l'année (délais à proroger le cas échéant) des taxes de séjour et de promotion touristiques du premier trimestre dont le paiement arrive à échéance à fin avril
- Accélération du remboursement des crédits de TVA lié à l'investissement

FNPI (Immobilier)

- Suspension de la taxation des TTNB pendant la période de crise
- Suspension ou retrait définitif des référentiels de l'immobilier de la DGI et de l'ANCFCC pour permettre de vendre, avec rabais au besoin, les logements des promoteurs sans révision fiscale ou taxation injustifiée de l'ANCFCC

FEDIC (Industries du Cuir)

- Accélération de la mise en œuvre des zones industrielles prévues (Ain Cheggag et Casa-City Shoes) avec l'ensemble des structures associées : Limiter significativement l'importation des produits finis en Cuir (Chaussures, Vêtements en Cuir et Maroquinerie)

FA (Automobile)

- Fonds de soutien (public - privé) garanti par l'État intervenant en capital (Développement et NewCo), pour faciliter les critères de sélection et l'émergence de champions nationaux automobiles d'envergure (les critères des fonds d'investissement et de due-diligence sont un frein
- Soutien à l'intégration locale additionnelle pour les constructeurs automobiles et sourcing (Export de pièces vers un constructeur étranger)

FICC (Industries Culturelles et Créatives)

- Création d'une plateforme digitale pour faciliter l'inscription des artistes concernés par les droits voisins

FEA (Artisanat)

- Imposition de barrières tarifaires à l'import de tout produit d'artisanat concurrentiel aux produits d'artisanat marocains
- Mise en place d'un statut spécifique et incitatif (micro-entreprise) pour inciter les mono-artistes à se structurer

FISA (Secteur Avicole)

- Revoir le statut fiscal des éleveurs de volaille et leur reclassement dans le secteur agricole
- Renforcer les contrôles au sujet de l'obligation de l'approvisionnement de la restauration collective en viandes de volaille issues exclusivement des abattoirs industriels avicoles

Détails en annexes



Détails des mesures

D₁ + D₂

Plan de stimulation de la demande par un rôle plus central de l'État

Revue des politiques d'achats publics et orientation davantage vers le contenu local

Grands principes du mécanisme

- Création et promotion d'un label « Made In Morocco »
- Différenciation des règles et des avantages selon les secteurs
- Stimulation de la demande par une commande publique favorisant les produits à fort contenu local
- Orientation des politiques d'achats publics vers des fournisseurs nationaux

Mesure paramétrable selon les secteurs
les structures de coûts des secteurs

(✓) Sectoriel

Détail du mécanisme

- Création et promotion d'un label « **Made In Morocco** » pour faciliter la reconnaissance et la promotion des produits marocains à fort contenu local facilitant leur identification et promotion
- Différenciation des règles de contenu local (par secteur et département ministériel)
- Facilité d'attribution et audits systématiques à posteriori
- Allocation budgétaire aux achats locaux ou régionaux dans toutes les communes marocaines : >25% budget des achats pour les entreprises labellisées (notamment pour les services, le digital et les achats culturels)
- TVA différenciée et avantageuse pour les entreprises labellisées
- Co-crédation de solutions adaptées au contexte marocain avec l'appui des TPME/PME : consultations ciblées
- Encouragement des appels à projets transparents avec promesses de contrats publics

Spécificité attendue de chaque secteur

- Règles et normes d'attribution du label
- Mécanismes de contrôle/audit
- Allocation budgétaire par commune et catégorie de produit labellisé
- Niveau de subventionnement et de commande publique lié à l'intégration locale

Conséquences du mécanisme

- Maintien de la commande publique catalytique
- Orientation des politiques d'achats publics vers des fournisseurs nationaux

Exemples sectoriels

- **FEDIC** : Lier la commande publique internationale au niveau minimum d'intégration locale de 40%
- **FCS** : Accorder des avances d'au moins 20% aux prestataires des marchés publics
- **FICC** : Lancer des appels à projets pour la redynamisation du secteur des filières culturelles



Stimulation de la consommation

Fiscalité : Baisse de la TVA pour les secteurs fortement concurrencés par l'informel

Grands principes du mécanisme

- Baisser la TVA à 10% sur les secteurs les plus touchés par l'informel pour éliminer le gap de compétitivité
- S'assurer de la neutralité de la TVA sur toute la chaîne de valeur (le plus possible pour couvrir 80% de la chaîne de valeur)
- Dans un second temps, appliquer ce taux pour les cas labellisés Fort Contenu Local (Artisanat, tourisme, textile, agroalimentaire, industrie...) pour stimuler la demande et privilégier le Made In Morocco

(✓) Sectoriel

Mesure paramétrable selon les secteurs
les structures de coûts des secteurs

Détail du mécanisme

- À discuter avec les secteurs pour intégration dans la prochaine Loi de Finances sur proposition de la CGEM

Spécificité attendue de chaque secteur

- À dimensionner pour un coût ne dépassant pas 5 MMDhs/an.

Conséquences du mécanisme

- Relance par la demande
- Réduction du gap de compétitivité avec l'informel
- Encourager le Made In Morocco

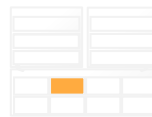
Exemples sectoriels

- **FA** : Encourager les ventes de véhicules peu polluants avec une TVA réduite à 10%
- **FENGARI** : Réduire la TVA sur les produits alimentaires transformés
- **FTL** : Baisse de la TVA de 4 points pour les transporteurs touristiques (soit 10 % au lieu de 14 %)



Mécanismes transverses de transformation de l'économie

Extension de la sécurité sociale – formalisation de l'économie



Principes généraux

- Profiter de la situation unique où le formel devient plus attractif que l'informel
- Lier absolument les aides directes ou avantages à la formalisation des acteurs
- Action intégrée de bout en bout dans une optique d'augmentation de l'assiette fiscale et de compétitivité de l'économie

A Réduire, quand c'est possible, le gap de compétitivité entre le secteur formel et l'informel

- 1 Extension de la lutte contre la contrebande et normalisation des taxes douanières**
 - Unicité des règles sur tous les points d'entrée au territoire
 - Élimination des catégories à la douane et simplification des droits (réduction de l'arbitraire)
- 2 Introduction d'une TVA intermédiaire pour les secteurs les plus touchés par ce différentiel de compétitivité**
 - TVA de 10% sur 2 ans, le temps de formaliser le secteur
 - Ciblage détaillé des secteurs sur la base d'études de structure de coût avec la CGEM

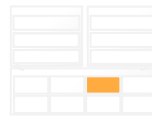
B Faciliter et encourager la formalisation de l'économie par des offres simplifiées

- 3 Création d'un produit de base CNSS, à 2500 DH par an, obligatoire pour toute la population**
 - Panier AMO légèrement réduit
 - Allocations familiales réduites
 - Retraite minimale mais possibilité de complémentaire
 - Amnistie possible (mais non automatique ?)
- 4 Création d'un statut micro-entreprise (sur le modèle auto-entrepreneur) avec des accès à des avantages**
 - < 5 employés et < 2 MDH CA
 - Contribution forfaitaire annuelle (incluant IS-IR-CNSS et taxes locales)
 - Facilitation de création et d'accès au secteur bancaire/financement
- 5 Lier toute aide publique avec l'inscription à la CNSS (y.c directes)**
 - Levier pour les employés
 - Principe de solidarité

C Création d'un cadre contraignant sur 2 ans pour la formalisation de l'économie (« forcing device »)

- 6 Mise en place de l'ICE obligatoire et connexion à la DGI**
 - 2 ans pour rendre facture/ticket de caisse obligatoire
 - Subvention des équipements (y.c crédit d'impôt pour certaines catégories)
- 7 Accélération de l'inclusion financière pour plus de traçabilité**
 - Mobile money
 - Banque en ligne, KYC...
 - Accélérer l'adoption du RSU
- 8 Sévérité pour rappel aux comportements d'aubaine (notamment par rapport aux aides directes)**
 - Remboursement x2 en cas de fraude avérée
 - Contrôle à posteriori





Grands principes du mécanisme

- Soutien de l'intégration des jeunes au marché du travail à travers la mise en place d'une prime exceptionnelle à l'emploi sous forme d'aide directe ou de crédit d'impôt



Sectoriel

Détail du mécanisme

- Incitation à l'emploi des jeunes en CDI selon 2 options
 - **Prime à l'embauche** sous forme **d'aide directe de 3 mois de salaire brut par employé < 30 ans** plafonnée à **10 000 DH** pour les **PME < 100 MDH de CA**
 - Crédit d'impôt allant jusqu'à **5% du CA** et variable selon le nombre de recrues
- Conditionnement au maintien de **80%** de la masse salariale pré-covid
- Crédit d'impôt pouvant être utilisé également pour le paiement de l'IR des salariés et non seulement l'IS (résultat négatif pour beaucoup d'entreprises en 2020)
- Remboursement de l'aide directe au prorata en cas de rupture de contrat à moins d'1 an

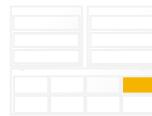
Spécificité attendue de chaque secteur

- % d'abattement fiscal en fonction du CA et du nombre de recrues
- Engagement attendu et conséquences (e.g emplois maintenus)
- Mécanismes de contrôle

Conséquences du mécanisme

- Favoriser l'emploi formel, le recrutement et la formation de la nouvelle génération de jeunes diplômés, les plus atteints par la crise, dans une période n'encourageant pas les recrutements
- Eviter l'aggravation du chômage des jeunes (déjà important)





Grands principes du mécanisme

- Mettre à profit cette situation exceptionnelle pour accélérer des initiatives en cours, pérennes dans le temps et permettant de moderniser notre modèle social
- Mise en place accélérée d'une solution de paiement permettant un ciblage large et équitable de la population vulnérable
- Mécanisme s'appuyant sur des prérequis techniques réunis au Maroc (Établissements de paiement, pénétration des smartphones)

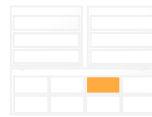
Détail du mécanisme

- Parties prenantes : Association professionnelle des établissements de paiement (**APEP**)
- Transfert des aides directes sur le compte « e-wallet »
 - **Bénéficiaires : 3-4 millions de ménages vulnérables répartis sur 2 catégories**
 - 1/ Ménages non couverts par les mécanismes de sécurité sociale (salariés indépendants ou dans l'informel)
 - 2/ Ménages à faible revenu souvent sous des régimes d'assistance (e.g RAMED)
 - Inscription digitale en renseignant (données personnelles, activité professionnelle, document officiel et numéro de téléphone associé au « E-wallet »).
 - Canal de distribution unique : CNSS avec possibilité de souscrire de façon optionnelle à un produit assurantiel de base
- Recrutement des points de vente avec défiscalisation des revenus issus du mobile money
- Flexibilité sur le KYC pour l'ouverture de compte jusqu'à **4000 DH** et régularisation après **3 mois**
- Rehausser/éliminer temporairement le plafond des comptes commerçants (aujourd'hui à **20000 DH**)
- Limitation du prix du sms de confirmation à 5 centimes (ou élimination)
- Impossibilité de reconversion de tout compte « e-wallet » en cash sur les 3 prochains mois
- Mise en place de 3 tasks force (mise à niveau technique/humaine de la CNSS, communication et recrutement de nouveaux commerçants)

Conséquences du mécanisme

- Accélération de l'inclusion financière de toute la population
- Continuité de l'économie
- Source de paiement transparente et sûre pour l'ensemble de la population et rapport direct entre le citoyen et l'État
- Adaptations réglementaires mineures





Grands principes du mécanisme

- Impulsion d'un choc de simplification des relations avec l'État à travers la mise en place de lois catalytiques
- « L'Administré » au centre de l'équation avec des droits opposables
- Utilisation du momentum de digitalisation pour accélérer la mise en place de la loi sur la simplification

Sectoriel

Détail du mécanisme

- Lancement d'un processus sectoriel de revue des procédures et autorisations et commission de simplification nationale selon le texte de loi 55.19
- Objectif Top down de réduction de 80% des procédures et des agréments et passage à des cahiers des charges
- 3 mois pour des procédures simplifiées et fast track législatifs
- Mise en place d'une plateforme numérique de toutes les procédures administratives et droit de recours

Spécificité attendue de chaque secteur

- Potentiel de simplification des autorisations

Conséquences du mécanisme

- Choc de perception et évolution des mentalités (administrés, agents)

Exemples sectoriels

- **FNPI** : Facilitation administrative massive pour les acquéreurs (notariat, conservation foncière, légalisation...)
- **FA** : Dématérialiser et simplifier en urgence le processus de mutation/revente de véhicules d'occasion



508 mesures formulées par 25 fédérations

Association Marocaine des Industries du Textile et de l'Habillement (AMITH)

Fédération des Technologies de l'Information, des Télécommunications et de l'Offshoring (APEBI)

Confédération Nationale du Tourisme (CNT)

Fédération de l'Automobile (FA)

Fédération de la Chimie et de la Parachimie (FCP)

Fédération du Commerce et des Services (FCS)

Fédération de l'Industrie Minérale (FDIM)

Fédération de l'Energie (FE)

Fédération des Entreprises d'Artisanat (FEA)

Fédération des Industries du Cuir (FEDIC)

Fédération Nationale de l'Agroalimentaire (FENAGRI)

Fédération Fédération Nationale de l'Électricité, de l'Électronique et des Énergies Renouvelables

Fédération des Industries Culturelles et Créatives (FICC)

Fédération des Industries Forestières, des Arts Graphiques et de l'Emballage (FIFAGE)

Fédération des Industries Métallurgiques Mécaniques et Électromécaniques (FIMME)

Fédération Interprofessionnelle des Secteurs Avicoles (FISA)

Fédération des Industries des Matériaux de Construction (FMC)

Fédération Marocaine des Médias (FMM)

Fédération Nationale des Agents et Courtiers d'Assurance au Maroc (FNACAM)

Fédération Nationale du Bâtiment et Travaux Publics (FNBTP)

Fédération Nationale des Promoteurs Immobiliers (FNPI)

Fédération des Pêches Maritimes (FPM)

Fédération des Secteurs Bancaire et Financier (FSBF)

Fédération du Transport et de la Logistique (FTL)

Groupement des Industries Marocaines Aéronautiques et Spatiales (GIMAS)



Plans de Relance Sectoriels

Association Marocaine des Industries du Textile et de l'Habillement (AMITH)

Informations sur le secteur et impacts du Covid-19

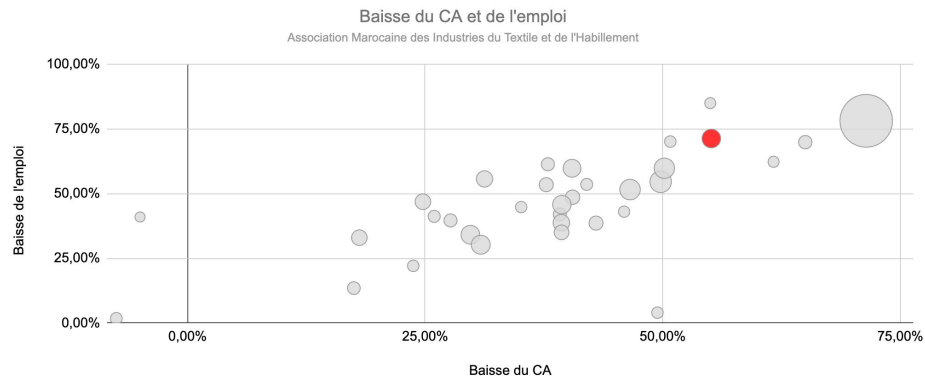
Le secteur en chiffres

- Nombre d'entreprises affiliées : 600
- Nombre d'emplois : 195 000
- Chiffre d'Affaires (CA) du secteur : 50 Milliards de Dirhams
- Quote-part du CA à l'export : 75%
- Part du PIB du secteur dans le PIB national : 4%

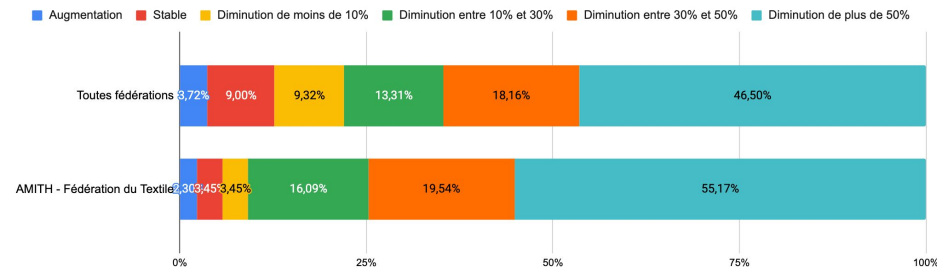
Impacts Covid-19 sur le CA et l'emploi

L'enquête menée par la CGEM auprès des entreprises révèle:

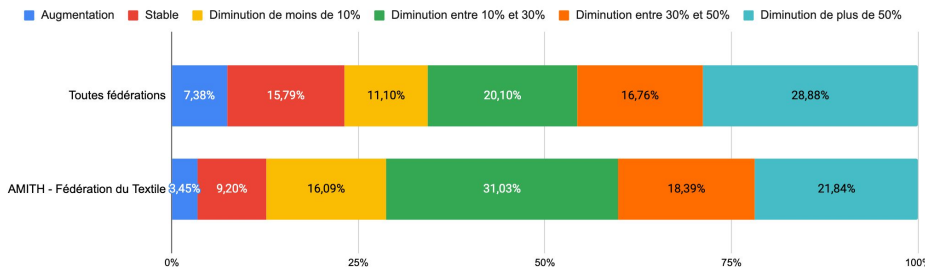
- Baisse du CA est de 55,11%
- Baisse de l'emploi de 71,33%.



Diminution du CA en mars 2020



Diminution du CA en décembre 2020



Plans de Relance Sectoriels

Association Marocaine des Industries du Textile et de l'Habillement (AMITH)

Propositions pour le Plan de Relance Sectoriel (1/3)

Mesures pour stimuler la demande

- [AMITH01] Accélérer le traitement des requêtes de défense commerciales déposées auprès des services du Ministère de l'Industrie
- [AMITH02] Relever le droit de douane commun à l'importation sur les produits finis textile (Habillement, Textile d'ameublement, Tapis et couvertures) à 40%
- [AMITH03] Possibilité de mettre à la consommation les intrants acquis entre le 1/12/2019 et le 31/05/2020 dont les débouchés à l'export sont inexistants en raison du Covid-19. La mise à la consommation de ces intrants se fera moyennant le paiement de la TVA et des droits de douane éventuels, sans majorations ni pénalités
- [AMITH04] Clause de préférence nationale pour les commandes publiques de textile/habillement. Un niveau de valeur ajoutée locale minimum sera requis pour permettre la soumission à ces marchés
- [AMITH05] Obliger les enseignes étrangères de textile/habillement ayant une superficie commerciale cumulée au Maroc dépassant 1000m2, de s'approvisionner au minimum à 30% de leurs achats importés sur le marché local. Ce sourcing local peut être destiné soit à la vente sur le marché marocain soit à l'exportation
- [AMITH06] Valoriser le « Made in Morocco » à travers l'action public-privé de communication média et de développement d'un label symbole de qualité, de respect du consommateur et de l'environnement, pour encourager l'achat patriote
- [AMITH07] Lutter de manière renforcée contre la contrebande et la sous-facturation à l'importation
- [AMITH08] Durcir les barrières non tarifaires à l'importation des produits finis textile au Maroc : normes, étiquetage ...
- [AMITH09] Faire aboutir rapidement le processus de renégociation de l'ALE Maroc-Turquie entamé depuis le dernier trimestre 2019, dans l'optique de rééquilibrer les échanges commerciaux entre les 2 pays et protéger l'industrie nationale de toute forme de concurrence déloyale
- [AMITH10] Intervenir auprès de la CCG pour élargir la couverture du risque export de la SMAEX



Propositions pour le Plan de Relance Sectoriel (2/3)

Mesures pour stimuler l'offre

- [AMITH11] Exécuter les jugements des tribunaux statuant sur les litiges entre les opérateurs économiques et les Administrations publiques ordonnant la restitution des ATD
- [AMITH12] Mettre en place un mécanisme de prêt bancaire, en dehors de Damane Oxygène pour financer exclusivement le BFR des entreprises avec les modalités et caractéristiques suivantes :
 - 1. Garantie CCG à 95%
 - 2. Montant : jusqu'à 25% du CA 2019
 - 3. Taux : idem Damane Oxygène
 - 4. Différé d'amortissement d'1 an puis durée d'amortissement pouvant aller de 1 à 5 ans par la suite
- [AMITH13] Rééchelonner, sans pénalités ni intérêts de retard, la dette fiscale des entreprises (IS et autres) jusqu'à février 2021
- [AMITH14] Rembourser immédiatement les crédits de TVA dus aux entreprises (y compris la TVA sur investissement)
- [AMITH15] Reporter les échéances des obligations cautionnées et des crédits d'enlèvement à l'importation par l'ADII
- [AMITH16] Supprimer la TVA sur investissement pour la relance de l'investissement dans le secteur
- [AMITH17] Prolonger la mesure Covid-19 de la CNSS, dans sa forme actuelle, jusqu'à fin 2020 pour permettre aux entreprises de faire face à la reprise, qui s'annonce très lente, de leur activité d'ici la fin de l'année
- [AMITH18] Alléger les charges sociales et l'IR en cas de maintien des emplois, tenant compte des contraintes imposées par les pouvoirs publics aux entreprises pour assurer la santé et la sécurité dans les unités industrielles
- [AMITH19] Octroyer une ristourne sur le coût de l'énergie pour les entreprises industrielles de l'amont textile
- [AMITH20] Assouplir les règles d'origine en vigueur dans le cadre de l'ALE Maroc-UE pour renforcer la compétitivité prix des exportations marocaines



Propositions pour le Plan de Relance Sectoriel (3/3)

Mesures transversales

- [AMITH21] Appliquer un taux de change bonifié lors du rapatriement et de la cession de devises issues d'opérations à l'export de textile/habillement
- [AMITH22] Élaborer un statut fiscal et social particulier, type auto-entrepreneur pour inciter les TPME informelles à intégrer le secteur formel
- [AMITH23] Mettre en place un mécanisme de prime d'intégration pour favoriser le pourcentage de sourcing local dans les produits exportés
- [AMITH24] Créer un fonds de restructuration pour les entreprises du secteur textile/habillement qui connaîtront des difficultés pour passer le cap de l'après Covid-19



Plans de Relance Sectoriels

Fédération des Technologies de l'Information, des Télécommunications et de l'Offshoring (APEBI)

Informations sur le secteur et impacts du Covid-19

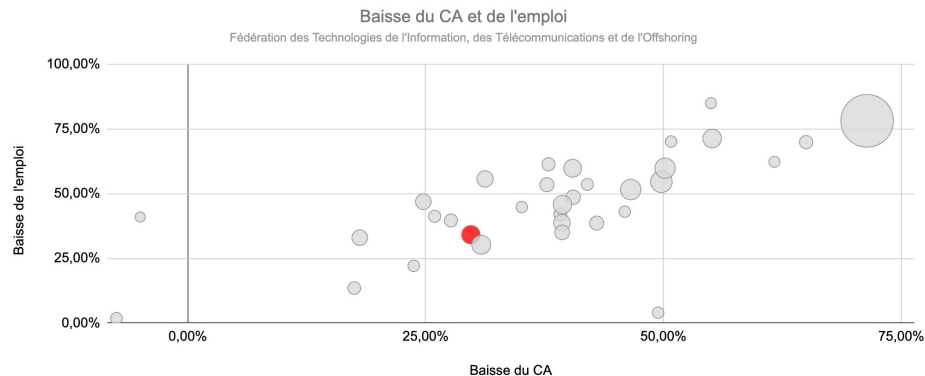
Le secteur en chiffres

- Nombre d'entreprises affiliées : 226

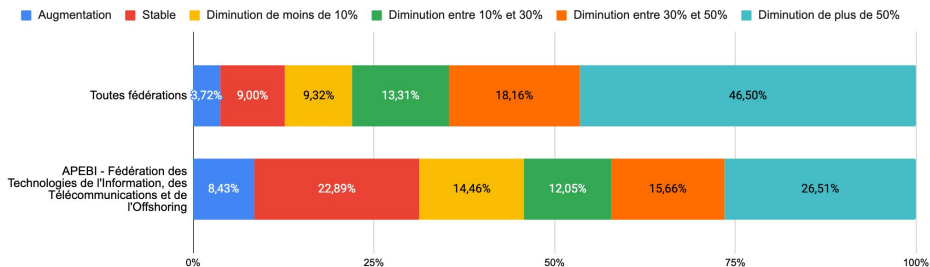
Impacts Covid-19 sur le CA et l'emploi

L'enquête menée par la CGEM auprès des entreprises révèle:

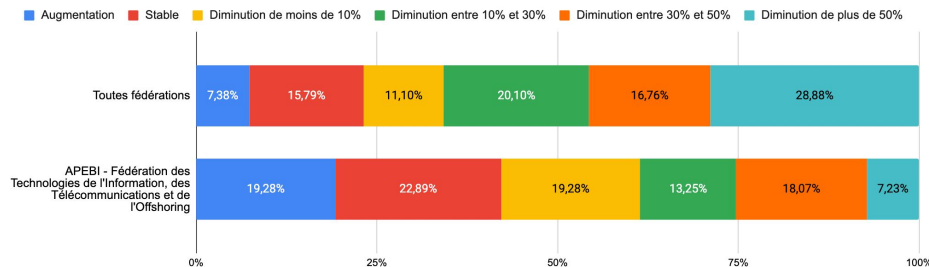
- Baisse du CA est de 29.75%
- Baisse de l'emploi de 34.14%.



Diminution du CA en mars 2020



Diminution du CA en décembre 2020



Plans de Relance Sectoriels

Fédération des Technologies de l'Information, des Télécommunications et de l'Offshoring (APEBI)

Propositions pour le Plan de Relance Sectoriel (1/2)

Digital

Mesures pour stimuler la demande

- [APEBI01] Lancer un programme spécial Restart de subvention-digitalisation (à l'image d'Imtiaz technologies), par Maroc PME, avec un dispositif et des budgets dédiés (à hauteur de 50% du montant d'investissement)
- [APEBI02] Offrir aux entreprises un crédit d'impôts pour appuyer leurs projets de transformation digitale, de recherche, d'innovation et de formation de reconversion dans les technologies innovantes et ce, pour les 3 années à venir
- [APEBI03] Imposer aux Administrations publiques de consacrer un minimum de 5% de leur budget, aux projets liés à la digitalisation, menés par des entreprises marocaines

Mesures pour stimuler l'offre

- [APEBI04] Booster la compétitivité des jeunes entreprises innovantes et les structures d'accompagnement en leur octroyant des garanties risques de la part de la CCG et en leur permettant de bénéficier d'annulations de loyers auprès des grands bailleurs (notamment les Technoparks) jusqu'à fin 2020

Mesures transversales

- [APEBI05] Lancer une plateforme de marché nationale, à travers l'ADD, pour les services numériques afin de mieux connecter l'offre et la demande et aider l'industrie locale à monétiser la surcapacité ainsi qu'à desservir de nouveaux petits marchés



Plans de Relance Sectoriels

Fédération des Technologies de l'Information, des Télécommunications et de l'Offshoring (APEBI)

Propositions pour le Plan de Relance Sectoriel (2/2)

Offshoring

Mesures pour stimuler la demande

- [APEBI/AMRC01] Subventionner le télétravail à hauteur de 10000 dhs par employé en télétravail au 30 avril 2020, en vue de couvrir les frais d'équipement (PC, casque, logiciel, cybersécurité) et de connexion (box/modem, charges télécoms sur 2020)
- [APEBI/AMRC02] Exonérer le règlement de la Taxe Professionnelle en 2020
- [APEBI/AMRC03] Exonérer les Charges Patronales CNSS sur la période mai-décembre 2020

Mesures pour stimuler l'offre

- [APEBI/AMRC04] Prime de croissance de 10% du chiffres d'affaires mensuel incrémental généré sur la période mai-décembre 2020, en prenant comme chiffres d'affaires mensuel de référence celui du mois d'avril 2020. Il s'agit ici de réorienter la Prime de Croissance disponible au sein du package d'incentives Offshoring actuellement en vigueur

Mesures transversales

- [APEBI/AMRC05] Étendre le dispositif "Offshoring" d'Aide à la Formation aux frais de formation à distance (e-learning)



Plans de Relance Sectoriels

Confédération Nationale du Tourisme (CNT)

Informations sur le secteur et impacts du Covid-19

Le secteur en chiffres

Nombre d'entreprises du secteur

- Hôtellerie : 4 229 | Restauration : 866 | Agences de voyages : 1 450
- Location de véhicules de tourisme : 3 000
- Transport Touristique : 1 450

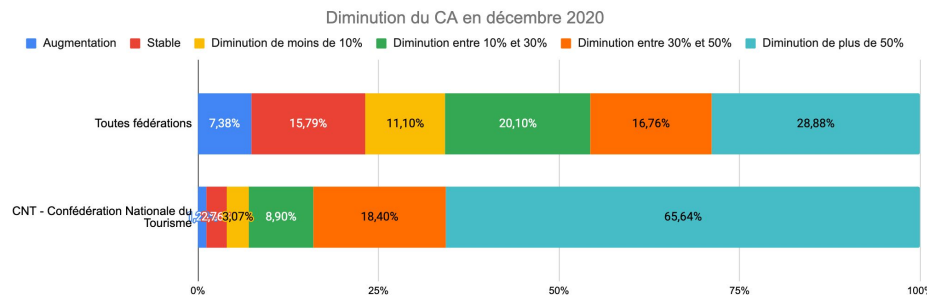
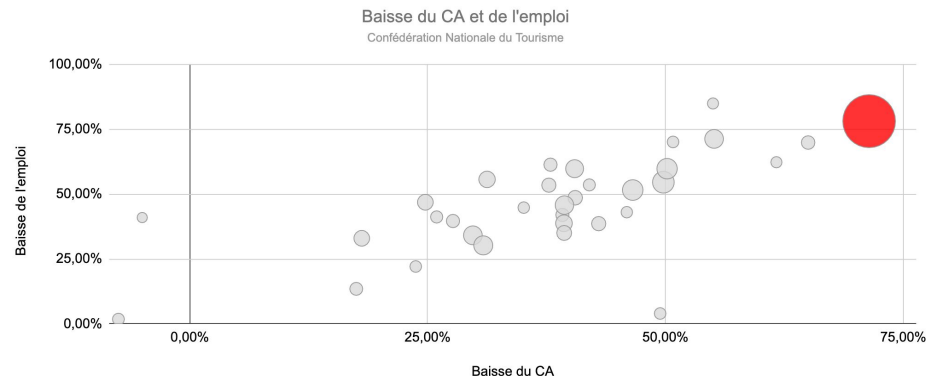
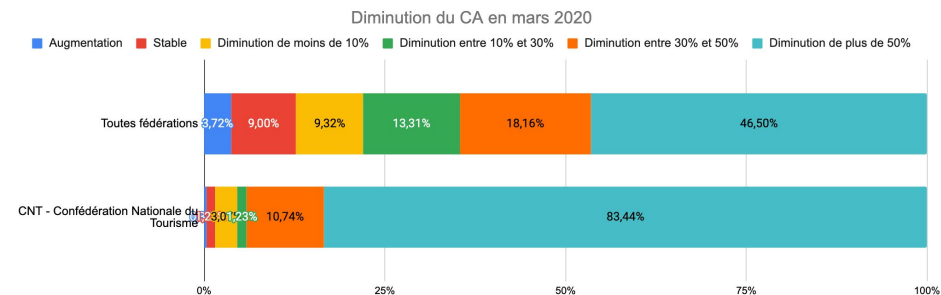
Nombre d'emplois

- Hôtellerie : 76 592 | Restauration : 8 660
- Agences de voyages : 11 600
- Location de véhicules de tourisme : 12 000
- Transport Touristique : 9 425 | Guides accompagnateurs : 3 300

Impacts Covid-19 sur le CA et l'emploi

L'enquête menée par la CGEM auprès des entreprises révèle:

- Baisse du CA est de 71,41% | Baisse de l'emploi de 78,18%.



Plans de Relance Sectoriels

Confédération Nationale du Tourisme (CNT)

Propositions pour le Plan de Relance Sectoriel (1/4)

Mesures pour stimuler la demande

- [CNT01] Lancer une campagne de promotion du tourisme interne adaptée aux nouveaux/futurs enjeux du marché domestique
- [CNT02] Régionaliser le calendrier des vacances scolaires pour étaler la saison
- [CNT03] Mettre en place des crédits Vacances et des Chèques Vacances défiscalisés = > valables pour les achats effectués via la plateforme digitale de commercialisation à mettre en place
- [CNT04] Faire des actions sur les prix => aérien et hébergement
- [CNT05] Déployer une communication subtile pour promouvoir la gestion de la crise sanitaire par le Maroc
- [CNT06] Lancer une campagne de promotion ciblant les MRE (recours à des MRE-Stars pour un appel à passer leurs vacances au Maroc) dès visibilité sur les dates d'ouverture des frontières
- [CNT07] Réfléchir à une stratégie de communication disruptive : construire une image renouvelée de la destination Maroc à plus long terme.
- [CNT08] Accélérer le Plan digital pour la promotion de la destination Maroc
- [CNT09] Mettre en place un plan de co-marketing pour la préservation et le développement des lignes aériennes reliant les principaux marchés émetteurs aux régions du Maroc => TO et lignes régulières



Mesures pour stimuler l'offre

- [CNT10] Multiplier les liaisons aériennes internes / régions desservies => (via RAM) avec appui des régions, notamment pour une meilleure gestion et orientation des flux de la demande nationale
- [CNT11] Mettre en place des offres packagées (Transport, Hébergement, Animations) pour les nationaux => via réceptifs
- [CNT12] Mettre en place une plateforme collaborative digitale de commercialisation de l'offre nationale réservée au marché domestique => nécessité d'adhésion de l'ensemble des opérateurs = > à conditionner par l'obtention du label sanitaire
- [CNT13] Mettre en place un fonds d'accompagnement des établissements d'hébergement touristique, avec comme objectifs :
 - La mise à niveau du parc hôtelier
 - Le développement du tourisme durable et du tourisme rural
 - L'assistance technique et l'octroi de subventions à la rénovation
- [CNT14] Activer la plateforme d'E-learning au profit des opérateurs => montée en compétence des Ressources Humaines
- [CNT15] Mettre en place un label sanitaire sur toute la chaîne de valeur=> répondre aux nouvelles exigences sanitaires
- [CNT16] Mettre en place un plan de transformation numérique des opérateurs touristiques
- [CNT17] Refonte du Produit touristique (Hébergement + Animations + Services aux touristes) dans une logique d'offrir une « Expérience touristique » => effort à ne pas centrer sur le développement de capacités



Mesures transversales

Sauvegarde de l'écosystème

- [CNT18] Refinancer les crédits existants sur la base d'un nouvel instrument avec :
 - prise en charge des intérêts dus pour 2020 et 2021 (mécanisme à définir)
 - allongement des maturités (+ 2 ans minimum)
- [CNT19] Suspendre les paiements des échéances bancaires du secteur
- [CNT20] Assouplir le traitement prudentiel relatif aux créances bancaires du secteur par Bank Al Maghrib
- [CNT21] Faciliter, adapter et fluidifier les mécanismes d'octroi du crédit Damane Oxygène et son extension sur toute l'année 2020
- [CNT22] Mettre en place des offres de financement adaptées au secteur avec des maturités plus longues (20 ans) et des taux d'intérêts compétitifs
- [CNT23] Reporter les échéances de crédit pour les employés du secteur en perte de revenus
- [CNT24] Suspendre les ATD pendant 12 mois pour permettre de reconstituer les capacités financières des entreprises concernées
- [CNT25] Reporter les déclarations et les paiements des obligations fiscales, en particulier la TVA et les acomptes IS pour l'exercice 2020
- [CNT26] Mettre en place une structure et un processus d'accompagnement et de suivi des entreprises du secteur en difficulté
- [CNT27] Réduire les montants des polices et différés de paiement des assurances RC et multirisques
- [CNT28] Maintenir les prestations pour les employés en arrêt d'activité (Intégration du Covid-19 en tant qu'accident du travail)
- [CNT29] Mettre en place un fonds de garantie pour les pertes d'exploitation suite à des défaillances (cas des TO)
- [CNT30] Aligner les opérateurs touristiques sur le tarif accordé aux industriels et octroyer des délais de paiement pour les factures ONEE et régies de distribution



Mesures transversales

Préservation des emplois

Mesures applicables aux entreprises maintenant 80% de l'effectif

- [CNT31] Généraliser le régime spécial Covid-19 de la CNSS aux salariés maintenus (2000 dhs/mois/employé, y compris les intérimaires/prestataires) avec complément autorisé de salaire par l'employeur
- [CNT32] Exonérer de l'IR et des charges sociales et maintenir les prestations sociales pour les salariés
- [CNT33] Mettre en place un cadre dérogatoire et transitoire pour faciliter l'implémentation des mesures qui seront retenues, notamment les éléments touchant à la masse salariale (cf. mesures ci-dessous)
- [CNT34] Accepter une réduction de salaire moyenne différenciée selon les catégories des salariés
- [CNT35] Consommer par anticipation le droit au congé de 2020 et le congé sans solde sur un volume limité

Gouvernance

- [CNT36] Mettre en place un dispositif d'inclusion de l'informel sur toute la chaîne (Hébergement, Vente & Distribution du voyage, Restauration, Transport, Guides, Autres services aux touristes...)
- [CNT37] Mettre en place des comités publics-privés de suivi des mesures décidées :
 - Comité de Préparation de la Reprise (Mesures sanitaires, Protocole de reprise d'activité...)
 - Comité de Sauvegarde et de Relance
 - Comité de Stratégie de Rupture
- [CNT38] Mettre en place des mécanismes d'accompagnement de la reconversion des entreprises et des ressources humaines en adaptation aux exigences futures de l'écosystème touristique (produits, services, compétences, ...)
- [CNT39] Mettre en place une gouvernance stratégique et opérationnelle renouvelée du secteur touristique à plus long terme



Plans de Relance Sectoriels

Fédération de l'Automobile (FA)

Informations sur le secteur et impacts du Covid-19

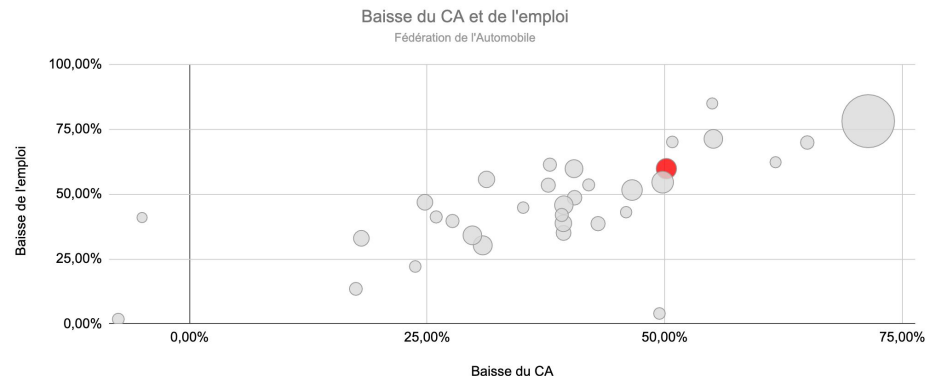
Le secteur en chiffres

- Nombre d'entreprises affiliées : 335
- Nombre d'emplois : 250 000
- Chiffre d'Affaires du secteur : 142 Milliards de Dhs
- Quote-part du Chiffre d'Affaires à l'export : 60%
- Part du PIB du secteur dans le PIB national : 6%

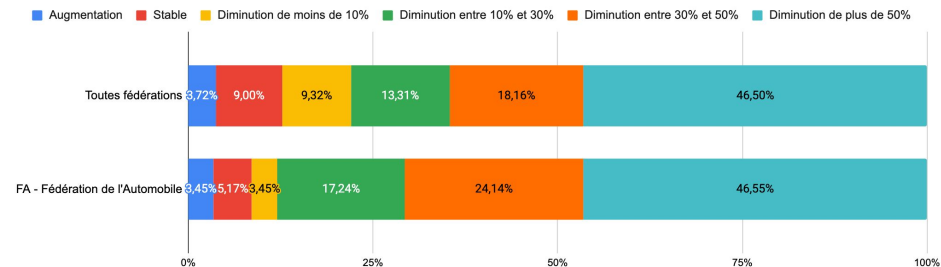
Impacts COVID-19 sur le CA et l'emploi

L'enquête menée par la CGEM auprès des entreprises révèle:

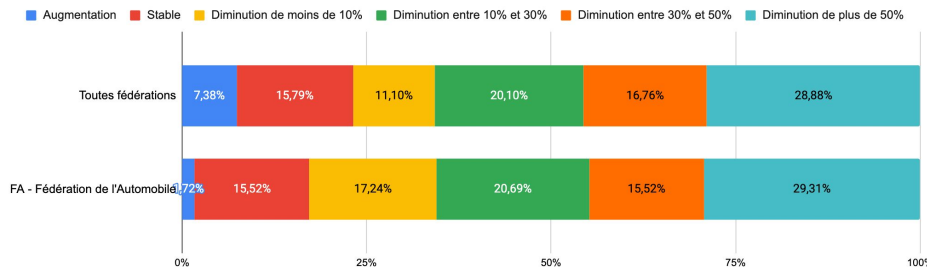
- Baisse du CA est de 50,17%
- Baisse de l'emploi de 59,84%.



Diminution du CA en mars 2020



Diminution du CA en décembre 2020



Propositions pour le Plan de Relance Sectoriel (1/3)

Mesures pour stimuler la demande

- [FA01] Renforcer l'intégration locale en profondeur : Prime à la casse pour le renouvellement de véhicules particuliers et utilitaires légers de plus de 30 ans : 30.000 Dhs. (parc : 500 000 véhicules)
- [FA02] Soutenir l'export : Intégration locale des pièces de rechange : Mesures de soutien à l'intégration locale additionnelle pour les constructeurs automobiles et sourcing (Export de pièces vers un constructeur étranger)
 - Interdire et structurer les importations de pièces de rechanges produites localement et renforcer le contrôle normatif au laboratoire
 - Mettre en place des quotas à l'importation au lieu des traitements sur dossier => Même recommandation pour le contrôle d'origine
 - Lister les pièces de rechange à fabriquer localement et les mesures de soutien aux constructeurs automobiles pour s'approvisionner en pièces de rechange "Made in Morocco" aussi bien auprès des concessionnaires au Maroc que pour l'export et subventionner les fabricants de rechange pour leur permettre d'être plus compétitifs à l'export
- [FA03] Améliorer la commande publique : Privilégier les pièces de rechange fabriquées localement pour le parc automobile public et semi public ainsi que les remplacements pris en charge par les assurances
- [FA04] Lier la commande publique avec un niveau d'intégration locale : Arrêter les importations de véhicules d'occasion ou la surtaxation (50% au lieu de 25%) => Même recommandation pour l'importation de pièces de rechange d'occasion
- [FA05] Prioriser les investissements publics : Interdire aux compagnies d'assurances d'acheter des pièces de rechange importées pour les remplacements et les réparations
- [FA06] Lier les subventions publiques avec un niveau d'intégration locale : Mettre en place des mesures du Contrat Performance GPLC signé et non appliqué



Propositions pour le Plan de Relance Sectoriel (2/3)

Mesures pour stimuler l'offre

- [FA07] Mesures pour le financement du secteur :
 - Assurer en priorité la survie des entreprises existantes par un déblocage immédiat et inconditionnel du dispositif Damane Oxygène, préalable à toute démarche de relance
 - Accorder des prêts avec 100% de garantie de l'État pour le BFR à court terme, convertible en moyen long terme et proroger les impayés clients de 4 mois
 - Accorder des crédits garantis à 100% par l'État pour financer les achats des intrants et des matières premières
 - Restructurer les crédits court terme (spots et dépassements) en CLT avec différé
 - Mettre en place un Fonds de soutien (public-privé) garanti par l'État intervenant en capital (Développement et NewCo) pour faciliter les critères de sélection et l'émergence de champions nationaux automobiles d'envergure. Les critères des fonds d'investissement et de due-diligence sont un frein
- Mettre en place un dispositif subvention-financement-equity garanti par l'État pour les industriels qui diversifient leurs produits ou leurs gammes Made in Morocco
- [FA08] : Exonérer les charges de la CNSS et l'IR à partir de juin jusqu'à décembre 2020 pour le maintien de l'emploi (80%) et des contrats affectés sur le Maroc



Propositions pour le Plan de Relance Sectoriel (3/3)

Mesures transversales

- [[FA09] Revoir les critères de déblocage des subventions à l'investissement
- [FA10] Moratoire sur les Contrats ANAPEC en cours et possibilité de prolonger automatiquement d'un an tous les contrats dont l'échéance expire au 1/05/2020
- [FA11] Améliorer l'efficacité énergétique :
 - Mettre en place un dispositif d'accompagnement pour réduire l'empreinte carbone des véhicules et des pièces
 - Élargir la Loi 13-09 aux industriels qui opèrent en moyenne tension (compétitivité et empreinte carbone)
 - Mettre en place un Fonds de soutien pour l'efficacité énergétique dédié au secteur automobile avec subvention minimum 50%
 - Encourager les ventes de véhicules peu polluants (Hybrides, Électriques, Thermiques à CO₂<X) par un bonus écologique allant jusqu'à 30 000 Dhs, une TVA réduite à 10% et l'exonération des frais d'immatriculation.
- [FA12] Dématérialiser et simplifier en urgence le processus de mutation/revente de véhicules d'occasion. 540 000 transactions/an qui échappent aujourd'hui à toute fiscalité. Cela permettra au concessionnaire de développer une nouvelle activité
- [FA13] Prendre en charge les coûts de transfert de projets intra-groupes et autoriser l'importation de machines d'occasion



Plans de Relance Sectoriels

Fédération de la Chimie et de la Parachimie (FCP)

Informations sur le secteur et impacts du Covid-19

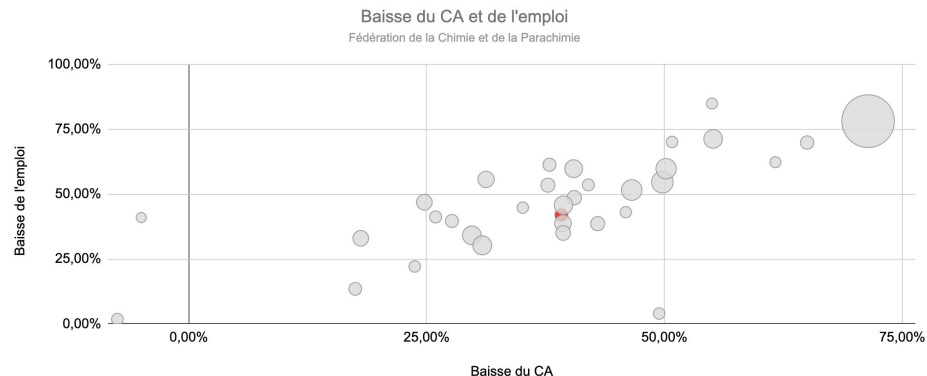
Le secteur en chiffres

- Nombre d'entreprises affiliées : 1.250 (1.400 avec OCP & Pharma)
- Nombre d'emplois : 20.000 directs/60.000 Indirects (50.000/140.000 avec OCP & Pharma)
- Chiffre d'Affaires (CA) du secteur : 23 Milliards de Dirhams (90 Milliards de Dirhams avec OCP & Pharma)
- Quote-part à l'export : 25% (55% avec OCP & Pharma)
- Part du PIB du secteur dans la part du PIB national : 2% (8% avec OCP & Pharma)
- Part dans le PIB industriel (34%)

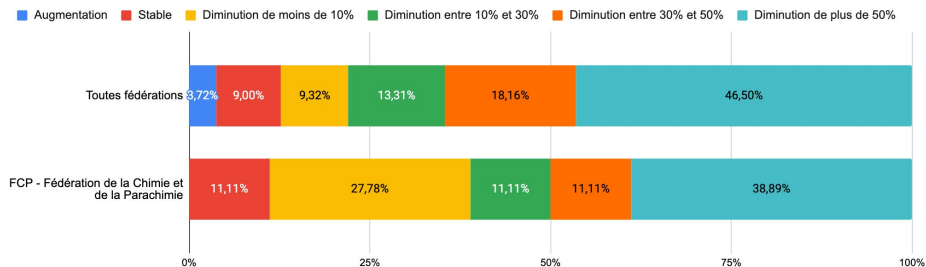
Impacts Covid-19 sur le CA et l'emploi

L'enquête menée par la CGEM auprès des entreprises révèle:

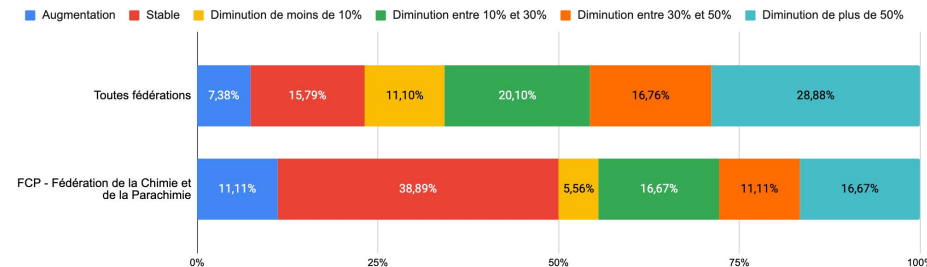
- Baisse du CA de 39,16%
- Baisse de l'emploi de 42%



Diminution du CA en mars 2020



Diminution du CA en décembre 2020



Propositions pour le Plan de Relance Sectoriel (1/2)

Mesures de soutien

- [FCP01] Prendre en charge les charges sociales et exonérer jusqu'à 50% les salaires durant la période du couvre-feu sanitaire. Ces sociétés ont participé à la paix sociale et n'ont pas interrompu le contrat de travail avec leurs employés malgré la quasi absence de chiffre d'affaires et par-delà, elles n'ont pas choisi la facilité de mettre au chômage leurs salariés
- [FCP02] Suspendre les acomptes sur l'IS 2020 à partir de celui de juin. Il est anormal de payer des acomptes sur un IS supposé égal à celui de 2019 alors que la baisse d'activité à fin avril est de 40% en moyenne et les résultats prévisionnels seront faibles voire déficitaires. Ces acomptes, s'ils sont maintenus, vont fragiliser davantage ces sociétés et ne leur permettront pas de se relancer correctement après la crise sanitaire. Surseoir à payer la cotisation minimale sur 2020
- [FCP03] Prévoir un crédit de trésorerie exceptionnel pour les sociétés en difficulté (selon les critères définis par le CVE), qui soit à taux nul sur une période minimale de 5 ans et avec un délai de grâce au-delà de 2020. Ce crédit doit couvrir les charges payées pendant les mois de sous activité due à la crise
- [FCP04] Lever le critère de 50% pour le crédit Damane Oxygène. Il faut en effet permettre aux entreprises de payer leurs fournisseurs au delà des 50% si la société le souhaite. Ce qui est bénéfique pour le cycle économique et impactera positivement les délais de paiement
- [FCP05] Obliger les compagnies d'assurances à accorder des ristournes sur les primes 2020 de leurs clients du fait d'une baisse drastique de la sinistralité durant cette période pour toutes les entreprises. Une première ristourne doit être calculée cas par cas et accordée dès la fin du premier semestre et une seconde ristourne à la fin de l'année en cours



Propositions pour le Plan de Relance Sectoriel (2/2)

Mesures de relance et développement de la Chimie au Maroc

- [FCP06] Étendre les garanties octroyées aux créances des clients à l'étranger et reconduire les couvertures arrivant à échéance durant cette période avec les mêmes conditions. Plusieurs compagnies d'assurance-crédit ont revu de manière unilatérale les plafonds et les délais de couverture
- [FCP07] Suspendre les importations, en 2020 et 2021, de tous les produits fabriqués localement et imposer l'utilisation des produits locaux dans tous les marchés publics
- [FCP08] Lutter et sévir contre l'informel industriel pour permettre aux sociétés responsables d'exercer sans concurrence déloyale
- [FCP09] Accélérer la mise en place des normes des produits industriels marocains et les rendre obligatoire pour lutter contre des importations massives et sans contraintes de l'étranger
- [FCP10] Mettre en place une commission tripartite : FCP, CGEM et Ministère du Commerce, de l'industrie et des Économies Vertes et Numériques pour substituer les importations de produits finis et semi finis par la production nationale
- [FCP11] Mettre en place un fonds d'investissement pour accompagner les grandes entreprises non éligibles aux incentives de Maroc PME pour diversifier leurs activités, leur extension et établir des Joint Ventures le cas échéant

Mesures opérationnelles

- [FCP12] Faciliter le déplacement des employés et commerciaux entre les villes, sur la base de l'autorisation de leurs employeurs. Une clarification officielle du Ministère de l'Intérieur doit être faite à la police et à la gendarmerie
- [FCP13] Autoriser rapidement l'ouverture des drogueries qui commercialisent plusieurs produits : Câbles, Peinture, Ciment
- [FCP14] Autoriser les artisans peintres à se déplacer sur la base de la profession figurant sur leur carte nationale ou sur une carte octroyée par les entreprises de peinture



Plans de Relance Sectoriels

Fédération du Commerce et des Services (FCS)

Informations sur le secteur et impacts du Covid-19

Le secteur en chiffres

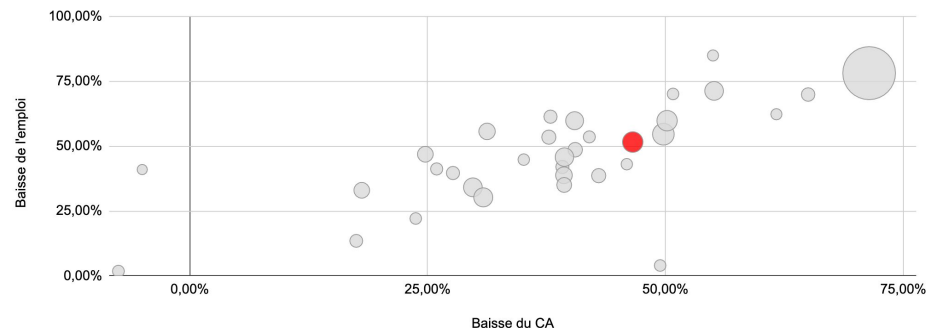
- Commerce :
 - 8% du PIB, 1 274 375 emplois urbains et 325 349 ruraux
 - 27,5% du nombre total des entreprises
 - Chiffre d'Affaires total : 156,8 Milliards de Dhs
- Services :
 - 50,48% du PIB, 3 237 548 emplois urbains et 1 690 227 ruraux
 - 41,5% du nombre total des entreprises
 - 3,3% de croissance de la VA du secteur tertiaire au T4 2019

Impacts Covid-19 sur le CA et l'emploi

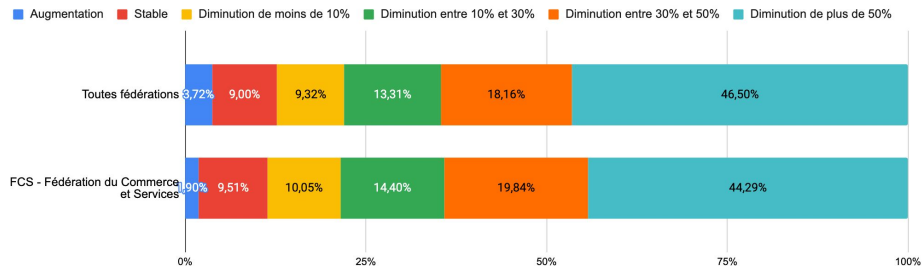
L'enquête menée par la CGEM auprès des entreprises révèle :

- Baisse du CA est de 46,56%
- Baisse de l'emploi de 51,6%.

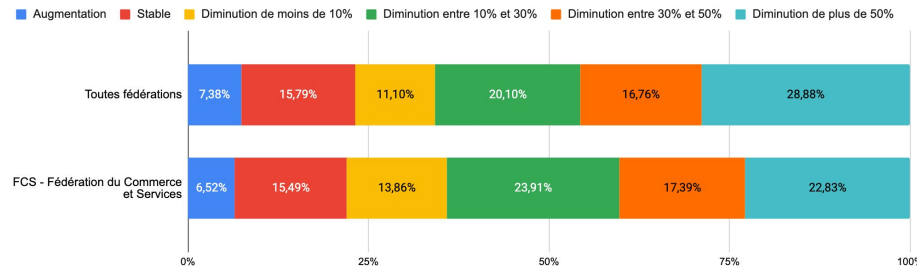
Baisse du CA et de l'emploi
Fédération du Commerce et Services



Diminution du CA en mars 2020



Diminution du CA en décembre 2020



Mesures pour stimuler la demande

Charte sanitaire pour une reprise rapide

- [FCS01] Autoriser les enseignes et l'ensemble des commerces de restauration à assurer les livraisons, drive et ventes à emporter à partir de la levée du confinement, dans le respect total des règles d'hygiène et à l'image de ce que d'autres activités sont autorisées à faire aujourd'hui (Pâtisseries, Boulangeries...)
- [FCS02] Mettre en place une charte sanitaire spécialement pour le commerce afin de garantir une reprise d'activité en respectant les mesures sanitaires
- [FCS03] Élaborer une charte sanitaire de reprise spécifique pour les formations, l'événementiel, etc.. en étroite collaboration avec les opérateurs économiques et la respecter en vue de préserver la santé des participants
- [FCS04] Lever certaines mesures de l'état d'urgence sanitaire, notamment l'interdiction de réunions de plus de 50 personnes dès que possible et sans mettre en péril le plan national de lutte contre le Covid-19
- [FCS05] Inciter les entreprises à utiliser les manuels/guides de reprise d'activité en s'appuyant sur des sociétés de services spécialisées



Mesures pour stimuler la demande

Commande publique

- [FCS06] Maintenir le niveau de la commande publique en accélérant le rythme d'exécution du budget sur le 3 trimestre 2020
- [FCS07] Adopter la règle de "préférence nationale" dans tous les marchés publics, permettant aussi de limiter les sorties de devises
- [FCS08] Faire une ingénierie d'allotissement et encourager les groupements pour respecter le seuil de 30% pour les TPME
- [FCS09] Veiller à ce que tous les ordonnateurs publics publient, avant fin juin, les programmes d'investissement et la liste des appels d'offres annuels
- [FCS10] Dématérialiser les procédures de gestion des marchés en partant des AO aux livraisons, réceptions et paiements, privilégier les livraisons digitales et généraliser la signature électronique
- [FCS11] Raccourcir les délais de paiement des marchés publics à moins de 30 jours et accorder des avances d'au moins 20% aux prestataires des marchés publics
- [FCS12] Dédommager les prestataires suite aux annulations de marchés
- [FCS13] Reporter les marchés liés aux événements ou la possibilité de les convertir en événements digitaux assurant ainsi une visibilité sur le chiffre d'affaires pour cette industrie directement impactée
- [FCS14] Inciter les pouvoirs publics à commanditer des études sociales et économiques auprès de la population afin de comprendre et d'accompagner le sentiment de la population et le changement du comportement pendant et après le Covid-19



Mesures pour stimuler la demande

Programme d'appui

- [FCS15] Adapter les programmes d'appui Maroc PME et Rawaj "Moussanada, Infitah,..." et extension à tous types de commerces et services (Pas uniquement le secteur industriel)
- [FCS16] Mettre en oeuvre rapidement des programmes d'appui à : la transformation digitale, la promotion et la communication, la restructuration, la formation, etc. en s'appuyant sur des sociétés de services pour accompagnement, générant ainsi du business pour ce secteur
- [FCS17] Mettre en place un programme d'appui dédié à l'export, intégrant la prise en charge du budget commercial, promotionnel, communication, événement, digitalisation....

Formation

- [FCS18] Mobiliser des Fonds de la taxe de la formation professionnelle auprès des GIAC sectoriels pour en accélérer l'usage par les entreprises
- [FCS19] Simplifier la procédure de remboursement des frais de formation : remboursement rapide et digitalisé, remboursement automatique avec contrôle
- [FCS20] Réserver une part des budgets à l'accompagnement digital des entreprises



Mesures pour stimuler la demande

Délais de paiement

- [FCS21] Raccourcir les délais de paiement à travers la mise en place de pénalités et de sanctions
- [FCS22] Lancer le label "Bon payeur"

Export

- [FCS23] Établir une cartographie du potentiel export, permettant aux entreprises d'avoir une visibilité sur les besoins précis et les opportunités.
- [FCS24] Accompagner et encadrer les exportateurs, principalement ceux opérant en Afrique
- [FCS25] Identifier et/ou mettre en place des relais officiels marocains sur les pays cibles qui assistent, conseillent, et centralisent
- [FCS26] Accompagner au développement et à la promotion des marques marocaines : Facilitation et aide par l'OMPIC via une subvention de frais (selon les critères produits à encourager, classes, et pays)



Mesures pour stimuler la demande

Mesures spécifiques au secteur des services

- [FCS27] Revoir et faciliter le référencement des sociétés de services au niveau des programmes d'appui qui sont et seront mis en place pour les relances sectorielles
- [FCS28] Labelliser ou accréditer des sociétés de services éligibles à accompagner les entreprises de différents secteurs à mettre en plan le processus de reprise spécifique à l'entreprise, tout en se basant sur les consignes officielles
- [FCS29] Rouvrir provisoirement la procédure de dérogation à l'urbanisme pour les projets d'investissement hors immobilier

Mesures spécifiques au secteur du commerce

- [FCS30] Maintenir/prolonger les aides aux populations touchées par le Covid-19 comme c'est le cas actuellement (CNSS, RAMED et sans RAMED)
- [FCS31] Mettre en place une plateforme Trade Maroc qui regroupe toutes les marques marocaines. Cette plateforme disposera de services mutualisés type logistique, promotion etc. et prévoir une campagne nationale de sensibilisation
- [FCS32] Baisser la commission de paiement en ligne et via le TPE
- [FCS33] Mettre en place un chèque panier défiscalisé pour les achats de produits marocains qui peut s'appliquer aux achats liés aux voyages au Maroc (Hôtels, Billets de transport...)
- [FCS34] Mettre en place l'Observatoire du commerce régional rapidement afin de disposer de data spécifique régionale et permettre aux industriels d'orienter leur investissement



Mesures pour stimuler l'offre

Mesures financières, bancaires et assurance

- [FCS35] Programme Tajaddod (Version élargie du programme Intilaka adaptée pour relancer les entreprises, taux réduit de 2%): Élargir ce programme aux entreprises en restructuration est aussi une solution alternative pour les salariés ayant perdu leur emploi et souhaitant créer leur entreprise :
 - Taux d'intérêt à limiter au taux BAM
 - Plafonds à revoir
 - Limitation des délais de traitement des dossiers bancaires
 - Garantie CCG
- [FCS36] Possibilité d'utiliser les lignes Damane Oxygène avant épuisement des autres lignes de crédit existantes
- [FCS37] Surseoir aux intérêts intercalaires durant la période du report et ne pas les capitaliser dans le calcul des nouvelles échéances après la période du report
- [FCS38] Suspendre les intérêts sur les lignes de fonctionnement et de crédits existants durant la période de crise sanitaire
- [FCS39] Reporter les échéances de paiement des primes d'assurances pour 2021
- [FCS40] Subventionner directement, selon critères des charges locatives, les commerces ayant fermé (% plafonné selon le CA, derniers bilans, et maintien au moins de 70% de salariés) et les sociétés de services dans l'industrie événementielle qui sont impactées directement par le Covid sur toute l'année 2020
- [FCS41] Imposer des délais de paiement plus réduits sous peine de sanctions/pénalités



Mesures pour stimuler l'offre

Mesures douanières et fiscales

- [FCS42] Exonérer des taxes professionnelles/locales/d'enseignes et d'occupation du domaine public à fin décembre 2020 selon des critères (Commerces ayant fermé suite à la circulaire de mars 2020, et les services touchés : Critères tels que la baisse du CA de 50%). Appliquer également un abattement de 50% sur ces mêmes taxes en 2021
- [FCS43] Reporter le paiement de l'IS de 2019 au-delà de 2020 avec échéancier étalé à fin 2021
- [FCS44] Permettre la récupération à court terme du butoir de la TVA due par l'État aux entreprises du secteur, à travers le mécanisme bancaire déjà en place qu'il s'agira de simplifier davantage
- [FCS45] Exonérer de l'IR pour l'année 2020 (selon des critères et activités touchées) pour les entreprises qui maintiennent au moins 70% de leur personnel
- [FCS46] Instaurer un régime douanier facilitateur, permettant aux importateurs de sortir leurs marchandises du port
- [FCS47] Prolonger les délais des admissions temporaires
- [FCS48] Supprimer la taxe d'écran de 5% (Droits de timbre sur les annonces publicitaires sur écrans), qui sera réallouée en budgets publicitaires



Mesures pour stimuler l'offre

Mesures sociales

- [FCS49] Revoir le critère du chiffre d'affaires pour accéder au Fonds Covid-19 pour le secteur des services
- [FCS50] Reporter les échéances des charges sociales prévues à fin juin 2020 pour 2021 pour les secteurs du commerce et des services.
- [FCS51] Exonérer des charges sociales annuelle :
 - les commerces ayant dû fermer suite à la circulaire de mars déclarant l'état d'urgence sanitaire et qui ont gardé leur personnel
 - les sociétés de services ayant eu impact de plus de 50% de baisse de chiffre d'affaires annuel et qui ont maintenu leur personnel
 - Alléger par la suite les charges sociales pour les bas salaires (intérim)
- [FCS52] Prolonger à fin décembre le dispositif actuel de chômage technique
- [FCS53] Code du travail : Permettre la prolongation du délai au delà de 60 jours prévu dans l'Article 185 du Code du travail avec simple information du personnel
- [FCS54] Défiscaliser les départs en retraite anticipée pour les salariés proches de l'âge de la retraite (à leur demande)
- [FCS55] Traiter spécifiquement les critères d'éligibilité pour les sociétés d'intérim et le critère du chiffre d'affaires pour les sociétés de services (qui n'ont pas un CA linéaire comme d'autres secteurs)
- [FCS56] Inciter les compagnies d'assurances à clarifier et à prolonger, au delà de la levée de l'état d'urgence sanitaire, la couverture AT pour les salariés travaillant à partir de leur domicile (télétravail)



Mesures transversales

- [FCS57] Mettre en place un moratoire pour les accords de libre-échange aussi bien pour les importations de biens que de services
- [FCS58] Faciliter la liquidation d'entreprises ainsi que le dispositif lié à la fusion, absorption et transmission
- [FCS59] Procéder à une refonte concertée des programmes d'appui, en les adaptant aux impératifs actuels, que cela soit pour le commerce ou pour les sociétés de services impactées
- [FCS60] Intégrer la reconversion des entreprises dans les programmes d'accompagnement
- [FCS61] Revoir le mécanisme de gestion des contrats spéciaux de formation, voire une gestion directe par les GIAC sectoriels
- [FCS62] Mettre en place un baromètre de perception de l'image du Maroc à l'international

Mesures transversales au secteur du commerce

- [FCS63] Activer la mise en oeuvre de la stratégie du secteur du commerce incluant le volet e-commerce (lien avec le livre blanc de la FCS émis avec les recommandations FCS-CGEM)
- [FCS64] Démocratiser les différents moyens de paiement mobile avec des mesures incitatives aux commerçants et consommateurs, à l'utilisation de ces modes de paiement (fiscales (tva réduite...), équipements, formation...)
- [FCS65] Activer l'entrée en vigueur de la loi sur la couverture médicale et sociale des commerçants
- [FCS66] Accélérer le processus de taxe unique locale prioritairement pour le secteur du commerce
- [FCS67] Convertir le foncier étatique en zones commerciales avec des services mutualisés
- [FCS68] Mettre en place des mécanismes de financement pour encourager les champions régionaux à s'internationaliser
- [FCS69] À l'international : installer des vitrines Maroc dans les pays cibles
- [FCS70] Refondre le cadre juridique lié au commerce, à la distribution et au commerce électronique
- [FCS71] Dispositif d'intégration de l'informel (Se référer au livre blanc de la FCS)



Mesures transversales

Mesures transversales au secteur du service

- [FCS72] Dédier une stratégie spécifique aux services d'appui à l'entreprise et valoriser ce secteur
- [FCS73] Augmenter les investissements en promotion, événements, formations, études etc. des établissements publics pour soutenir la filière, encourager la création de plateformes événementielles digitales marocaines par les agences déjà existantes et intégrer l'évènement digital dans la stratégie publique
- [FCS74] Accompagner les sociétés d'intérim qui opèrent dans l'informel en transformant la caution financière en caution bancaire
- [FCS75] Allouer 10% des budgets d'investissements à l'innovation

Financement des mesures et des entreprises

- [FCS76] En 2020, le taux de sinistralité lié aux accidents de travail et automobiles serait inférieur à celui enregistré précédemment, laissant ainsi les compagnies d'assurances réaliser un bénéfice important en 2020 suite au paiement, au préalable, des primes d'assurance. Ces bénéfices pourraient alimenter un fonds dédié à l'appui des entreprises en difficulté suite au Covid-19
- [FCS77] Dans le but d'inciter les entreprises à garder les bénéfices réalisés par l'entreprise pour supporter la relance de l'activité, prévoir dans le cas de distribution de dividendes, une mesure prévoyant de verser le même taux de fiscalisation de 15% au Fonds Covid-19 au titre des dividendes de l'année 2019 et de 30% au titre des dividendes de l'année 2020
- [FCS78] Renforcer le cadre juridique pour encourager les moyens de financement alternatifs (e.g : crowdfunding)
- [FCS79] Augmenter la part minimale des réserves techniques des compagnies d'assurances et des caisses de retraites à investir dans le non-coté (Fonds d'investissement ou direct)



Mesures transversales

Renforcement de la balance des paiements

- [FCS80] Émettre des "diaspora bonds" pour juguler la baisse des réserves de change et la dégradation des conditions de financement du Maroc sur le marché International
- [FCS81] Maintenir et prolonger le délai de l'amnistie relative aux avoirs à l'étranger en exonérant la contribution libératoire de 5%, permettant ainsi d'encourager l'entrée de devises



Plans de Relance Sectoriels

Fédération de l'Industrie Minérale (FDIM)

Informations sur le secteur et impacts du Covid-19

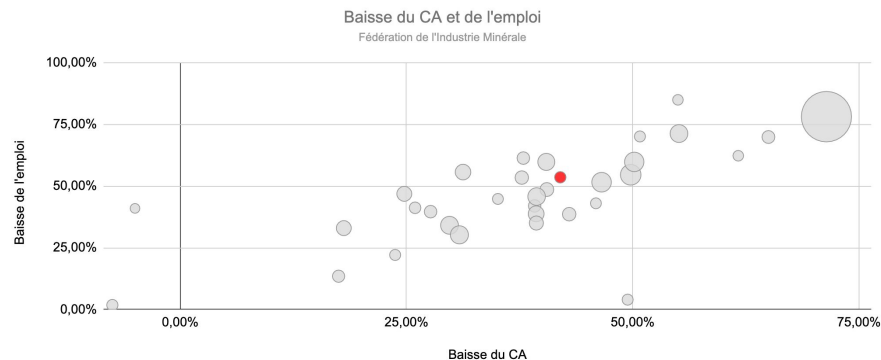
Le secteur en chiffres

- Nombre d'entreprises du secteur : 27 entreprises
- Nombre d'emplois : 40 000 emplois
- Chiffre d'Affaires (CA) du secteur : 62,50 Milliards de Dirhams .
- Investissements du secteur : 12,10 Milliards de Dirhams
- Part du PIB du secteur dans le PIB national : 10%
- Exportations du secteur : 57,40 Milliards de Dirhams .
- Part du secteur dans l'exportation nationale : 20,9% (en valeur).

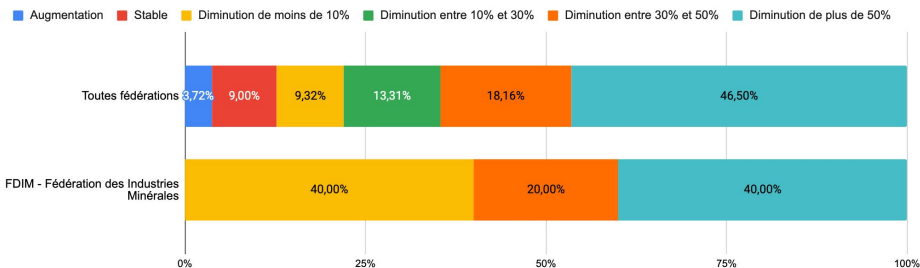
Impacts Covid-19 sur le CA et l'emploi

L'enquête menée par la CGEM auprès des entreprises révèle :

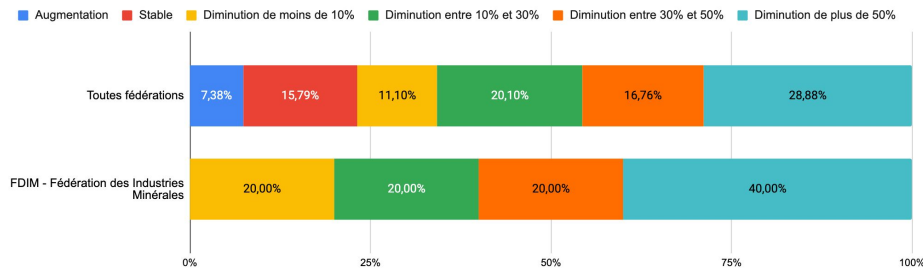
- Baisse du CA est de 42%
- Baisse de l'emploi de 53,6%.



Diminution du CA en mars 2020



Diminution du CA en décembre 2020



Mesure urgente spécifique au secteur minier

- [FDIM01] La première mesure urgente consiste en la suspension de la mise en application des augmentations des rémunérations pour services rendus, lors de l'attribution des titres miniers, prévues par le Décret n° 2-19-53, modifiant et complétant le décret n° 2-15-807 pris pour l'application des dispositions de la Loi 33-13 relative aux mines portant sur la procédure d'octroi de titres miniers, publiée au BO n°6874 en date du 16 avril 2020, en pleine crise du Covid-19.

Les montants de ces rémunérations, qui avaient déjà subi une forte augmentation, en 2016, avec l'entrée en vigueur de la Loi 33-13, ont de nouveau été excessivement majorés par ce nouveau décret.

La profession minière, première concernée par les dispositions de ce décret, n'a été ni associée à son élaboration ni informée.

Du point de vue de la profession minière, les montants, en vigueur avant la publication du nouveau décret, excédaient largement les coûts des services rendus par l'Administration lors de l'attribution des titres miniers. De ce fait, l'adoption d'une nouvelle majoration de ces montants (multiplication par des facteurs de 5 à 10 fois) n'est absolument pas justifiée.

L'application de ces augmentations, qui viennent alourdir davantage le fardeau financier des sociétés minières, particulièrement en cette période de crise, sera très préjudiciable à tous les opérateurs et notamment aux très petites, petites et moyennes entreprises.



Plans de Relance Sectoriels

Fédération de l'Industrie Minérale (FDIM)

Propositions pour le Plan de Relance Sectoriel (2/3)

Mesures spécifiques en faveur de l'écosystème d'OCP

- [FDIM02] Renforcer les bilans des entreprises et notamment du tissu de PME : Mettre en place des dispositifs de soutien dédiés, offrant emprunts garantis, risk sharing facilities et outils de renforcement des fonds propres (equity et quasi equity)
- [FDIM03] Mise en place d'incentive à la recherche et développement
- [FDIM04] Simplifier les interfaces et soutenir l'effort de digitalisation des écosystèmes : Support à la digitalisation, programmes d'accélération digitale, pérennisation de la simplification des processus d'appels d'offres, d'attachement et de validation des projets, factures et autres interfaces de nature fiscale
- [FDIM05] Fluidifier l'activité : Simplification des process afférents aux activités logistiques : douanes, surestaries



Mesures transversales

Mesures financières

- [FDIM06] Reporter les paiements de l'IS à fin 2020
- [FDIM07] Régulariser d'urgence les montants dus de la TVA (Accélération du remboursement aux entreprises de la TVA)
- [FDIM08] Reporter les paiements des cotisations sociales CNSS à fin 2020
- [FDIM09] Incitations pour financement des charges fixes
- [FDIM10] Relancer les investissements : Incitations pour financement des projets

Mesures sociales

- [FDIM11] Suspendre exceptionnellement, au titre de l'exercice 2020, la cotisation de solidarité sociale (2,5% du résultat imposable)
- [FDIM12] Annuler toute augmentation des salaires cette année



Plans de Relance Sectoriels

Fédération de l'Energie (FE)

Informations sur le secteur et impacts du Covid-19

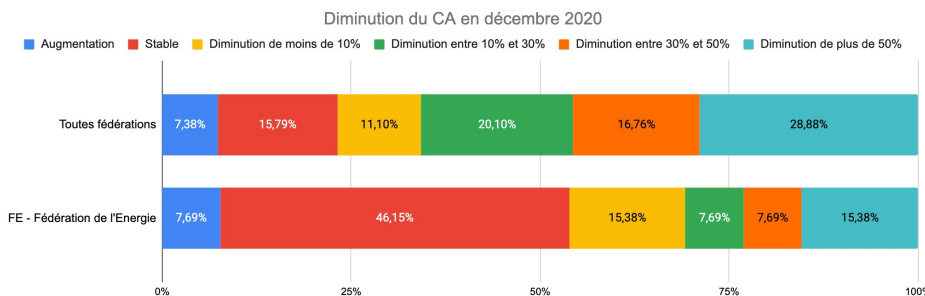
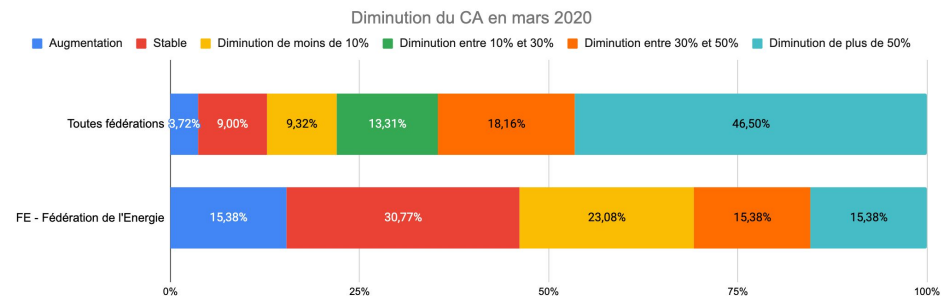
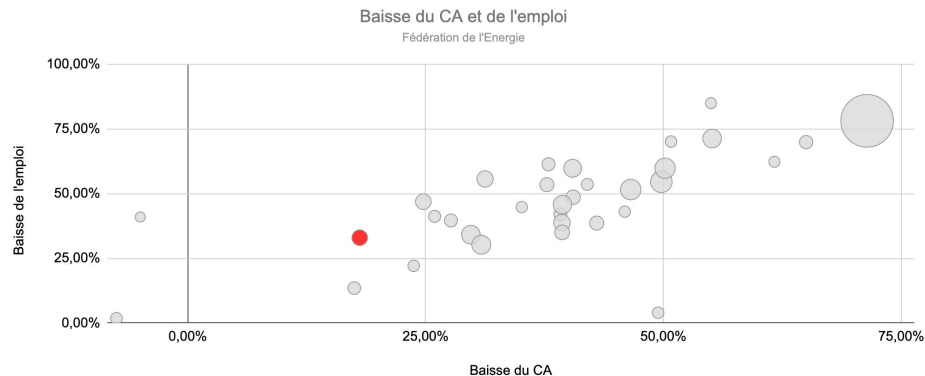
Le secteur en chiffres

- Nombre d'entreprises affiliées : 39
- Nombre d'entreprises du secteur : 115
- Nombre d'emplois au sein des entreprises affiliées (2019) : 34 850
- Chiffre d'Affaires (CA) des entreprises affiliées (2019) : 139 600 Millions de Dhs (3% à l'export)
- part du PIB du secteur dans le PIB national (2019) : 7,5% à 85,5 Milliards de Dhs
- Facture énergétique (2019) : 76,4 Milliards de Dhs, en baisse de 17,5%

Impacts Covid-19 sur le CA et l'emploi

L'enquête menée par la CGEM auprès des entreprises révèle:

- Baisse du CA est de 18,03%
- Baisse de l'emploi de 33%.



Propositions pour le Plan de Relance Sectoriel (1/2)

Mesures pour stimuler la demande

- [FE04] Accélérer les réformes législatives et réglementaires spécifiques au secteur (Lois 13-09, loi sur l'Autoproduction, Loi sur le GNL)
- [FE05] Autoriser de nouveaux projets et les projets cours, acceptabilités environnementales, etc.
- [FE06] Instaurer un crédit impôt recherche
- [FE07] Accélérer les procédures d'accès au foncier de l'État, en particulier pour les projets solaires et éoliens qui nécessitent de grandes surfaces
- [FE08] Maintenir et renforcer l'investissement et la commande publique avec l'instauration de la préférence nationale
- [FE09] Reporter les délais légaux et administratifs pour une durée égale à la crise sanitaire : autorisations de réalisation de projet, autorisations de construire, études d'impacts, etc.
- [FE10] Accélérer la délivrance des autorisations de travaux par les Administrations et établissements publics (Communes, ONEE, ANP, ADM, DRETL, ONCF...)
- [FE11] Encourager la réalisation de projets liés aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique
- [FE12] Encourager la recherche et l'innovation dans le domaine des ENR et de la nouvelle génération des technologies énergétiques (batteries, hydrogène, capture de carbone)



Propositions pour le Plan de Relance Sectoriel (2/2)

Mesures pour stimuler l'offre

- [FE01] Baisser les redevances des autoroutes pour les sociétés de distribution de carburant
- [FE02] Opportunité de décompenser le gaz vu le prix bas actuel
- [FE03] Règlement du litige au Conseil de la Concurrence

Mesures transversales

- [FE13] Capitaliser sur les expériences du télétravail afin d'aménager la réglementation du travail dans un esprit d'encouragement de la flexibilité :
 - Prévoir un amendement du code du travail intégrant la notion de travail à temps partiel
 - Augmenter la durée de recours au travail temporaire à 12 mois, renouvelable une fois
 - Réglementer le télétravail pour faire bénéficier les personnes concernées de l'assurance AT
- [FE14] Légiférer sur la reconnaissance électronique des signatures et des actes légaux administratifs et bancaires



Plans de Relance Sectoriels

Fédération des Entreprises d'Artisanat (FEA)

Informations sur le secteur et impacts du Covid-19

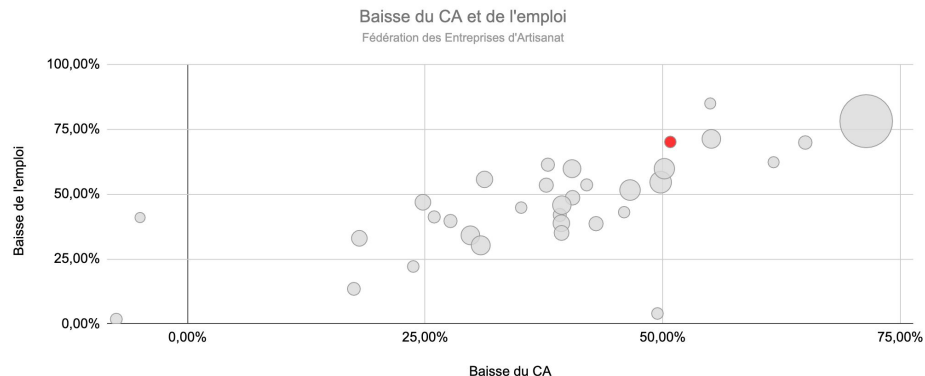
Le secteur en chiffres

- Nombre d'entreprises affiliées : 82 membres directs (79 entreprises et 3 associations professionnelles) et + de 2 500 membres indirects composés pour la plupart de monos-artisans
- Nombre d'entreprises du secteur : 1000 entreprises structurées
- Nombre d'emplois : 2,3 millions d'artisans; 450.000 dans les PME
- Chiffre d'Affaires (CA) du secteur : l'artisanat représente 110 Milliards de Dirhams et les PME 3,7 Milliards de Dirhams
- CA à l'export: 800 Millions de Dirhams
- Part du PIB du secteur dans le PIB national : 6,5 %.

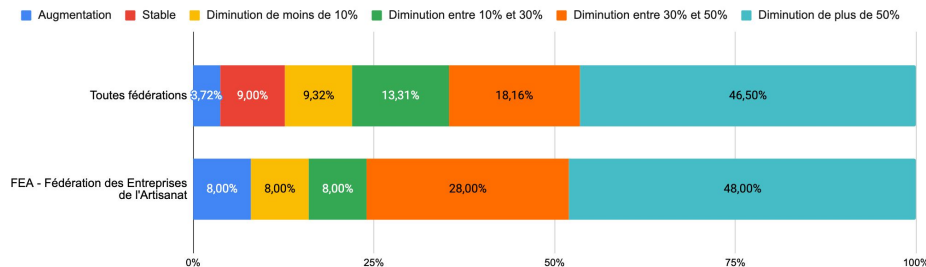
Impacts Covid-19 sur le CA et l'emploi

L'enquête menée par la CGEM auprès des entreprises révèle :

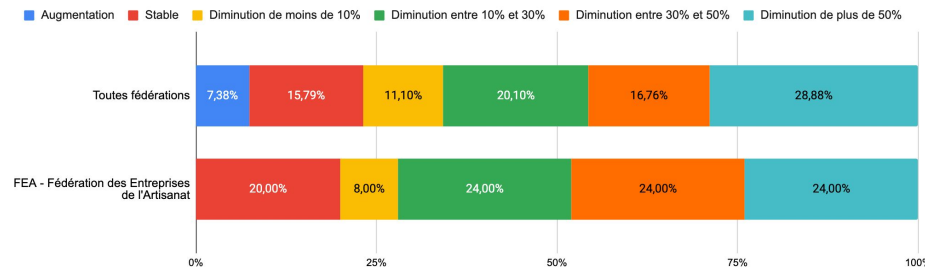
- Baisse du CA de 50,8% et celle de l'emploi de 70,16%



Diminution du CA en mars 2020



Diminution du CA en décembre 2020



Plans de Relance Sectoriels

Fédération des Entreprises d'Artisanat (FEA)

Propositions pour le Plan de Relance Sectoriel (1/1)

Mesures pour stimuler la demande

- [FEA01]: Imposer des barrières tarifaires à l'import de tout produit d'artisanat concurrentiel aux produits d'artisanat marocains. Ceci permettra d'encourager la consommation de produits fabriqués localement
- [FEA02]: Mettre en place une loi stipulant que pour tout marché de construction ou d'aménagement d'un bâtiment public lancé par l'Etat, 25% du coût de construction et d'aménagement serait consacré à l'achat de produits d'artisanat fabriqués au Maroc
- [FEA03]: Capitaliser sur l'étude effectuée par le Ministère, pour le lancement, par Maroc PME, d'un pack spécifique dédié aux entreprises d'artisanat (type Imtiaz, moussanada) afin de les accompagner dans la réalisation de leurs plans d'actions

Mesures pour stimuler l'offre

- [FEA04]: Exonérer totalement, à fin décembre 2020, des charges relatives à l'IR, CNSS et AMO pour les entreprises du secteur qui auront préservé 100% de leurs emplois. La particularité du secteur de l'artisanat réside dans l'utilisation massive de la main d'œuvre directe

Mesures transversales

- [FEA05]: Mettre en place un statut spécifique pour inciter les mono-artisans à se structurer en auto-entrepreneurs. Ils bénéficieront d'une exonération totale (IR, CNSS, TVA) pendant les premières années. Ce statut permettra aux entreprises structurées de travailler dans un cadre légal avec les bénéficiaires de ce statut et de pouvoir ainsi déduire en totalité les charges relatives aux facturations de ces derniers



Plans de Relance Sectoriels

Fédération des Industries du Cuir (FEDIC)

Informations sur le secteur et impacts du Covid-19

Le secteur en chiffres

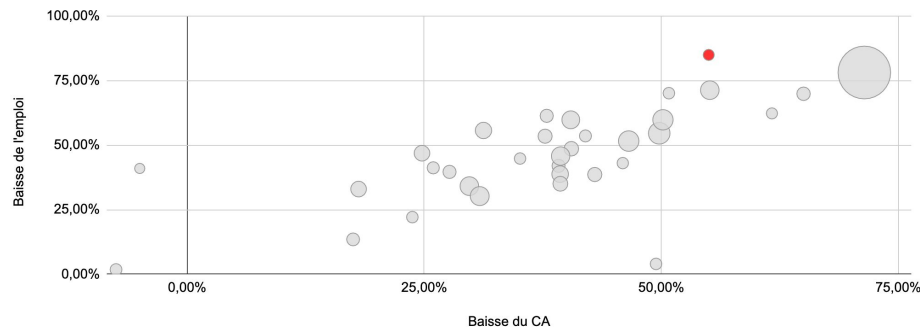
- Nombre d'entreprises affiliées : 175 entreprises structurées
- Nombre d'emplois : 36 000 (dont 15 000 dans l'informel)
- Chiffre d'Affaires du secteur : 6,7 Milliards de Dirhams (MMDH)
- Quote-part du Chiffre d'Affaires à l'export : 60%
- Part du PIB du secteur dans le PIB national : 0,2%.

Impacts Covid-19 sur le CA et l'emploi

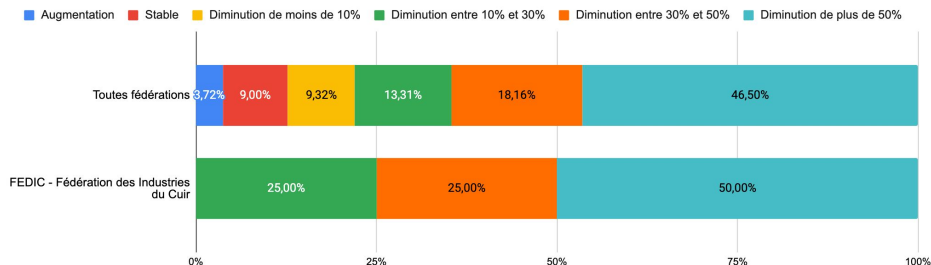
L'enquête menée par la CGEM auprès des entreprises révèle :

- Baisse du CA est de 55%
- Baisse de l'emploi de 85%.

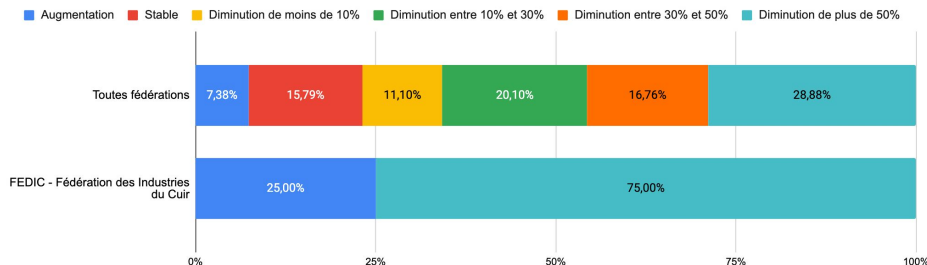
Baisse du CA et de l'emploi
Fédération des Industries du Cuir



Diminution du CA en mars 2020



Diminution du CA en décembre 2020



Plans de Relance Sectoriels

Fédération des Industries du Cuir (FEDIC)

Propositions pour le Plan de Relance Sectoriel (1/2)

Mesures pour stimuler la demande

- [FEDIC01] Limiter significativement les importations du Cuir destiné à la fabrication de produits pour le marché local en instaurant des licences d'importation
- [FEDIC02] Limiter significativement l'importation des produits finis de Cuir (Chaussures, Vêtements en Cuir et Maroquinerie) afin de booster le marché local
- [FEDIC03] Mettre en place les primes à l'export
- [FEDIC04] Réviser et amender le décret relatif aux marchés publics afin de rendre obligatoire la préférence nationale et d'en faire bénéficier davantage les entreprises marocaines
- [FEDIC05] Lier la commande publique internationale au niveau minimum d'intégration locale de 40%
- [FEDIC06] Accélérer la mise en œuvre des zones industrielles prévues (Ain Cheggag et Casa-City Shoes) avec l'ensemble des structures associées : Bourse du Cuir, école de formation, etc. et mettre en place de nouveaux contrats de performance pour la période 2021-2025 à partir du début de l'année prochaine



Plans de Relance Sectoriels

Fédération des Industries du Cuir (FEDIC)

Propositions pour le Plan de Relance Sectoriel (2/2)

Mesures pour stimuler l'offre

- [FEDIC07] Améliorer l'accès au financement des entreprises avec des taux très réduits (ne dépassant pas le taux directeur) et introduire plus de souplesse dans l'application du code du travail en matière de chômage technique afin d'affronter le deuxième semestre de l'année courante
- [FEDIC08] Accélérer les crédits de TVA

Mesures transversales

- [FEDIC09] Faciliter et inciter les grossistes et l'ensemble du circuit de distribution des produits du Cuir à passer au formel, en commençant par les acteurs les plus importants
- [FEDIC10] Amnistie fiscale et sociale pour les unités de fabrication informelles désirant passer au formel



Plans de Relance Sectoriels

Fédération Nationale de l'Agroalimentaire (FENAGRI)

Informations sur le secteur et impacts du Covid-19

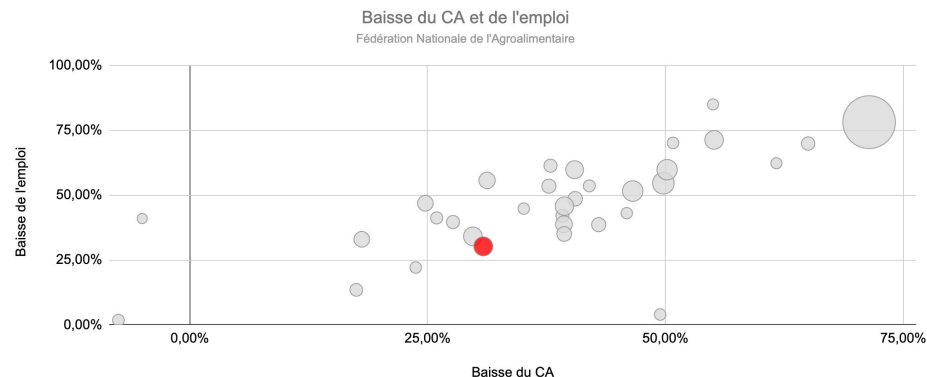
Le secteur en chiffres

- Nombre d'emplois : 150 000 emplois
- Chiffre d'Affaires du secteur : 115 Milliards de Dirhams

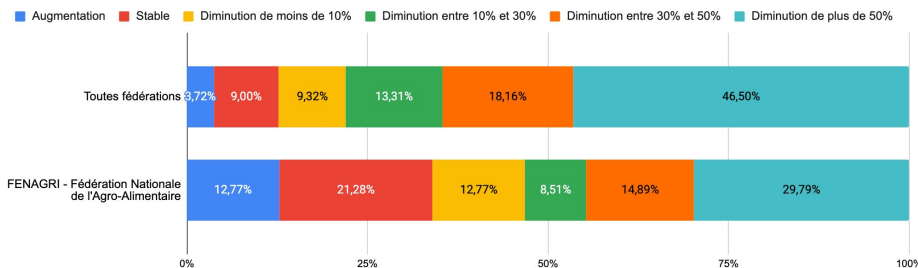
Impacts Covid-19 sur le CA et l'emploi

L'enquête menée par la CGEM auprès des entreprises révèle :

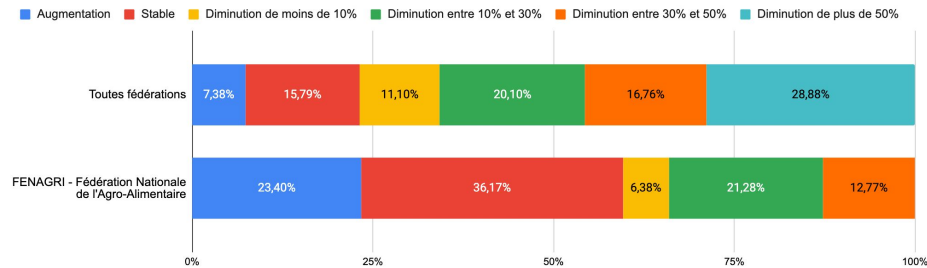
- Baisse du CA est de 30,85%
- Baisse de l'emploi de 30,27%.



Diminution du CA en mars 2020



Diminution du CA en décembre 2020



Mesures pour stimuler la demande

Créer un label « Produit Marocain » pour la promotion des produits fabriqués au Maroc

- [FENAGRI01] Développer du contenu pédagogique à destination des consommateurs afin de faciliter l'identification des produits fabriqués localement
- [FENAGRI02] Lancer une campagne « Consommez citoyen » pour sensibiliser sur l'impact en termes d'emplois et de valeur ajoutée
- [FENAGRI03] Déployer cette campagne au niveau national à travers un budget publicitaire financé par l'État
- [FENAGRI04] Renforcer en GMS la visibilité des marques produites localement : renforcement des parts de rayon et % de mise en avant



Mesures pour stimuler l'offre

Mettre en place un fonds d'affectation spécial IAA pour financer le gap de trésorerie lié à la crise et l'investissement

- [FENAGRI05] Construire un produit de financement long terme pour toutes les entreprises du secteur avec un taux bonifié financé à 50% par l'État et 50% par les Banques
- [FENAGRI06] Garantie du prêt à 80% par l'État et remboursable jusqu'à 15 ans
- [FENAGRI07] Réaliser un audit d'impact Covid-19 sur l'activité par des firmes indépendantes, coordonné par la FENAGRI comme préalable d'accès

Mettre en place un fond de défaillance sectoriel : « Bad Bank » pour éviter l'effet domino des défauts de paiement

- [FENAGRI08] Céder les créances irrécouvrables à un fonds de défaillance public bénéficiant d'une capacité d'aménagement et de renforcement des recouvrements
- [FENAGRI09] Audit indépendant des créances douteuses des entreprises candidates, coordonné par la FENAGRI
- [FENAGRI10] Cogérer le fond par la FENAGRI et l'État pour permettre d'accélérer l'exécution, le suivi et les arbitrages

Renouveler les mesures existantes de report des charges sociales et des échéances fiscales

- [FENAGRI11] Reconduire les reports des charges sociales et fiscales pour la durée nécessaire à une normalisation de l'activité du secteur (12 mois) : mesure bénéficiant aux entreprises ayant connu plus de 30% de baisse de chiffre d'affaires
- [FENAGRI12] Réaliser un audit d'impact Covid-19 sur l'activité par des firmes indépendantes, coordonné par la FENAGRI comme préalable de reconduite



Mesures pour stimuler l'offre

Réduire la TVA sur les produits alimentaires transformés

- [FENAGRI13] Réduire la TVA sur les produits alimentaires transformés :
 - Baisser la TVA sur les produits finis de l'IAA actuellement soumis au taux de 20% à 10% avec engagement d'impacter cette baisse sur les prix de vente consommateurs
 - Pour les boissons, périmètre limité aux eaux de table
 - Pour les pâtes et couscous, passage de 10 à 0%

Mesures spécifiques par branches

Filière Biscuits, chocolaterie et confiserie

- [FENAGRI14] Augmenter la compétitivité des produits fabriqués au Maroc
- [FENAGRI15] Baisser drastiquement les droits de douane des intrants relatifs à la BCC en étendant la mesure 53 à l'ensemble des intrants de la filière afin de combler le déficit de compétitivité vs les produits finis importés
- [FENAGRI16] Ajuster les importations de produits transformés pour orienter la consommation vers les produits locaux
- [FENAGRI17] Renforcer les contrôles sanitaires des produits finis importés (Analyses bactériologiques, physico-chimiques et toxicologiques)
- [FENAGRI18] Imposer un agrément sanitaire délivré par l'ONSSA pour les importateurs de produits finis
- [FENAGRI19] Mettre en place des mesures de réciprocité



Mesures spécifiques par branches

Filière Boissons

- [FENAGRI20] Réviser la TIC (Taxe intérieure sur la consommation)
- [FENAGRI21] Annuler la TIC sur les Eaux de table embouteillées afin d'encourager le redémarrage des ventes
- [FENAGRI22] Réviser la TIC sur les Eaux pétillantes non sucrées pour la réduire de 50% en ligne avec la politique d'indexation aux taux de sucre

Filière Conserves de poisson

- [FENAGRI23] Afin de réapprovisionner les usines marocaines (plutôt que les usines étrangères) en poissons congelés, suspendre les exportations de pélagiques pendant quelques mois le temps d'organiser la reprise à 100% (versus de 30%) de la pêche côtière artisanale
- [FENAGRI24] Permettre le retour de 2 à 1 mètre de distance des ouvrières lorsque les conditions sanitaires sont bien respectées (Absence de distance minimale entre ouvrières avant le Covid-19)

Filière fromages fondus

- [FENAGRI25] Annuler les droits de douane sur l'ensemble des entrants



Plans de Relance Sectoriels

Fédération Fédération Nationale de l'Électricité, de l'Électronique et des Énergies Renouvelables (FENELEC)

Informations sur le secteur et impacts du Covid-19

Le secteur en chiffres

- Nombre d'entreprises affiliées : 574
- Nombre d'emplois : 60.000 à 66.000
- Chiffre d'Affaires (CA) du secteur : 45 à 50 Milliards de Dirhams (MMDH)
- Quote-part du CA à l'export : 1/3 du CA
- Part du PIB du secteur dans le PIB national : 4%

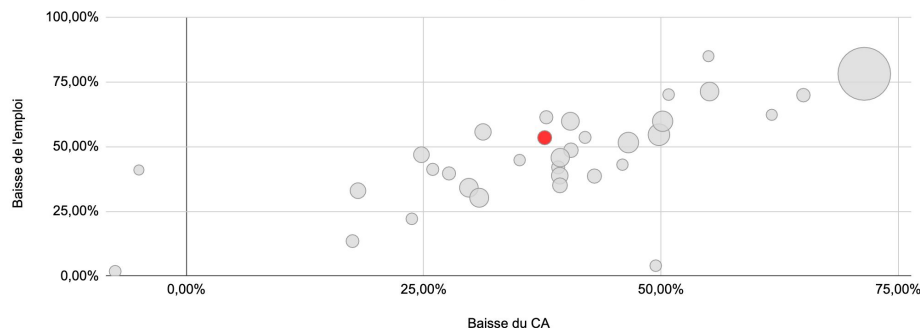
Impacts Covid-19 sur le CA et l'emploi

L'enquête menée par la CGEM auprès des entreprises révèle:

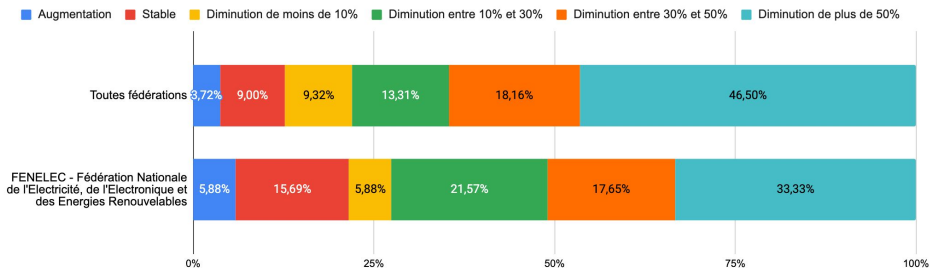
- Baisse du CA est de 37,74%
- Baisse de l'emploi de 53,49%

Baisse du CA et de l'emploi

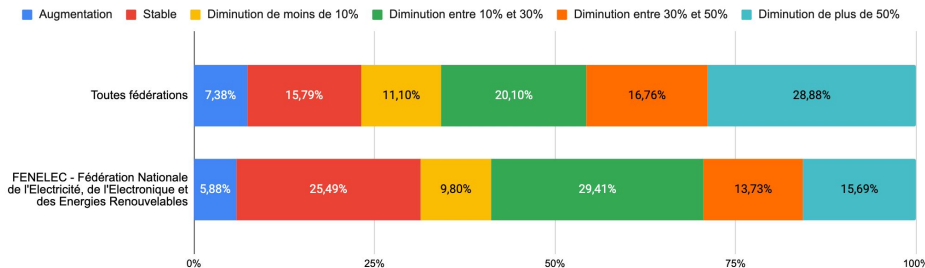
Fédération Nationale de l'Électricité, de l'Électronique et des Énergies Renouvelables



Diminution du CA en mars 2020



Diminution du CA en décembre 2020



Propositions pour le Plan de Relance Sectoriel (1/2)

Mesures pour stimuler la demande

- [FENELEC01] Identifier les produits importés qui peuvent être fabriqués localement, notamment pour la commande publique
- [FENELEC02] Soutenir l'effort d'investissement des entreprises pour le développement de ces produits (équipements, essais...)
- [FENELEC03] Fluidifier le processus de référencement de ces produits, notamment auprès des grands donneurs d'ordre publics
- [FENELEC04] Assurer des commandes, auprès des donneurs d'ordre publics, pour ces produits, notamment dans la phase de lancement
- [FENELEC05] Mettre en place une offre de financement intégrée (Lignes de crédits, assurances, garanties...) pour encourager les entreprises à s'exporter, notamment pour prendre des marchés clés en mains à l'international
- [FENELEC06] Mettre en place des contrats de croissance à l'export avec des procédures fluides, des objectifs et des KPI réalistes, flexibles et dynamiques qui s'adaptent à l'évolution de l'environnement économique local et international
- [FENELEC07] Appliquer obligatoirement et systématiquement, avec des taux significatifs, la préférence nationale pour l'intégralité de la commande publique et par l'ensemble des établissements publics (Ministères, Agences, Offices...)
- [FENELEC08] Lancer une concertation auprès des Fédérations sectorielles pour réviser le décret des marchés publics
- [FENELEC09] L'État doit absolument maintenir, voire renforcer, la commande publique et mettre en place un système d'acomptes conséquents pour les marchés afin d'accélérer le démarrage de l'activité économique de toutes les branches et filières de la profession par effet de cascade
- [FENELEC10] Assurer des commandes pour les produits de substitution, notamment dans la phase de lancement



Plans de Relance Sectoriels

Fédération Fédération Nationale de l'Électricité, de l'Électronique et des Énergies Renouvelables (FENELEC)

Propositions pour le Plan de Relance Sectoriel (2/2)

Mesures pour stimuler l'offre

- [FENELEC11] Reporter de six mois toutes les échéances fiscales des entreprises sans pénalités ni majorations, y compris la levée des acomptes sur l'IS
- [FENELEC12] Mettre en place un fonds pour accompagner les entreprises à déployer les plans de reprise d'activité exigés par les grands donneurs d'ordre
- [FENELEC13] Les donneurs d'ordre publics doivent absolument accélérer le paiement des créances échues et le processus de validation des attachements pour facturation
- [FENELEC14] L'État doit inciter les banques à rendre l'accès aux financements plus flexible et accessible à toutes les catégories d'entreprises, notamment en accordant l'automaticité du nantissement des marchés, droits constatés et refinancement en devises

Mesures transversales

- [FENELEC15] Accélérer et généraliser la soumission électronique aux marchés publics
- [FENELEC16] Pour développer le formel, en général et l'industrie en particulier, il faudrait, entre autres, éradiquer l'économie de rente et mettre en place une équité fiscale



Plans de Relance Sectoriels

Fédération des Industries Culturelles et Créatives (FICC)

Informations sur le secteur et impacts du Covid-19

Le secteur en chiffres

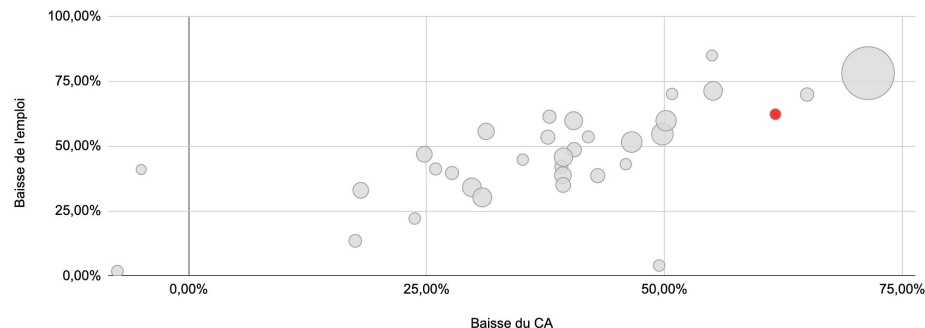
- Nombre d'emplois: 100 000 emplois directs, et tout un écosystème de prestataires, beaucoup plus large

Impacts COVID-19 sur le CA et l'emploi

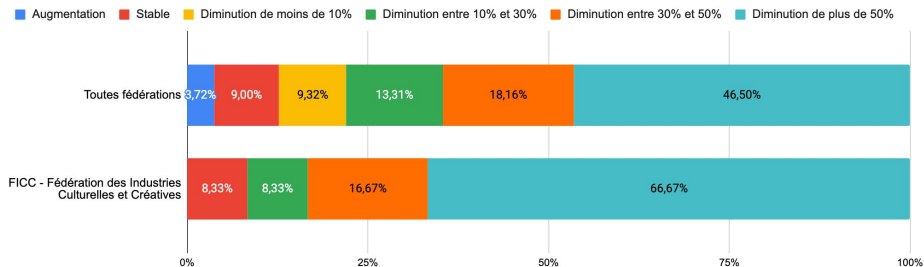
L'enquête menée par la CGEM auprès des entreprises révèle :

- Baisse du CA de 61,67%
- Baisse de l'emploi de 62,33%

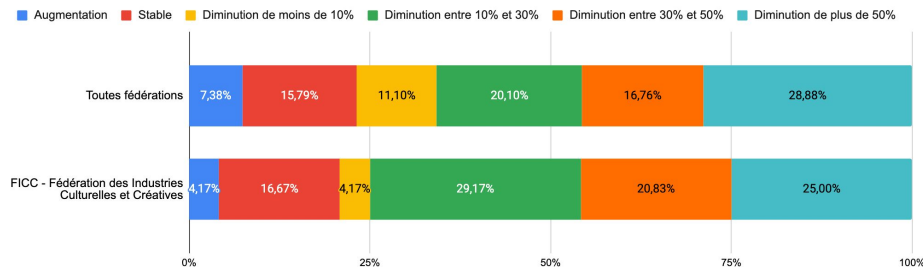
Baisse du CA et de l'emploi
Fédération des Industries Culturelles et Créatives



Diminution du CA en mars 2020



Diminution du CA en décembre 2020



Propositions pour le Plan de Relance Sectoriel (1/5)

Mesures transversales

- [FICC01] Pour les sociétés des 8 filières créatives dont les agences de communication événementielle : une exonération totale de 9 mois de charges (IR, CNSS, AMO), d'avril à décembre, pour celles qui auront préservé 70% à 100% de leurs emplois
- [FICC02] Créer un Fonds Spécial d'Urgence et de Rebond (FSUR) au niveau national pour les professionnels (travailleurs indépendants), les entreprises et les associations phares des différentes filières, les accompagner pour renouer avec une dynamique soutenue du secteur et de l'ensemble de son écosystème, juste après le ramadan et pour les 6 prochains mois. Apporter un solide soutien en faveur de la reprise des activités culturelles, artistiques, événementielles (liées au tourisme) post-coronavirus. Ce fonds doit être une dotation spéciale du budget de l'État estimée à 300 Millions de Dirhams (sources probables fonds sur la copie privée a cumulé 200 Millions de Dirhams au cours de ces 2 dernières années + 100 Millions de Dirhams non versés en soutien à la production cinématographique étrangère)
- [FICC03] Sur ce fonds FSUR, poursuivre l'aide en dotation monétaire pour les artistes, techniciens et professionnels disposant d'une carte professionnelle auprès du Ministère de la Culture (carte d'artiste) et du Centre Cinématographique Marocain : une indemnité de 2 000 dh par mois durant 3 mois (de juillet à septembre). Cette indemnité concerne aussi les dossiers en cours de traitement (carte non encore délivrée) et les artistes du folklore ne disposant pas de carte d'artiste. Le nombre total des personnes concernées par cette mesure : environ 15.000
- [FICC04] Débloquer les subventions déjà accordées aux opérateurs de l'art (théâtre, musique, cinéma, télévision ...) validées par les commissions compétentes et bloquées au niveau de l'Administration et programmer la répartition immédiate des droits d'auteurs pour les artistes inscrits auprès du Bureau Marocain des Droits d'Auteur (BMDA)
- [FICC05] Simplifier les procédures aux collectivités territoriales pour les inciter à engager les budgets 2020 qui leur sont octroyés pour les activités ICC (et soutenir l'écosystème qui est en permanence confronté aux problématiques de financement)



Propositions pour le Plan de Relance Sectoriel (2/5)

Mesures transversales

- [FICC06] Débloquer les règlements en retard dûs aux agences de production événementielle dans le cadre des marchés publics
- [FICC07] Appeler le secteur privé à être solidaire du secteur ICC en encourageant les sponsors à honorer leurs engagements vis-à-vis des producteurs en difficulté (envisager une contribution globale au fonds de soutien)
- [FICC08] Développer des plateformes digitalisées « Made in Morocco », avec accès payant, pour assurer une meilleure accessibilité aux productions artistiques et culturelles des artistes marocains. Les filières Musique, Cinéma, Spectacles vivants sont les plus concernées (Subvention et critères/process à identifier)
- [FICC9] Décliner les commissions d'attributions des cartes d'artiste au niveau des régions du Maroc pour fluidifier le processus
- [FICC10] Créer une cellule d'accompagnement des festivals dans les principales régions concernées pour apporter le soutien financier nécessaire et rapide à ceux qui se tiendront quand même dans l'année et à ceux qui ont accusé des pertes pour cause d'annulation
- [FICC11] Sur fonds FSUR prévoir une rubrique d'aide pour les associations culturelles et encourager la création, appel à projet. Enveloppe estimée à 30 Millions de Dirhams
- [FICC12] Mettre en place un numéro vert dédié aux opérateurs par région afin de répondre aux questions des opérateurs, expliquer les démarches à suivre et les orienter vers le bon interlocuteur



Propositions pour le Plan de Relance Sectoriel (3/5)

Mesures par filière

Cinéma et audiovisuel

- [FICC13] Débloquer aux producteurs de films/documentaires ayant bénéficié du Fonds d'aide du CCM toutes les tranches dues et validées
- [FICC14] Maintenir les subventions attribuées par le CCM et les chaînes TV pour les tournages de films interrompus + relancer les commissions pour de nouveaux projets + annuler les pénalités pour les projets livrés en retard
- [FICC15] Réaffectation au FSUR du budget de 100 Millions de Dirhams destiné au soutien à la production étrangère mais non consommé
- [FICC16] Sur FSUR, soutien direct aux salles de cinéma estimé à 23 Millions de Dirhams (un semestre de perte d'exploitation)

Musique et spectacle vivant

- [FICC17] Sur FSUR, soutenir un plan d'action de tournées de groupes de musique, achats de spectacles (en synergie avec Tourisme pour offre et promotion) estimé à 30 Millions de Dirhams
- [FICC18] Suspendre les taxes sur la billetterie jusqu'à décembre 2020
- [FICC19] Sur FSUR, plan d'action en soutien aux festivals impactés, estimé à 50 Millions de Dirhams

Livre

- [FICC20] Sur FSUR, inscrire une enveloppe budgétaire de 30 Millions de Dirhams pour répondre aux difficultés immédiates des éditeurs, des auteurs et des libraires (hors éditeurs manuels scolaires)



Mesures par filière

Arts plastiques

- [FICC21] Sur FSUR, mettre en place une ligne de soutien en faveur des galeries d'art (aide au loyer), estimée à 12 Millions de Dirhams
- [FICC22] Créer un fonds de soutien pour l'acquisition d'œuvres d'art par l'Administration et les collectivités locales (à l'instar du FRCA en France)
- [FICC23] Accompagner les porteurs de projets en vue d'assurer le report ou le réajustement des événements initialement programmés
- [FICC24] Réactiver les actions de soutien et d'accompagnement de la mutuelle des artistes

Établissements culturels et espaces pluridisciplinaires

- [FICC25] Accompagner les ECEP (Établissements Culturels et Espaces Pluridisciplinaires) à travers l'appui et le soutien des programmations théâtrales de la saison 2020-2021 et autres projets de diffusions culturelles émanant des ECEP (Expositions, signatures littéraires, spectacles vivants...)

Agences événementiel et communication

- [FICC26] Mettre en place une cellule de coordination avec les différents ministères concernés pour assurer une relance du secteur (événements institutionnels, économiques et culturels) pour une approche inclusive des opérateurs et une répartition équitable entre régions
- [FICC27] Sur Fonds FSUR, aide directe à la perte d'exploitation, nécessité de préserver l'emploi dans un secteur très fortement impacté. Estimation budgétaire de minimum 35 Millions de Dirhams



Propositions pour le Plan de Relance Sectoriel (5/5)

Mesures transversales

- [FICC28] Mettre en place un fonds de soutien par région, engagé par le Ministère de la Culture, les collectivités locales et l'ONMT avec des taux variant de 0% pour les auto-entrepreneurs, à 2% pour les petites et moyennes entreprises, garantis par l'État, sous réserve d'un engagement des structures de maintenir 80% de l'emploi
- [FICC29] Lancer très rapidement des appels à projets pour la redynamisation du secteur des filières musique, arts visuels et théâtre par l'attribution des subventions par filière, via les commissions. Dynamiser le champ de la production créative en favorisant le déblocage des process et des fonds en amont pour les 6 prochains mois. Il en va de même pour le CCM concernant le cinéma et les programmes TV
- [FICC30] Créer une plateforme digitale pour faciliter l'inscription des artistes concernés par les droits voisins afin qu'ils puissent eux aussi bénéficier des répartitions. Les ayants droits voisins : Artistes interprètes d'œuvres artistiques et culturelles) sont fortement touchés et ne perçoivent toujours pas, à tort, leurs droits légitimes
- [FICC31] Suspendre le paiement de taxes sur les entrées en salles de spectacles, salles de cinéma, musées...
- [FICC32] Travailler sur un « mapping » détaillé du secteur (le Covid-19 a révélé la fragilité du statut des artistes rattachés à la catégorie informelle et des acteurs des ICC)
- [FICC33] Travailler sur deux axes : 1) Actions culturelles sociales de proximité 2) Industries culturelles, créatives et événementielles
- [FICC34] Mise en place d'un LABEL du Ministère qui renforcera la dimension qualitative des projets selon des critères à définir et à décliner sur les régions, provinces et communes



Plans de Relance Sectoriels

Fédération des Industries Forestières, des Arts Graphiques et de l'Emballage (FIFAGE)

Informations sur le secteur et impacts du Covid-19

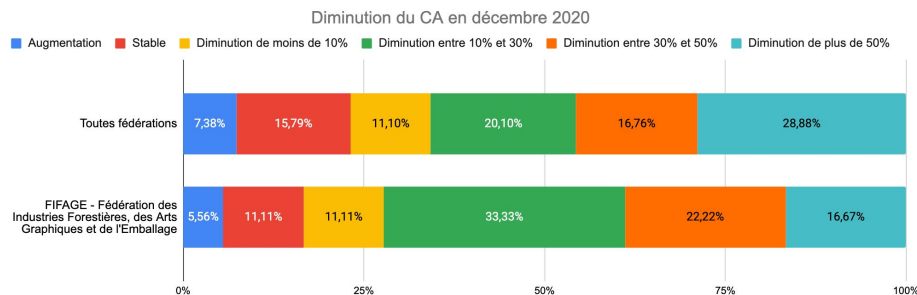
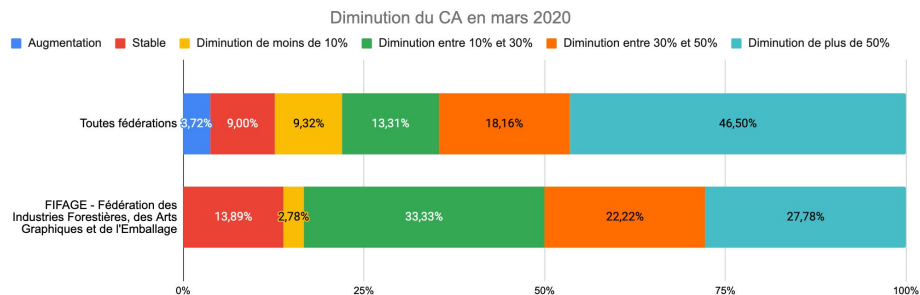
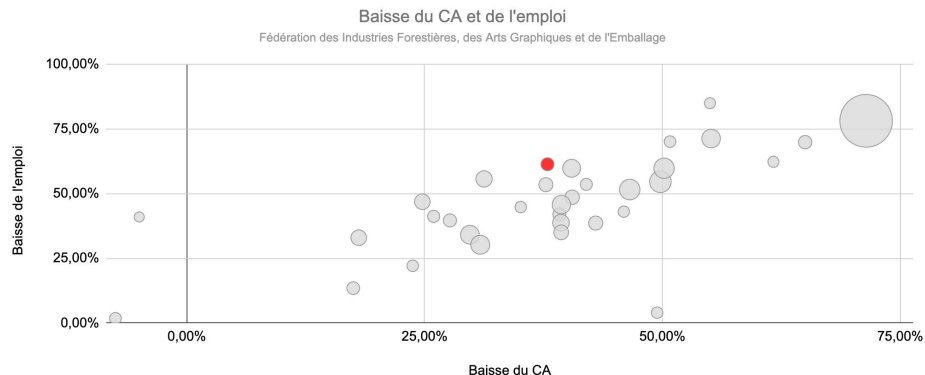
Le secteur en chiffres

- Nombre d'emplois : 7 000 emplois (1% de l'emploi industriel)
- Chiffre d'Affaires (CA) du secteur : 6 Milliards de Dirhams

Impacts Covid-19 sur le CA et l'emploi

L'enquête menée par la CGEM auprès des entreprises révèle :

- Baisse du CA est de 37,91%
- Baisse de l'emploi de 61,39%.



Propositions pour le Plan de Relance Sectoriel (1/3)

Mesures pour stimuler la demande

- [FIFAGE 01] Préférence nationale pour l'impression du livre scolaire (Voir le mémorandum FIFAGE du 09/04/20), pour les années 2020-2021-2022 et interdire l'impression à l'étranger des livres scolaires pour les élèves marocains (même ceux du secteur privé)
- [FIFAGE 02] Pour les Académies et l'opération "1 million de cartables", exiger que le manuel scolaire soit imprimé au Maroc
- [FIFAGE 03] Créer une norme IMANOR pour les livres scolaires, contrôler la conformité à la norme lors de l'importation. Mettre en conformité à cette norme le cahier des charges du Ministère de l'Éducation nationale
- [FIFAGE 04] Campagne de communication et de sensibilisation à la consommation des produits locaux
- [FIFAGE 05] Introduire une taxe parafiscale à l'importation des imprimés (Cf : taxes forestières)
- [FIFAGE 06] Réhabiliter l'imprimé et le dépliant commercial et déconfiner l'impression de presse
- [FIFAGE 07] Exonérer les investissements en équipements du secteur de l'imprimerie de la TVA
- [FIFAGE 08] Secteur exonéré de la TVA avec droit à la déduction pour les investissements
- [FIFAGE 09] Encourager l'industrie verte de recyclage par un accompagnement de l'État
- [FIFAGE 10] Subventionner le ramassage des vieux papiers et cartons
- [FIFAGE 11] Élargir et prolonger les grands plans portés par plusieurs secteurs et accélérés par les stratégies des marchés (e.g : Plan Maroc Vert)
- [FIFAGE 12] Campagne de communication sur la collecte et le tri du vieux papier et du carton
- [FIFAGE 13] Fluidifier l'accès aux marchés publics



Propositions pour le Plan de Relance Sectoriel (2/3)

Mesures pour stimuler l'offre

- [FIFAGE 14] Réduire le coût de l'énergie pour les années 2020-2021-2022
- [FIFAGE 15] Inciter les grandes entreprises à accélérer les paiements des factures des TPE & PME
- [FIFAGE 16] Baisser le taux directeur de Bank Al Maghrib
- [FIFAGE 17] Accélérer le délai de traitement, unifier et simplifier le produit Damane Oxygène de la CCG
- [FIFAGE 18] Assouplir les critères d'éligibilité de Damane Oxygène aux industriels présentant une tension dans leur trésorerie sans tenir compte de la situation de leurs comptes ou arriérés éventuels et qui ont été fragilisés davantage par la crise actuelle, étant précisé que l'objectif recherché est de préserver tout le tissu industriel et d'éviter de précipiter la défaillance des entreprises
- [FIFAGE 19] Financer le besoin en fonds de roulement des entreprises, incluant les intrants nécessaires à la production industrielle, indépendamment des lignes accordées dans la mesure où ces lignes peuvent être réparties entre plusieurs banques
- [FIFAGE 20] Pour les entreprises à l'arrêt : octroyer une aide directe pour faire face aux charges fixes incompressibles (Salaires, Loyers, etc.)
- [FIFAGE 21] Débloquer l'aide décidée au profit des imprimeurs de la presse (Article 7 du code de la presse et de l'édition du 10 août 2016)
- [FIFAGE 22] Débloquer les licences d'exportation



Propositions pour le Plan de Relance Sectoriel (3/3)

Mesures pour stimuler l'offre

- [FIFAGE 23] Subventionner les exportations et offrir des avantages fiscaux aux entreprises exportatrices de la production locale
- [FIFAGE 24] Mettre en place des mesures de sauvegarde pour 2020-2021-2022 sur tous les produits fabriqués ou transformés au Maroc
- [FIFAGE 25] Baisser l'IR et la Taxe professionnelle
- [FIFAGE 26] Mettre en place un mécanisme de prime à l'embauche
- [FIFAGE 27] Créer une banque publique d'investissement pour prise de participation libérée après constatation du versement delta IS plus delta charge sociale
- [FIFAGE 28] Constater le versement delta IS plus delta charge sociale
- [FIFAGE 29] Inclure les secteurs de l'imprimerie et du ramassage des vieux papiers et cartons dans la liste des secteurs sinistrés, éligibles à une aide directe de l'État



Plans de Relance Sectoriels

Fédération des Industries Métallurgiques Mécaniques et Électromécaniques (FIMME)

Informations sur le secteur et impacts du Covid-19

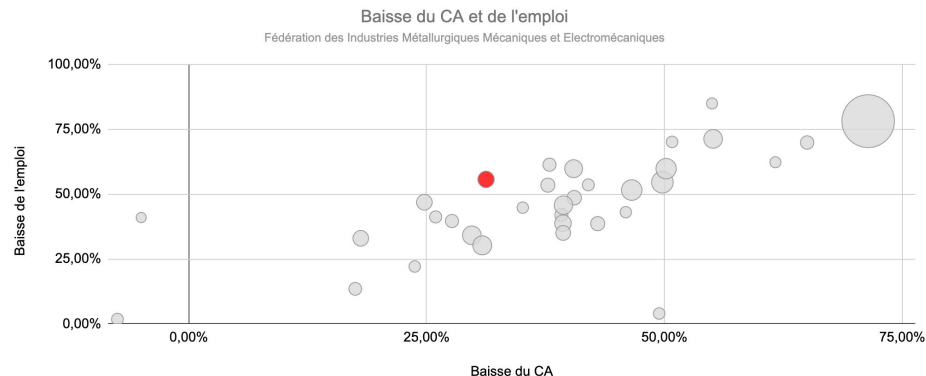
Le secteur en chiffres

- Nombre d'entreprises affiliées : 183
- Nombre d'entreprises du secteur : 1600.
- Nombre d'emplois : 87.400
- Chiffre d'Affaires (CA) du secteur : 51 964 Millions de Dirhams
- Quote-part du CA à l'export : 8 166 Millions de Dirhams
- Part du PIB du secteur dans le PIB national : 4,7%

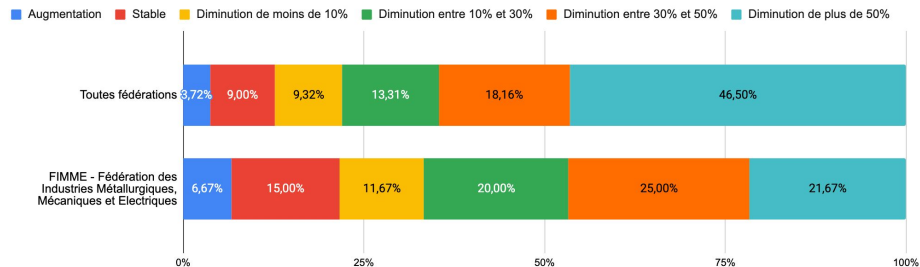
Impacts Covid-19 sur le CA et l'emploi

L'enquête menée par la CGEM auprès des entreprises révèle :

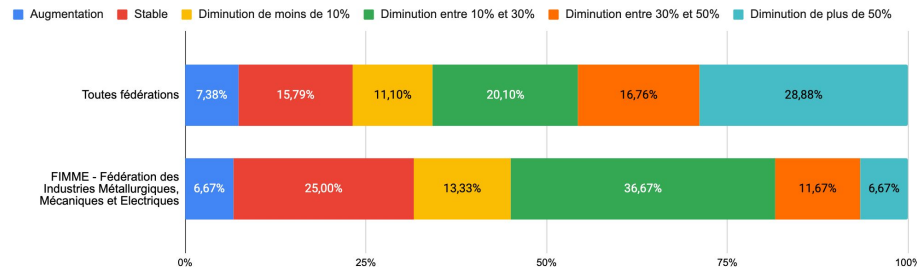
- Baisse du CA est de 31,25%
- Baisse de l'emploi de 55,71%



Diminution du CA en mars 2020



Diminution du CA en décembre 2020



Plans de Relance Sectoriels

Fédération des Industries Métallurgiques Mécaniques et Électromécaniques (FIMME)

Propositions pour le Plan de Relance Sectoriel (1/2)

Mesures pour stimuler la demande

- [FIMME01] Limiter les importations des produits fabriqués localement en quantité suffisante et de bonne qualité, en évitant d'impacter le besoin en matière première pour les industriels, sur la base de la liste négative élaborée par la FIMME, en accélérant les mesures de protection afin de libérer des parts de marché locales et pour optimiser les coûts de façon à pouvoir être compétitif à l'export
- [FIMME02] Appliquer la préférence nationale de 25% dans la commande publique et privée, avec un taux minimal d'intégration local de 51% et supprimer les cautions bancaires sur les marchés (hors caution CRA)
- [FIMME03] Maintenir le programme des investissements publics et grands investissements privés en liant certaines subventions publiques (avec déblocage rapide des fonds) ou avantages à l'intégration locale avec un suivi rigoureux du respect de l'intégration (e.g : Projet Gazier ONEE, Port Nador West Med, Entrepôts de stockage carburants stratégiques, Ponts et ouvrages métalliques, Projets OCP, Projets Solaire MASEN, LGV Agadir...)

Mesures pour stimuler l'offre

- [FIMME04] Renforcer les capacités financières des IMME par la mise en place de banques de développement industriel ou fonds de soutien à l'industrie ou fonds d'investissement public, notamment pour l'octroi de fonds pour la trésorerie et de lignes de fonctionnement suffisantes avec des taux bas et le rééchelonnement des crédits (MT-LT-Leasing)
Ce secteur est un secteur transverse, basé sur l'investissement continu et sur des besoins en BFR très importants pour survivre, redémarrer et trouver de nouvelles opportunités afin de stimuler l'offre et préserver les emplois



Propositions pour le Plan de Relance Sectoriel (2/2)

Mesures transversales

- [FIMME05] Renforcer le taux de digitalisation du secteur à travers, notamment, un dispositif d'appui qui pourra être porté par Maroc-PME et la promotion nationale des compétences du secteur IT (Abolition des listes de prestataires homologués, obligation de publication des AO et consultations par les donneurs d'ordre et les entreprises privées sur des plateformes digitales)



Plans de Relance Sectoriels

Fédération Interprofessionnelle des Secteurs Avicoles (FISA)

Informations sur le secteur et impacts du Covid-19

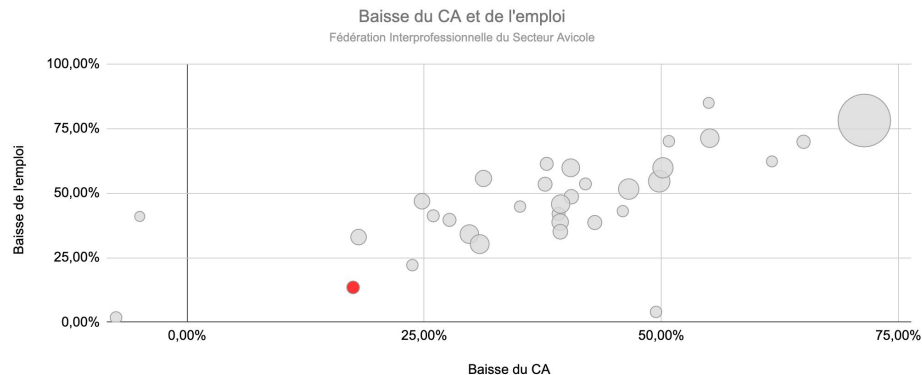
Le secteur en chiffres

- 7 626 élevages de poulet de chair/885 élevages de dinde chair
- 251 élevages de poules pondeuses
- 43 usines de fabrication d'aliments composés/59 unités d'accoupage/27 abattoirs industriels avicoles/19 unités de conditionnement d'oeufs de consommation/3 unités de transformation d'oeufs
- Investissements cumulés : 13,5 Milliards de Dirhams
- Chiffre d'Affaires (CA) du secteur : 32,5 Milliards de Dirhams -
- Emplois directs et indirects : 530 000

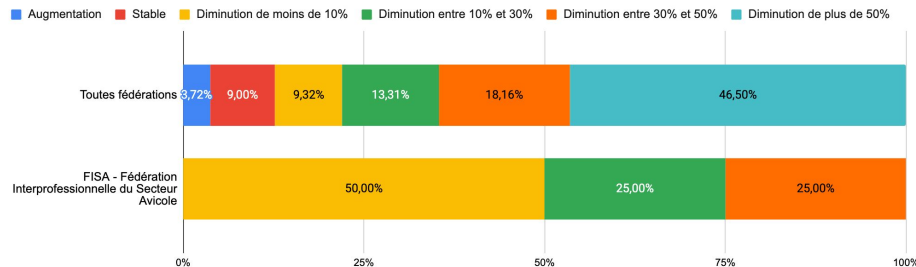
Impacts Covid-19 sur le CA et l'emploi

L'enquête menée par la CGEM auprès des entreprises révèle :

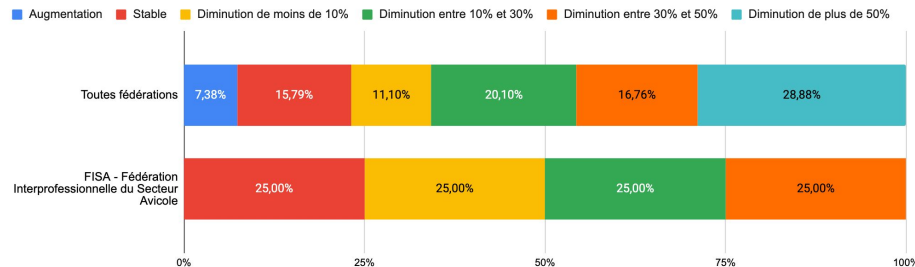
- Baisse du CA est de 17,50%
- Baisse de l'emploi de 13,50%.



Diminution du CA en mars 2020



Diminution du CA en décembre 2020



Plans de Relance Sectoriels

Fédération Interprofessionnelle des Secteurs Avicoles (FISA)

Propositions pour le Plan de Relance Sectoriel (1/2)

Mesure pour stimuler la demande

- [FISA08] Réouvrir les souks hebdomadaires

Mesures pour stimuler l'offre

- [FISA01] Revoir le statut fiscal des éleveurs de volaille et leur reclassement dans le secteur agricole. Un benchmark à l'échelle internationale fait ressortir que seul le Maroc classe encore l'activité avicole dans le secteur d'activité des marchands de gros (!) et non dans le secteur agricole
- [FISA02] Activer la mise en oeuvre de la convention spécifique de financement des projets de modernisation des points de distribution des volailles conduite par le Ministère du Commerce et de l'Industrie



Propositions pour le Plan de Relance Sectoriel (2/2)

Mesures transversales

- [FISA03] Renforcer les contrôles au sujet de l'obligation de l'approvisionnement de la restauration collective en viandes de volaille issues exclusivement des abattoirs industriels avicoles
- [FISA04] Soutenir la production des usines d'aliments par le lancement, dans le cadre de la lutte contre les effets de la sécheresse, d'un appel d'offres pour les aliments pour ruminants (ovins et bovins) subventionnés
- [FISA05] Revoir les niveaux de subventions pour les produits à l'export, notamment à destination des pays de l'Afrique de l'Ouest
- [FISA06] Prévoir une campagne de communication à grande échelle pour la promotion de la consommation des produits avicoles
- [FISA07] La subvention prévue à l'export d'oeufs à couver (OAC) et des poussins d'un jour s'élève à -1000 DH/tonne soit 0,06 DH/OAC et 0,05 DH/poussin. Ce qui représente respectivement à peine 2% et 1,25% de la valeur desdits produits. Ces niveaux sont jugés trop faibles pour susciter une véritable dynamique à l'export, surtout vers les pays d'Afrique où le coût du fret reste exorbitant. Aussi, il faudrait relever le niveau de la subvention à l'export à : - 0,30 DH/OAC et 0,50 DH/poussin soit 4500 DH/tonne pour les OAC et 10000 DH/tonne pour les poussins



Plans de Relance Sectoriels

Fédération des Industries des Matériaux de Construction (FMC)

Informations sur le secteur et impacts du Covid-19

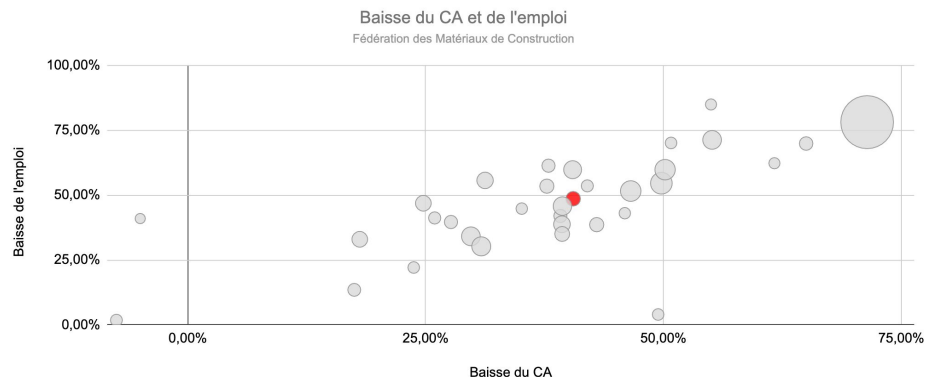
Le secteur en chiffres

- Nombre d'entreprises du secteur : 700 entreprises
- Nombre d'emplois : 200 000 emplois directs et indirects
- Chiffre d'Affaires (CA) du secteur : 45 Milliards de Dirhams
- Valeur ajoutée du secteur : 14 Milliards de Dirhams
- Part du PIB du secteur dans le PIB industriel national : 6,6%

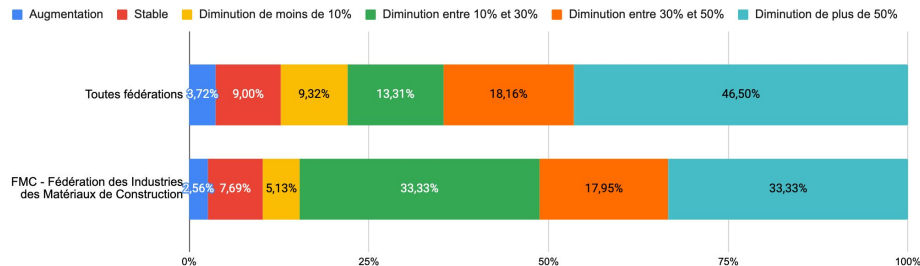
Impacts Covid-19 sur le CA et l'emploi

L'enquête menée par la CGEM auprès des entreprises révèle :

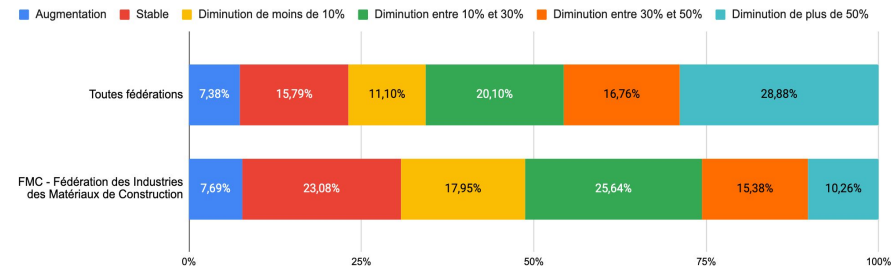
- Baisse du CA de 40,51 %
- Baisse de l'emploi de 48,64 %



Diminution du CA en mars 2020



Diminution du CA en décembre 2020



Propositions pour le Plan de Relance Sectoriel (1/5)

Mesures pour stimuler la demande

- [FMC01] Soutenir et appeler au redémarrage des chantiers BTP à l'arrêt
- [FMC02] Renforcer la commande publique par le maintien des grands projets d'investissement BTP et l'accélération de leur ouverture

Relancer le secteur immobilier

- [FMC03] Estimer les stocks existants dans le logement social
- [FMC04] Encourager le développement du logement destiné à la classe moyenne (demande importante et ancienne)
- [FMC05] Régionaliser le logement social
- [FMC06] Alléger et fluidifier les procédures administratives
- [FMC07] Instauration des encouragements pour l'acquisition de biens immobiliers
- [FMC08] Faciliter le financement pour les primo-acquéreurs
- [FMC09] Appliquer des mesures fiscales et de financement



Propositions pour le Plan de Relance Sectoriel (2/5)

Mesures pour stimuler la demande

Apporter des ajustements importants dans les marchés publics

- [FMC10] Systématiser la préférence nationale dans les appels d'offres, en appliquant le taux maximal prévu par l'actuelle réglementation des marchés publics
- [FMC11] Actualiser et systématiser l'application des Cahiers des Prescriptions Communes (CPC) pour le second œuvre des projets lancés par le secteur public
- [FMC12] Allotir le second œuvre pour permettre aux entreprises nationales spécialisées de réaliser directement les travaux
- [FMC13] Accélérer le lancement des appels d'offres travaux de BTP déjà programmés et lancement de nouveaux chantiers d'envergure dans le cadre de la Loi de Finances rectificative, tout en assurant la couverture équilibrée des Régions du Royaume
- [FMC14] Réaménager le code des marchés publics : interdiction formelle d'adjuger les marchés à moins de 25 % de la valeur estimative du marché
- [FMC15] Suspendre les importations, en 2020 et 2021, de tous les produits fabriqués localement
- [FMC16] Rendre obligatoire, avec contrôle et sanction, l'utilisation des matériaux de construction fabriqués localement dans les marchés publics et les secteurs bénéficiaires du soutien de l'État, entre autres, la promotion immobilière.



Propositions pour le Plan de Relance Sectoriel (3/5)

Mesures pour stimuler l'offre

- [FMC17] Redémarrer les plateformes logistiques (revendeurs, distributeurs...)
- [FMC18] Faciliter les déplacements des personnes missionnées à travers le territoire national
- [FMC19] Renforcer le contrôle normatif et qualitatif des produits utilisés dans le bâti
- [FMC20] Suspendre les Accords de Libre-échange défavorables au Maroc
- [FMC21] Lutter contre l'informel comme priorité nationale
- [FMC22] Baisser les coûts de l'énergie (hydrocarbures, gaz et électricité)



Propositions pour le Plan de Relance Sectoriel (4/5)

Mesures transversales

Fiscalité

- [FMC23] Déductibilité du montant de la contribution au fonds Covid-19 : prévoir une option pour déduire la totalité de la contribution sur l'impôt de l'exercice 2020
- [FMC24] Baisser les droits d'enregistrement et les frais de la Conservation foncière en faveur des acquéreurs des logements
- [FMC25] Exonérer de la TVA les intérêts bancaires des crédits destinés aux logements sociaux
- [FMC26] Supprimer les taxes parafiscales (TSC)

Financement

- [FMC27] Octroyer des lignes de crédit de fonctionnement, aux industriels, pour alléger leur trésorerie avec une facilitation de l'accès au crédit « Damane Oxygène »
- [FMC28] Reporter les échéances, dans les meilleures conditions, sur l'ensemble des crédits d'investissement
- [FMC29] Mettre en place des produits de lease-back adaptés aux opérateurs de la filière
- [FMC30] Fluidifier les circuits et accélérer les paiements des travaux réalisés pour l'État
- [FMC31] Baisser de manière substantielle les taux d'intérêt appliqués par les banques
- [FMC32] Soutenir financièrement le secteur des Matériaux de Construction pour la reconstitution du fonds de roulement
- [FMC33] Nantir les marchés publics par les banques avant démarrage des travaux
- [FMC34] Libérer les paiements des entreprises et les retenues de garantie bloquées au niveau du trésor public



Propositions pour le Plan de Relance Sectoriel (5/5)

Mesures transversales

Assurance-crédit clients

- [FMC35] Suspendre les revues à la baisse et/ou suppression des garanties et favoriser le maintien des couvertures pré-Covid 19 afin de soutenir la reprise du secteur et des livraisons
- [FMC36] Mettre en place un mécanisme de garantie des risques crédit via un organisme national (CCG ou filiales de banques marocaines, assurances)



Plans de Relance Sectoriels

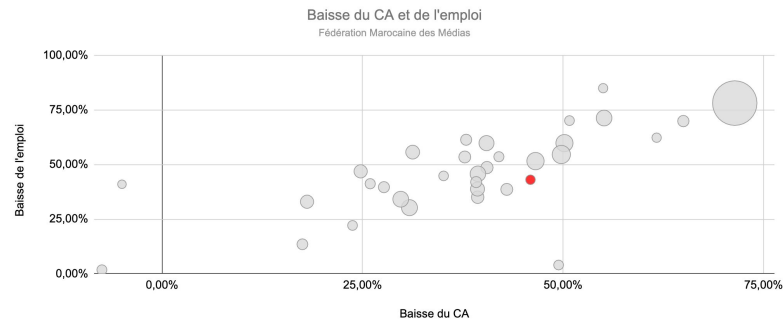
Fédération Marocaine des Médias (FMM)

Informations sur le secteur et impacts du Covid-19

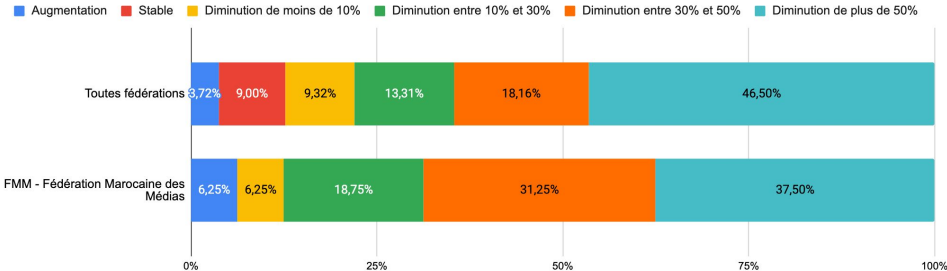
Impacts Covid-19 sur le CA et l'emploi

L'enquête menée par la CGEM auprès des entreprises révèle :

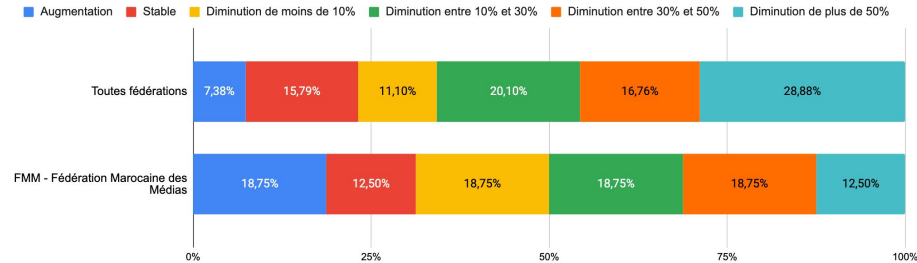
- Baisse du CA est de 45,93%
- Baisse de l'emploi de 43,06%



Diminution du CA en mars 2020



Diminution du CA en décembre 2020



Propositions pour le Plan de Relance Sectoriel (1/1)

Mesures relatives au sous-secteur de la radio

- [FMM01] Abandonner la taxe payée à la HACA sur les fréquences accordées
- [FMM02] Dispenser du paiement des loyers pour l'utilisation des relais de la SNRT et de 2M qui permettent de couvrir tout le territoire. étant donné que les radios assurent une mission de service public
- [FMM03] Supprimer de la taxe de 5% sur la publicité radiodiffusée, prélevée sur le chiffre d'affaires des radios privées au bénéfice de l'audiovisuel public, lui même déjà financé
- [FMM04] Annuler les redevances payées à la HACA par les radiodiffuseurs privés au titre des années 2020/2021. Le produit de ces redevances (environ 5 millions de dhs par an) est versé au budget général de la HACA en complément des dotations de l'État



Plans de Relance Sectoriels

Fédération Nationale des Agents et Courtiers d'Assurance au Maroc (FNACAM)

Informations sur le secteur et impacts du Covid-19

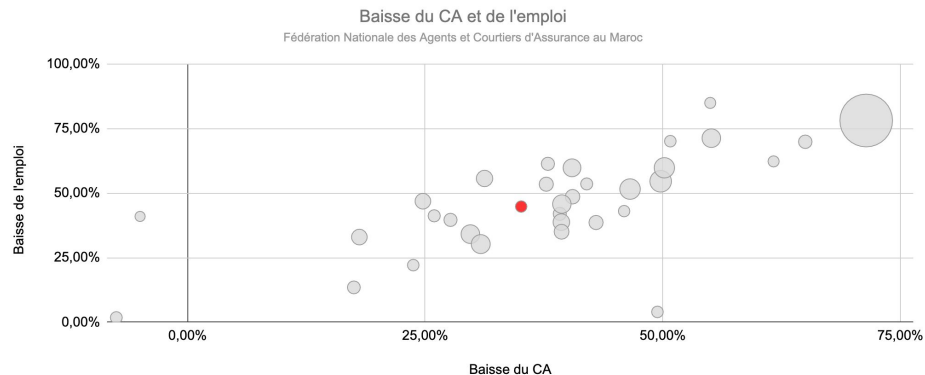
Le secteur en chiffres

- Nombre d'intermédiaires d'assurances : 2.128
 - 1.670 agents
 - 458 courtiers
 - 629 bureaux de gestion directe
- Nombre d'emplois : environ 20.000

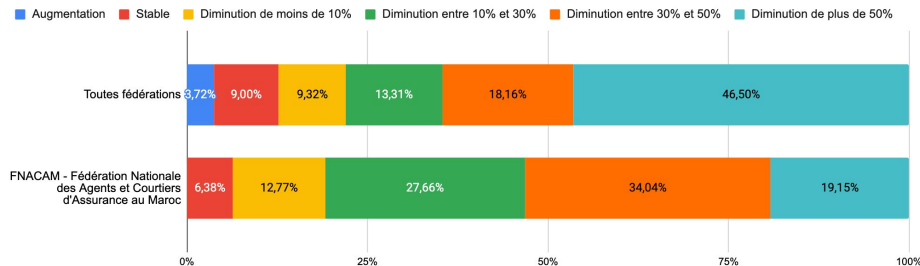
Impacts Covid-19 sur le CA et l'emploi

L'enquête menée par la CGEM auprès des entreprises révèle :

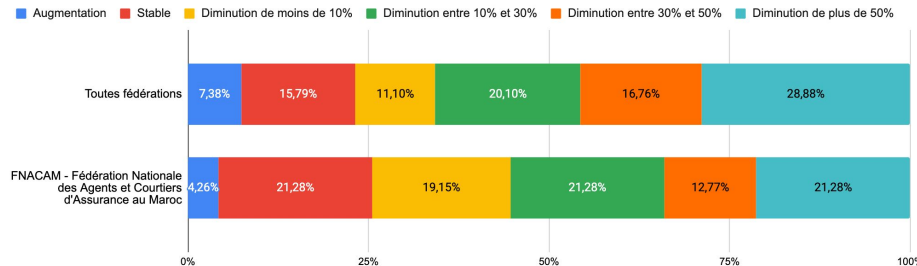
- Baisse du CA est de 35,10%
- Baisse de l'emploi de 44,82%



Diminution du CA en mars 2020



Diminution du CA en décembre 2020



Plans de Relance Sectoriels

Fédération Nationale des Agents et Courtiers d'Assurance au Maroc (FNACAM)

Propositions pour le Plan de Relance Sectoriel (1/1)

Mesures pour stimuler l'offre

- [FNACAM01] Veiller à ce que la commission des intermédiaires ne soit pas impactée par les mesures prises par les compagnies en faveur des assurés
- [FNACAM02] Maintenir la revendication relative à la suppression de la taxe sur les commissions auprès de la DGI
- [FNACAM03] Insister pour que le secteur de l'assurance soit intégré dans la liste des entreprises éligibles à l'indemnité CNSS



Plans de Relance Sectoriels

Fédération Nationale du Bâtiment et Travaux Publics (FNBTP)

Informations sur le secteur et impacts du Covid-19

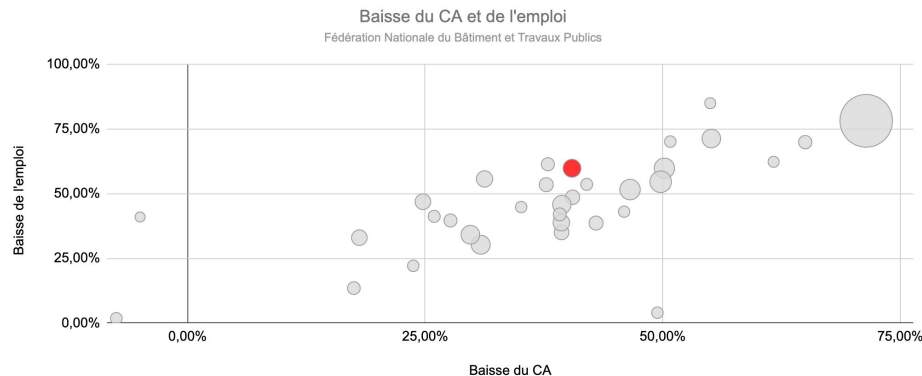
Le secteur en chiffres

- Nombre d'entreprises affiliées : 2050
- Nombre d'entreprises qualifiées et classées : près de 6 000
- Nombre d'emplois : 1 280 000 emplois au 4ème trimestre 2018, 500 000 à 750 000 emplois au sein des entreprises du BTP
- Chiffre d'Affaires (CA) du secteur : 59 686 Millions de Dirhams
- Part du PIB du secteur dans le PIB national : +6%
- Contribution à la Formation Brute de Capital Fixe : 152181 Millions de Dirhams, soit plus de 43%

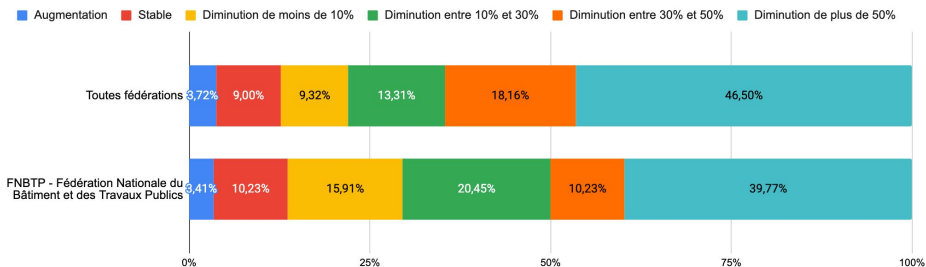
Impacts Covid-19 sur le CA et l'emploi

L'enquête menée par la CGEM auprès des entreprises révèle :

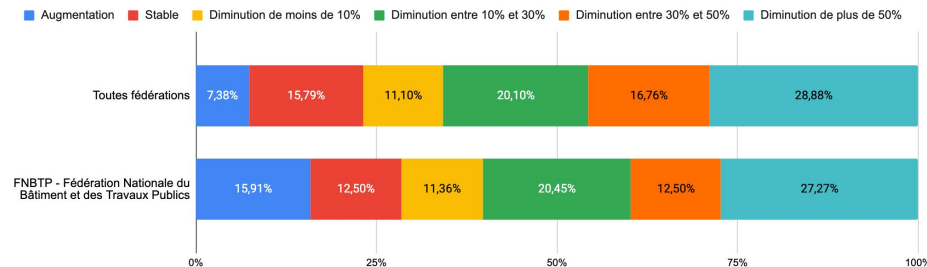
- Baisse du CA est de 40,45%
- Baisse de l'emploi de 59,84%



Diminution du CA en mars 2020



Diminution du CA en décembre 2020



Propositions pour le Plan de Relance Sectoriel (1/3)

Mesures pour stimuler la demande

- [FNBTP01] Instaurer la préférence nationale systématique de 15% pour tous les marchés publics y compris ceux des Collectivités Territoriales et les Établissements et Entreprises Publics
- [FNBTP02] Accélérer la réalisation des dispositions du contrat-programme du BTP et de l'Ingénierie en matière d'adéquation de la commande publique, avec la maximisation de la Valeur Ajoutée Locale, notamment par :
 - la levée des obstacles à la participation des entreprises nationales à tout appel d'offres lancé au Maroc
 - l'accompagnement et le soutien à l'export des entreprises du BTP, surtout vers les marchés cibles
- [FNBTP03] Instaurer l'octroi systématique des avances de démarrage de 15 à 20% selon les cas pour tous les marchés publics
- [FNBTP04] Améliorer les conditions de réalisation de la commande publique par les entreprises notamment par :
 - la fluidification de la communication entre entreprises et maîtres d'ouvrages
 - la bonne préparation des marchés : Autorisation, Expropriation, Documents techniques, Gestion des réclamations...
- [FNBTP05] Imposer un délai de réponse des maîtres d'ouvrage aux sollicitations des entreprises
- [FNBTP06] Adopter un délai de paiement aux maîtres d'ouvrage (Un décompte par mois et transmission du décompte au Trésor dans un délai de 10 jours fin de mois)
- [FNBTP07] Lancer un programme ambitieux d'investissement prioritaire dans les infrastructures et le BTP en général
- [FNBTP08] Relancer la commande publique de manière conséquente et volontariste
- [FNBTP09] Réviser la règle classique du moins disant pour l'attribution des marchés publics dans le but de combattre la casse des prix
- [FNBTP10] Réviser les montants et délais de libération des cautionnements et retenues de garantie
- [FNBTP11] Encourager la participation des entreprises nationales aux PPP



Propositions pour le Plan de Relance Sectoriel (2/3)

Mesures pour stimuler l'offre

- [FNBTP12] Déclarer un moratoire sur les pénalités de retard sur toute la période de l'état d'urgence sanitaire et appliquer le cas de force majeure pour tous les marchés à l'arrêt avec prise en compte des impacts des mesures sanitaires sur l'exécution des marchés
- [FNBTP13] Accélérer la réalisation des dispositions du contrat-programme du BTP et de l'Ingénierie signé le 24/09/2018, et notamment :
 - la consécration du rôle stratégique de l'Entreprise Nationale du BTP dans la réalisation des objectifs nationaux
 - l'accélération de la réforme des textes réglementaires régissant la passation et l'exécution de la commande publique
 - l'optimisation des processus de l'Administration et le développement de l'esprit d'écoute et de partenariat maîtres d'ouvrage-entreprises
 - la réforme de la gouvernance du système de qualification et de classification à travers le renforcement du rôle de la FNBTP, son unification et sa généralisation
- [FNBTP14] Adopter les mesures urgentes de sauvegarde pour préparer la reprise, notamment :
 - faire bénéficier de l'indemnité Covid-19 tous les salariés au chômage forcé, quelque soit l'effectif de l'entreprise qui les déclare et ce, pour la durée effective de ce chômage, comprise entre le 15 mars et le 30 juin et inviter les parties concernées à trouver une solution pour les salariés qui n'ont pu rejoindre leur lieu de travail à cause de l'état d'urgence sanitaire
 - mettre en place un mécanisme souple et adéquat pour faciliter ces déplacements intra et intervilles nécessaires pour les entreprises et la marche des chantiers
- [FNBTP15] Soutenir les entreprises dans la mise en place des règles sanitaires, distanciation, masques, dépistage, hygiène etc...



Propositions pour le Plan de Relance Sectoriel (3/3)

Mesures transversales

- [FNBTP16] Accorder des avantages au secteur informel pour l'inciter à rejoindre le formel en commençant par la sous-traitance protégée auprès des entreprises structurées
- [FNBTP17] Concrétiser les dispositions du contrat-programme concernant la Formation Professionnelle et la Formation Continue dans le BTP
- [FNBTP18] Concrétiser les dispositions du contrat-programme concernant la modernisation et le renforcement de la structure organisationnelle, technique et financière des entreprises
- [FNBTP19] Concrétiser les dispositions du contrat-programme concernant l'attractivité du secteur formel
- [FNBTP20] Ouvrir l'accès aux crédits à moyen terme avec une durée de 5 à 7 ans et une période de grâce de 2 ans sur le critère d'un pourcentage de plus de 10% à 15 % du chiffre d'affaires
- [FNBTP21] Alléger la trésorerie des entreprises et amener le secteur bancaire à soutenir les entreprises, par :
 - le report sans conditions des échéances de remboursement des crédits bancaires
 - la facilitation de l'accès à Damane Oxygène à toutes les entreprises quelque soit leur chiffre d'affaires
 - le raccourcissement des délais de paiements publics
 - la facilitation du nantissement des marchés
- [FNBTP22] Bien clarifier les justificatifs relatifs aux chiffres d'affaires et leurs délais, en tenant compte des délais d'établissement des décomptes en vue d'être en situation régulière avec la CNSS et le Fisc, conformément aux dispositions du CVE en la matière
- [FNBTP23] Mettre en place une banque de développement capable de soutenir les entreprises en difficulté



Plans de Relance Sectoriels

Fédération Nationale des Promoteurs Immobiliers (FNPI)

Informations sur le secteur et impacts du Covid-19

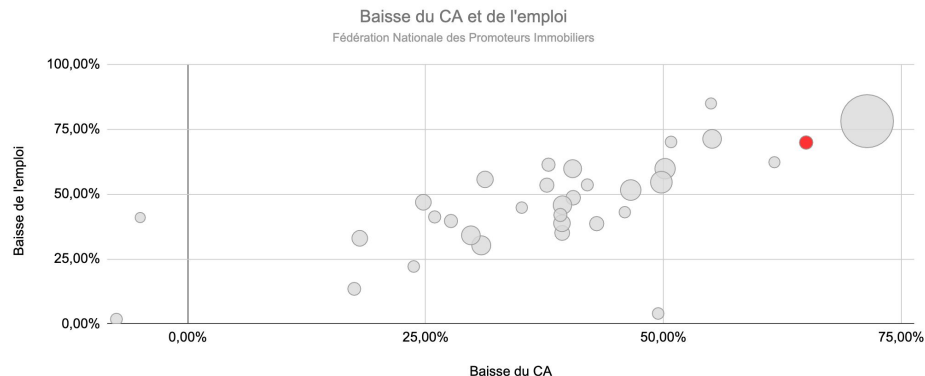
Le secteur en chiffres

- Nombre d'entreprises affiliées : 2050
- Nombre d'emplois : 1 280 000 emplois au 4ème trimestre 2018, 500 000 à 750 000 emplois pour les entreprises du BTP
- Chiffre d'Affaires (CA) du secteur : 59 686 Millions de Dirhams
- Quote-part du CA à l'export : non recensée
- Part du PIB du secteur dans le PIB national : 6%

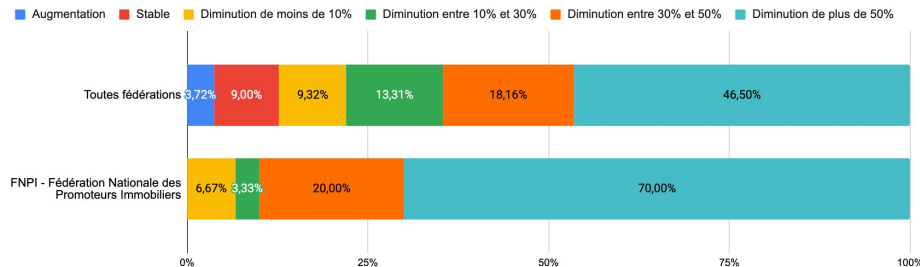
Impacts Covid-19 sur le CA et l'emploi

L'enquête menée par la CGEM auprès des entreprises révèle :

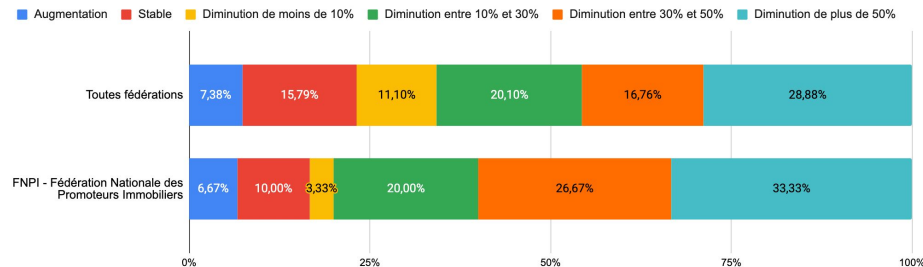
- Baisse du CA est de 65%
- Baisse de l'emploi de 69,93%.



Diminution du CA en mars 2020



Diminution du CA en décembre 2020



Propositions pour le Plan de Relance Sectoriel (1/5)

Mesures pour stimuler la demande

Mesures pour concrétiser les promesses de vente en cours et finaliser les projets en cours

- [FNPI01] Ouverture obligatoire et non facultative telle que stipulé dans la circulaire du 18.04.2020 de la chambre des notaires, de toutes les études notariales pour concrétiser toutes les opérations et traiter rapidement les dossiers dans des conditions sanitaires adéquates et définies
- [FNPI02] Coordonner avec les conservations foncières pour activer les dossiers en cours de façon numérique sans besoin de produire les dossiers physiques pour l'instant. Les notaires déposeront ultérieurement les dossiers originaux aux conservations selon les directives du Directeur Général de l'ANCFCC
- [FNPI03] Activer les traitements des dossiers bancaires concernant les crédits déjà accordés et en cours avec des délais de traitement ne dépassant pas 5 jours ouvrables
- [FNPI04] Accorder aux notaires les déplacements dans les agences bancaires pour signature des contrats de crédit au lieu d'imposer aux banques de se déplacer chez les notaires
- [FNPI05] Suspendre les légalisations de signatures des contrats bancaires et autres en les signant simplement devant notaire
- [FNPI06] Mettre en place une adresse mail au sein du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Politique de la Ville pour toute réclamation concernant le traitement des dossiers en retard d'instruction à travers le Royaume et l'obtention des permis d'habiter des réceptions provisoires et des diverses instructions des dossiers en retard, avec réponse à donner aux requérants sous les 48 h. A notre sens, c'est la seule mesure de contrôle des Administrations périphériques qui pourra véritablement activer le principe de la reddition des comptes et la crainte d'un contrôle et de sanctions de la hiérarchie des fonctionnaires récalcitrants. L'ANCFCC a mis en place une telle disposition qui a fluidifié considérablement les retards administratifs des traitements des dossiers



Propositions pour le Plan de Relance Sectoriel (2/5)

Mesures pour stimuler la demande

- [FNPI07] Certains acquéreurs en difficulté financière, dont la finalisation des ventes n'est pas réalisée, menacent d'occuper de force leurs logements. Ces acquéreurs ont besoin urgemment de se loger, même dans des biens non finis, non réceptionnés et non titrés. Des risques de débordement sont réels
- [FNPI08] Accélérer les remboursements de la TVA pour les logements sociaux
- [FNPI09] Augmenter les montants des crédits alloués aux acquéreurs avec rallongement sur 25 ans des annuités de remboursement de façon à ce que les mensualités correspondent aux éventuels loyers des prix du marché à payer du même bien
- [FNPI10] Faire garantir par l'État les crédits acquéreurs aux faibles revenus dans les conditions de crise actuelles, notamment pour les souscripteurs dont les emplois sont menacés ou perdus
- [FNPI11] Octroyer des crédits FOGARIM sans restrictions ni réserves aux requérants, dans les mêmes conditions qu'avant la pandémie, par toutes les banques et pas uniquement la BP et le CIH qui les fournissent à 80% actuellement
- [FNPI12] Réduire les taux de crédit des banques pour inciter les citoyens à acquérir un logement
- [FNPI13] Réduire les taux d'enregistrement et du foncier aux acquéreurs comme mesure incitative à l'acquisition



Mesures pour stimuler l'offre

Mesures concernant les chantiers en cours

- [FNPI14] Dans le cas d'une éventuelle décision des autorités d'une reprise des travaux, permettre la circulation des ouvriers et des transports de matériaux entre villes et sur les routes
- [FNPI15] Décider et définir les conditions de reprise éventuelle du travail dans les chantiers sur un guide clairement établi, validé par l'État et à mettre à la disposition des professionnels et des opérateurs dans les conditions de crise actuelles. Aucune incertitude ou approximation ne pourra être permise dans le cadre d'une reprise de l'activité sur les chantiers au vu des risques pandémiques encourus. Les vérifications des conditions sanitaires stipulées sur le guide devront être concrètement établies
- [FNPI16] La reprise des travaux sur les chantiers, dans des conditions bien déterminées, va permettre la reprise, même partielle, d'une activité lucrative pour les employés que l'État ne pourra pas prendre en charge financièrement sur de longues périodes (Dispositions de la CNSS et du RAMED). Tout en sachant qu'une reprise éventuelle partielle dans les chantiers ne pourra se faire qu'après l'Aïd Al Kabir, c'est-à-dire en Septembre 2020
- [FNPI17] Promulguer et définir tous les retards concernant les différentes obligations contractuelles des promoteurs et des entreprises sont des cas de force majeur dus à la pandémie et doivent être traités comme tels par toutes les Administrations



Propositions pour le Plan de Relance Sectoriel (4/5)

Mesures pour stimuler l'offre

Mesures financières concernant les entreprises du BTP et de la promotion immobilière

- [FNPI18] Le secteur du bâtiment avec tout son écosystème doit figurer comme un secteur bien exposé et à grand risque par le Comité de Veille Économique
- [FNPI19] Mettre en place rapidement une table ronde avec Bank Al Maghrib, le GPBM et le Ministre de l'Économie, des Finances et de la Réforme de l'Administration pour évaluer la situation et prendre les mesures de sauvegarde indispensables afin de maintenir en vie les structures menacées
- [FNPI20] Éviter les faillites en cascade aux effets systémiques très dangereux car les faillites des entreprises vont exposer directement les institutions bancaires aux mêmes risques
- [FNPI21] Augmenter les enveloppes financières des entreprises par des débloquages de fonds indispensables à la survie des entreprises en difficulté, par des traitements diligents réellement rapides au vu des urgences en trésorerie avec éventuellement, quand cela est nécessaire, des garanties supplémentaires
- [FNPI22] Réduire le taux de base bancaire et ainsi du taux des crédits par les banques
- [FNPI23] Accorder une garantie par l'État aux expositions supplémentaires des banques pour permettre des crédits relais additionnels aux entreprises en cette période de crise
- [FNPI24] Permettre la reprise des dations en cas de crédits jugés exorbitants par les banques selon les différents profils de leurs clients ;
- [FNPI25] Réduire les montants des remboursements des crédits bancaires par logement, des promoteurs dans le cadre des Crédits à la Promotion Immobilière pour permettre à ces opérateurs de conserver une trésorerie indispensable à leurs divers fonctionnements (40% du montant des transactions à rembourser aux banques pour les CPI par les promoteurs au lieu des 60 à 70 % actuellement adoptées)
- [FNPI26] Revoir les règles prudentielles de Bank Al Maghrib vis-à-vis des banques et permettre les reports des crédits des entreprises sur de nouvelles échéances, sans obligation de passer par des provisionnements pour les banques

Mesures pour stimuler l'offre

Mesures administratives concernant les entreprises du BTP et de la promotion immobilière

- [FNPI27] Reporter d'une année (renouvelable en cas de prolongement de la pandémie et du confinement) des délais administratifs pour les conventions des logements sociaux à 250.000 Dirhams, y compris pour le dépôt de la première autorisation de construire
- [FNPI28] La reprise réelle de l'activité « normale » du secteur du bâtiment sera bien longue et lointaine selon tous les analystes internationaux. On parle d'un minimum de deux années
- [FNPI29] Suspendre ou retirer définitivement les référentiels de l'immobilier de la DGI et de l'ANCFCC pour permettre de vendre au rabais au besoin les logements des promoteurs, sans révision fiscale ou taxation injustifiée de l'ANCFCC. La baisse des prix des biens est actée pour une longue période avec des amplitudes variables. Maintenir un référentiel dans ces conditions est un non-sens
- [FNPI30] Mettre au point une disposition permettant de vendre les stocks existants des logements de moyen standing des promoteurs qui le désirent aux mêmes conditions que les logements sociaux à travers le Royaume
- [FNPI31] Réellement faciliter toutes les démarches administratives avec application du principe de la reddition des comptes
- [FNPI32] Maintenir une cellule de crise permanente avec des membres bien définis entre le Ministère de tutelle et la FNPI pour des concertations au minimum hebdomadaires sur tous les sujets et développements du secteur durant cette période de crise, de manière à vite réagir en cas d'urgences et aussi de communiquer conjointement en total accord et harmonie



Plans de Relance Sectoriels

Fédération des Pêches Maritimes (FPM)

Informations sur le secteur et impacts du Covid-19

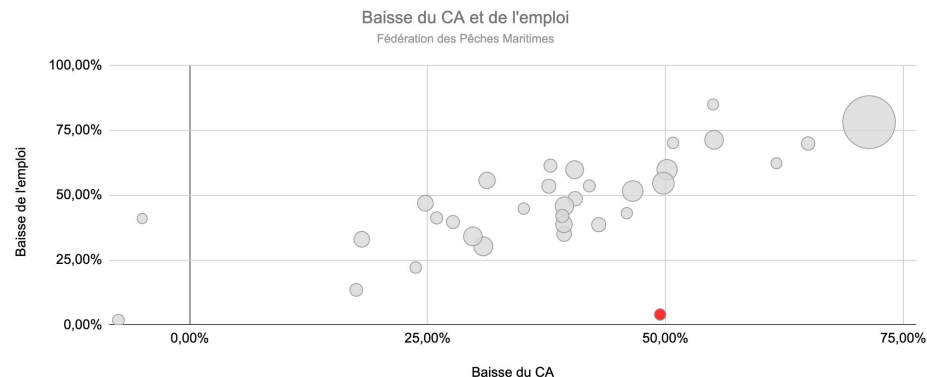
Le secteur en chiffres

- Production halieutique nationale, toutes espèces confondues 2018: 1,37 millions de tonnes (MT) pour une valeur de 11,6 Milliards de Dirhams.
- Nombre d'emplois : 500 000 emplois directs et indirects.
- Part du PIB du secteur dans le PIB national : 2,3%
- Exportations : 22 Milliards de Dirhams
- La flotte de pêche opérationnelle :
- Flotte hauturière : 322 navires hauturiers
- Flotte côtière : 1.791 navires côtiers
- Flotte artisanale : 16.800 barques

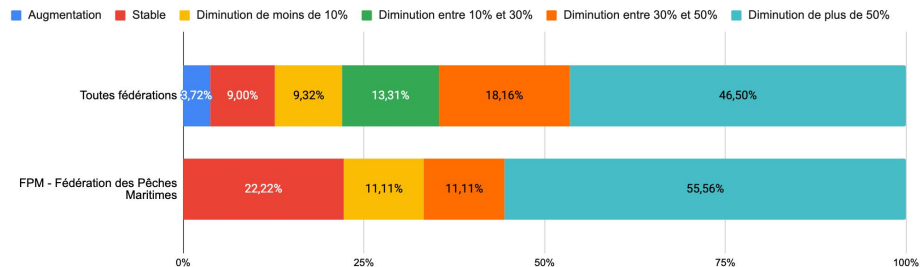
Impacts Covid-19 sur le CA et l'emploi

L'enquête menée par la CGEM auprès des entreprises révèle :

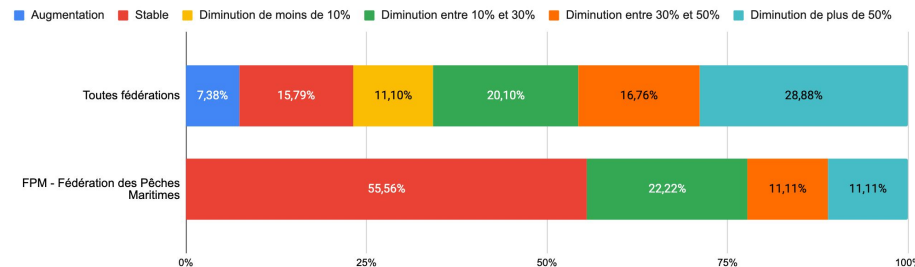
- Baisse du CA est de 49,44% | Baisse de l'emploi de 4%.



Diminution du CA en mars 2020



Diminution du CA en décembre 2020



Propositions pour le Plan de Relance Sectoriel (1/1)

Mesures transversales

- [FPM01] Alléger les difficultés financières : rééchelonnement des dettes, facilités et souplesse bancaires, moratoires sur certains prélèvements et taxes, suspension des charges fiscales et sociales jusqu'à la fin de la crise
- [FPM02] Augmenter les lignes de fonctionnement, augmenter la garantie de l'État (CCG), surtout pour les PME-TPE pour la couverture des lignes de fonctionnement additionnels
- [FPM03] Mettre à disposition des crédits à des taux réduits
- [FPM04] Faire prendre en charge, par l'État, les coûts et frais supplémentaires occasionnés par les perturbations de l'activité
- [FPM05] Octroyer des aides financières directes aux marins pêcheurs
- [FPM06] Augmenter les espaces de stockage des produits congelés et encourager le fret aérien à des tarifs subventionnés
- [FPM07] Mettre en œuvre une stratégie de commercialisation pour tous les segments, qui tienne compte d'un éventuel prolongement de la pandémie
- [FPM08] Renforcer la communication avec les opérateurs et mettre en place des cellules de veille
- [FPM09] Appui et accompagnement de l'Etat aux entreprises afin de conquérir de nouveaux marchés et faciliter les procédures d'exportation



Plans de Relance Sectoriels

Fédération des Secteurs Bancaire et Financier (FSBF)

Informations sur le secteur et impacts du Covid-19

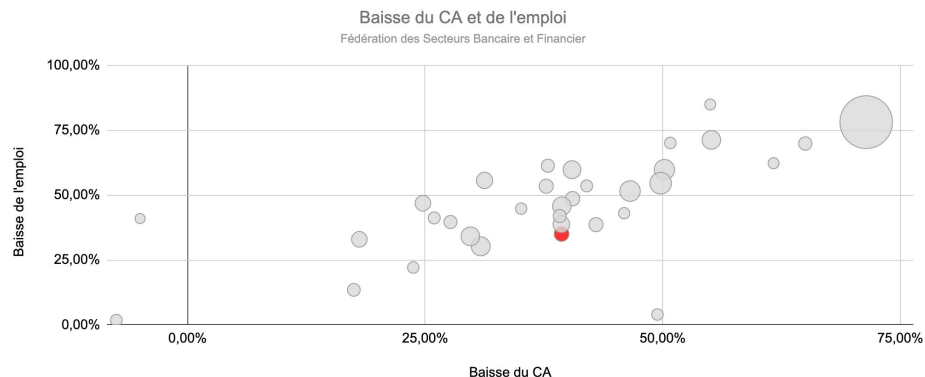
Le secteur en chiffres

- Nombre d'entreprises affiliées : 142
- Nombre d'emplois : environ 42000
- Produit Net Bancaire : 26,1 %
- nombre de guichets bancaires : 6412
- Taux de bancarisation 78%
- total bilan des banques 1397 Mds dhs soit 125% du PIB

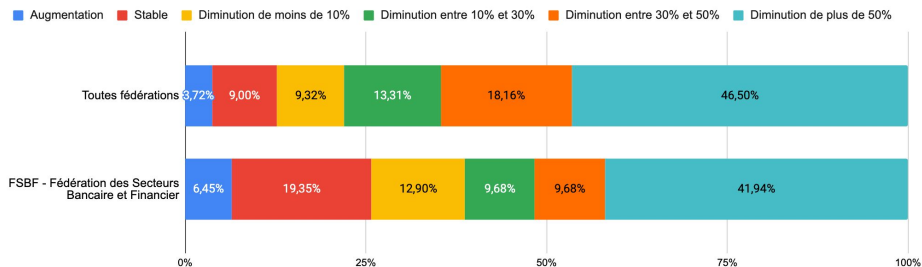
Impacts Covid-19 sur le CA et l'emploi

L'enquête menée par la CGEM auprès des entreprises révèle :

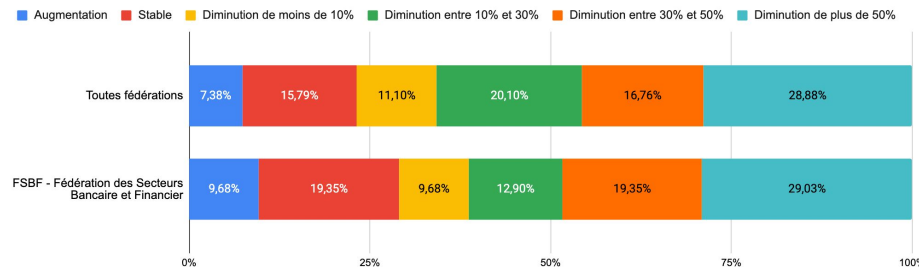
- Baisse du CA est de 40,51%
- Baisse de l'emploi de 48,64%



Diminution du CA en mars 2020



Diminution du CA en décembre 2020



Propositions pour le Plan de Relance Sectoriel (1/4)

Mesures transversales

Mesures structurantes pour le financement par le marché boursier

- [FSBF01] Développer le marché obligataire coté pour les PME à travers les IBO (Initial Bond Offering) permettant à des entreprises cotées et non cotées d'accéder aux investisseurs institutionnels et individuels à travers des émissions d'obligations
- [FSBF02] Créer un fonds d'investissement public-privé visant à préparer et accompagner la cotation des PME à fort potentiel et à renforcer leurs fonds propres (État – CDG, Fonds d'investissement régionaux, institutionnels...)
- [FSBF03] Inciter les institutionnels (Assurance, retraites ...) à investir dans le compartiment PME en mettant en place un fonds d'investissement composé de plusieurs institutionnels avec une stratégie de financement des PME (Actions et taux). Un accompagnement de la Caisse de Garantie peut être étudié
- [FSBF04] Attirer les grands projets vers le marché boursier par le lancement des « Infrastructures bonds » à commercialiser auprès du grand public et « Infrastructures equities » à placer auprès des investisseurs qualifiés, l'objectif étant de diversifier les sources de financement des grands chantiers (ports, autoroutes, centrale électrique...)
- [FSBF05] Lancer des bons du Trésor « Grand public » à faible nominal avec comme objectif de capter directement l'épargne des personnes physiques avec des supports non risqués pour financer le budget de l'État



Propositions pour le Plan de Relance Sectoriel (2/4)

Mesures transversales

Mesures structurantes pour le financement par le capital investissement

- [FSBF06] Créer un fonds spécial en fonds propres et quasi-fonds propres de soutien aux entreprises
- [FSBF07] Mettre en place des incitations fiscales pour favoriser l'investissement dans les fonds correspondants à un crédit d'impôt
- [FSBF08] Mettre en place des incitations fiscales pour les sociétés investies par les fonds d'investissement
- [FSBF09] Exonérer de la TVA les frais de gestion
- [FSBF10] Intégrer/Consolider fiscalement les holdings d'acquisition avec leurs filiales
- [FSBF11] Exonérer des droits d'enregistrement les réductions de capital quasi fonds-propres
- [FSBF12] Évolution du régime des SAS
- [FSBF13] Bons de Souscription d'Actions (BSA)
- [FSBF14] Définition de la Start-up :
 - Procédure de liquidation simplifiée de la Start-up (sous conditions)
 - Avantages fiscaux pour la start-up, son fondateur et ses salariés
 - Avantages fiscaux en faveur des investisseurs de start-ups
 - Financement bancaire adapté aux start-ups
 - Écosystème de la start-up



Mesures transversales

Mesures structurantes pour le financement par les OPCI

- [FSBF15] Les OPCI peuvent être une solution pour la réduction de l'effet de la crise post covid et ce, à travers le renflouement des caisses des PME en difficulté via la cession de leur actifs immobiliers (Sièges, dépôts et autres) à un ou des OPCI. Ainsi, les PME et autres entreprises peuvent céder leurs actifs immobiliers à des OPCI ou bien apporter lesdits actifs à des OPCI moyennant un rachat par l'OPCI des parts desdites entreprises
Par ailleurs, en tenant compte de ce qui suit :
 - *l'État aura besoin également de renflouer ses caisses*
 - *les entreprises déjà en difficulté pourraient avoir du mal à payer les loyers*
 - *les établissements publics (ONCF, ONDA, RAM,...) seraient plus résilients que les PME*
- [FSBF16] Encourager la création d'OPCI qui détiendraient (par apport en nature ou par cession d'actifs immobiliers) les actifs immobiliers des PME (OPCI du type 1)
- [FSBF17] L'État crée un OPCI (OPCI du type 2) qui détiendrait à la fois i) les sièges et les actifs d'exploitation de certains établissements publics qui seraient des locataires et ii) des parts d'OPCI du type 1. La combinaison de la détention des parts d'OPCI du type 1 et d'actifs loués par des établissements publics permet d'atténuer le risque locatif
- [FSBF18] Ouvrir le capital de l'OPCI du type 1 aux organismes de prévoyance et aux régimes de retraite publics



Mesures transversales

Mesures d'encouragement de la création d'OCPI du type 1

- [FSBF19] Proroger l'exonération d'IS en cas d'apport en nature à un OPCI et ce, pour une durée supplémentaire de 3 ans
- [FSBF20] Étendre ladite exonération à l'acquisition d'actifs immobiliers à un OPCI
- [FSBF21] Exonérer les entreprises qui louent auprès d'un OPCI le paiement de la taxe professionnelle
- [FSBF22] Mettre en place un fonds de garantie du paiement des loyers à donner en gestion à la CCG



Plans de Relance Sectoriels

Fédération du Transport et de la Logistique (FTL)

Informations sur le secteur et impacts du Covid-19

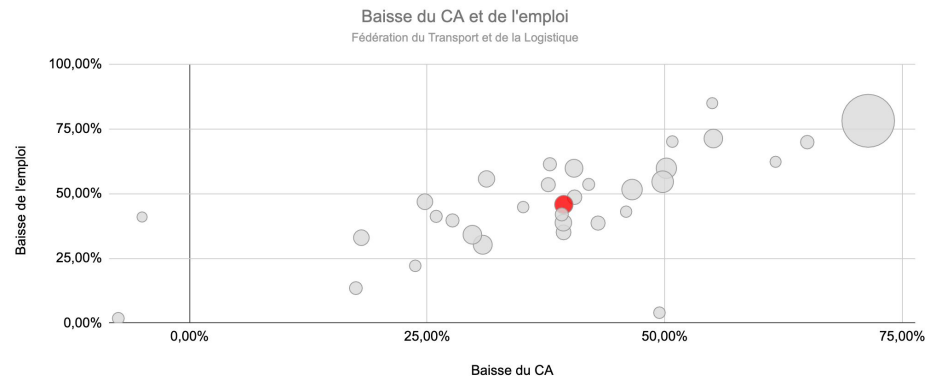
Le secteur en chiffres

- Nombre d'associations affiliées : 67 couvrant les différentes branches du secteur
- Part du PIB du secteur dans le PIB national : 6%
- Contribution du secteur aux recettes de l'État : 15%
- Emplois : 10% de la main d'œuvre urbaine

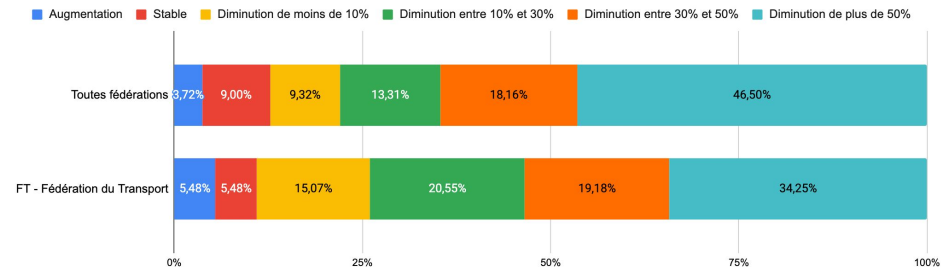
Impacts Covid-19 sur le CA et l'emploi

L'enquête menée par la CGEM auprès des entreprises révèle :

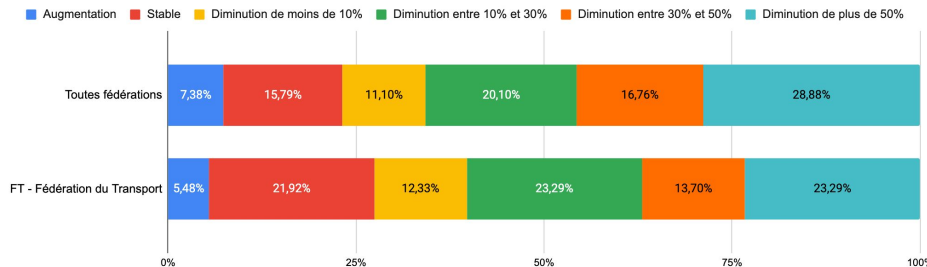
- Baisse du CA de 39,38%
- Baisse de l'emploi de 45,79%



Diminution du CA en mars 2020



Diminution du CA en décembre 2020



Mesures pour le transport routier de marchandises et de la logistique

- [FTL01] Exonérer les charges salariales et patronales (CNSS et IR) jusqu'au 31 décembre 2020
- [FTL02] Reporter, sans intérêts et en fin de contrat, les échéances de leasing et CMT dues jusqu'au 31 décembre 2020
- [FTL03] Étaler jusqu'au 30 septembre 2020 au lieu du 30 juin 2020, la mesure prise antérieurement au sujet du renouvellement de la validité des actes administratifs et différentes autorisations portant sur l'exploitation des véhicules de transport routier de marchandises pour compte d'autrui (Visites techniques, Cartes vertes, Documents ONSSA.....)
- [FTL04] Mettre en œuvre, par l'Agence Nationale de Sécurité Routière (NARSA), le programme de renouvellement et de casse de véhicules institué par la Loi de Finances 2019 pour la période 2019-2023 et régulariser les dossiers y afférents déjà validés et agréés respectivement par les services compétents des Ministères en charge des Finances et du Transport
- [FTL05] Exonérer, pour le second semestre 2020 et pour l'exercice 2021, le paiement de la taxe spéciale annuelle sur les véhicules institués en 2019 (en remplacement de la Taxe à l'Essieu)
- [FTL06] Octroyer, en faveur du secteur, des ristournes respectivement de 50% sur les primes d'assurances pour le volet transport (responsabilité civile) et 30% sur la prime « Accident de travail » au titre de l'exercice 2020. Ces ristournes seront à faire valoir sur les frais d'assurances de l'exercice 2021
- [FTL07] Faire bénéficier les opérateurs du secteur du système JAWAZ, instauré par les autoroutes du Maroc (ADM), dans les mêmes conditions tarifaires que celles des cartes autoroutières prépayées déjà existantes (remise de 10%)



Mesures pour le transport routier de marchandises et de la logistique (Suite)

- [FTL08] Permettre, aux transporteurs routiers de marchandises pour compte d'autrui, d'utiliser les autoroutes marocaines pendant la nuit (entre 20 heures et 6 heures du matin) avec des conditions tarifaires avantageuses, à travers l'octroi d'une réduction de 50% sur le tarif normal (Amélioration de la capacité des autoroutes pendant la nuit, réduction du nombre d'accidents, diminution de la consommation énergétique et préservation de l'environnement)
- [FTL09] Instaurer un carburant professionnel à travers l'octroi aux professionnels de la possibilité de récupérer une partie de la TIC sur le gasoil (1DH/litre), à l'instar des pays de l'UE, ce qui aura un impact considérable sur la migration des entreprises de transport informel qui s'accaparent plus de 50% du marché vers le système structuré
- [FTL10] Instituer un délai de paiement de 30 jours à la date de facturation avec intérêt de retard de 10%, en plus du Taux de Base Bancaire (TBB)
- [FTL11] Poursuivre la concrétisation des axes de la Stratégie Nationale de Développement de la Compétitivité Logistique, plus précisément à travers : la conclusion du contrat d'application afférent à la restructuration et à la mise à niveau du secteur du transport de marchandises pour compte d'autrui et de la logistique et l'accélération du rythme de développement des zones logistiques
- [FTL12] Mettre en place des mesures pour soutenir la restructuration des dettes des entreprises, des opérations de fusion, d'accès à de nouveaux marchés etc. indépendamment des crédits et reports pour l'allègement des trésoreries
- [FTL13] Mettre en place une plateforme web pour la réalisation à distance des formations théoriques (FCO, FQIMO)



Mesures pour le transport collectif interurbain de voyageurs par autocars

- [FTL14] Exonérer les entreprises du paiement des charges sociales et patronales (CNSS et IR) jusqu'au 31 décembre 2020
- [FTL15] Reporter jusqu'en 2021 l'application des dispositions concernant la réconciliation fiscale et le règlement à l'amiable, prévues dans le cadre de la Loi de Finances 2020
- [FTL16] Suspendre, durant la période d'arrêt de l'activité, le paiement des droits d'exploitation des agréments au profit de leurs propriétaires
- [FTL17] Octroyer des crédits garantis par la Caisse Centrale de Garantie (CCG), à des conditions avantageuses et à des taux d'intérêt réduits pour accompagner les professionnels lors de la période de transition de sortie de crise
- [FTL18] Exonérer la profession des impôts et taxes fiscales pour l'exercice 2020 et procéder à la révision du système fiscal imposé au secteur (TSAV, Autorisation de Transport collectif de voyageurs, Impôt professionnel ...)
- [FTL19] Soutenir le secteur par la prise en charge de la différence de capacité résultant de l'exploitation éventuelle d'un nombre réduit de l'offre des autocars en sièges
- [FTL20] Surseoir au paiement des primes d'assurances durant la période d'arrêt de l'activité
- [FTL21] Prévenir la concurrence déloyale que subit la profession de la part du secteur informel dans l'intérêt et pour la sécurité des usagers et ce, eu égard aux spécificités professionnelles et techniques du transport collectif interurbain de voyageurs par autocars
- [FTL22] Entreprendre une action de concertation avec les différents intervenants et partenaires en vue de la préparation d'une stratégie organisationnelle et fonctionnelle de l'accueil et du transport des passagers, dans des conditions sanitaires idoines, durant la période de transition de sortie du confinement sanitaire
- [FTL23] Prendre en compte, dans le cadre de cette stratégie, les espaces d'accueil, les gares routières, les bureaux de chargement, les autocars et garantir, au niveau de ces différents espaces, le respect des gestes barrières et des mesures de distanciation édictées par les autorités gouvernementales



Mesures pour le transport touristique

- [FTL24] Décaler, sur une période de 6 mois, renouvelable, les échéances de crédits à taux réduit et sans pénalités
- [FTL25] Ouvrir une ligne de crédit trésorerie-dédiée au secteur touristique - garantie par l'État, représentant 20% du chiffre d'affaires annuel, à un taux d'intérêt réduit, qui ne dépasserait pas 2 % et pour une durée de 5 ans, avec une durée de grâce d'un an. Cette ligne de trésorerie permettra à la profession de faire face aux frais fixes et surtout, de sauvegarder des emplois et des compétences en attendant une reprise espérée au printemps 2021
- [FTL26] Les compagnies d'assurances doivent contribuer à l'effort national de solidarité, en soutenant le secteur. Les modalités sont à définir conjointement sur la base d'un processus réfléchi et en toute intelligence collective
- [FTL27] Exonérer les charges fiscales pendant la période de crise
- [FTL28] Exonérer les charges sociales et patronales CNSS et l'IR pour une durée de 12 mois
- [FTL29] Activer le remboursement de la TVA pour ceux qui détiennent une créance et revoir la fiscalité du secteur : Baisse de la TVA de 4 points pour les transporteurs touristiques (soit 10 % au lieu de 14 %)
- [FTL30] Reporter immédiatement les échéances bancaires non échues et l'annulation des agios y afférents
- [FTL31] Autoriser la prolongation de la réduction temporaire du travail dans les salaires du personnel, à hauteur de 50%, jusqu'à la reprise normale de l'activité (horizon avril 2021) et maintenir l'indemnité de CNSS pour préserver 80 % des emplois déclarés à février 2020
- [FTL32] Obtenir, à partir de 2021, un abattement de 50 % sur l'IS au prorata du chiffre d'affaires réalisé en devises
- [FTL33] Réviser, à la baisse, le taux d'intérêt bancaire et de leasing cautionné par l'État avec un différé d'une année
- [FTL34] Durant l'année 2020 -2021, autoriser les véhicules arrivant à l'échéance de 12 ans d'obtenir une rallonge eu égard à l'arrêt de activité prolongé pour cause de conjoncture



Plans de Relance Sectoriels

Fédération du Transport et de la Logistique (FTL)

Propositions pour le Plan de Relance Sectoriel (5/5)

Mesures pour les services annexes/Enseignement de la conduite de véhicules (auto-écoles)

- [FTL35] Exonérer le paiement des charges sociales et patronales (CNSS et IR) jusqu'au 31 décembre 2020
- [FTL36] Octroyer des subventions financières devant couvrir les charges des établissements d'auto-écoles
- [FTL37] Octroyer des facilitations pour l'accès aux crédits Damane oxygène sans intérêts
- [FTL38] Reporter le paiement des échéances de crédits bancaires contractés auparavant à fin décembre 2020



Plans de Relance Sectoriels

Groupement des Industries Marocaines Aéronautiques et Spatiales (GIMAS)

Informations sur le secteur et impacts du Covid-19

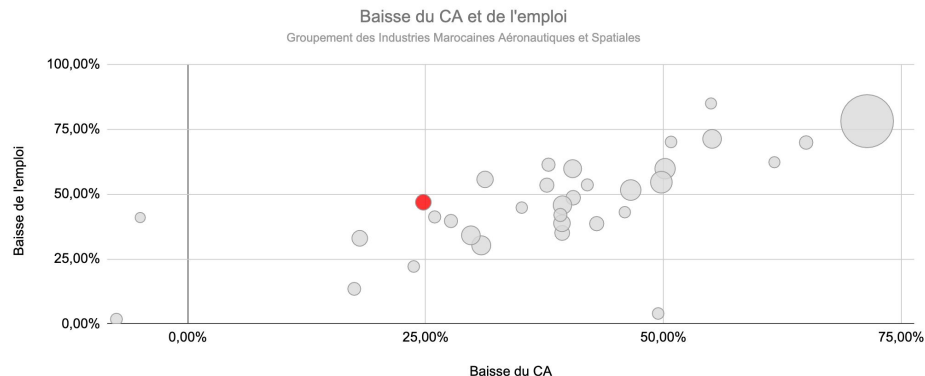
Le secteur en chiffres

- Nombre d'entreprises affiliées : 140
- Nombre d'emplois: 17 500 directs
- Chiffre d'affaires (CA) du secteur: 17 350 000 000 Dhs à fin 2019
- Taux d'intégration locale dans la supply Chain : 38% à fin 2019
- Secteur tourné principalement vers l'exportation à plus de 98%
- Part du secteur dans l'export total du Maroc : 5,6%

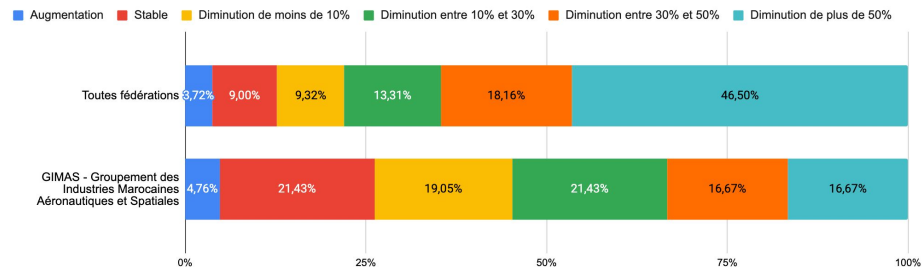
Impacts Covid-19 sur le CA et l'emploi

L'enquête menée par la CGEM auprès des entreprises révèle :

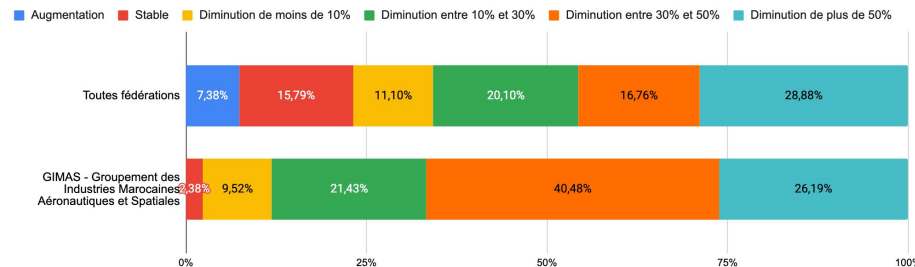
- Baisse du CA est de 24,76%
- Baisse de l'emploi de 46,90%.



Diminution du CA en mars 2020



Diminution du CA en décembre 2020



Plans de Relance Sectoriels

Groupement des Industries Marocaines Aéronautiques et Spatiales (GIMAS)

Propositions pour le Plan de Relance Sectoriel (1/2)

Mesures pour stimuler la demande

- [GIMAS01] Aide de l'État pour le parrainage de TMPE couvrant les chaînons manquants de la supply chain ainsi que la relance de l'investissement par la création d'un fonds dédié, en élargissant l'éligibilité aux fonds FDI et FHII et Maroc PME et inciter les donneurs d'ordre installés à faire appel aux entreprises locales et non à l'importation
- [GIMAS02] Accompagner les acteurs nationaux aux opportunités offset liées à la commande publique et encourager les donneurs d'ordre installés à faire appel aux entreprises locales et non à l'importation
- [GIMAS03] Élargir l'éligibilité des acteurs afin de bénéficier de l'offre relative à l'amélioration du taux d'intégration locale
- [GIMAS04] Mettre en place une feuille de route claire permettant la levée des freins réglementaires pour faire émerger un HUB MRO africain : débloquer l'offre foncière et étendre les baux à 40 ans ou mettre à disposition des hangars locatifs à prix compétitifs

Mesures pour stimuler l'offre

- [GIMAS05] Prime à l'emploi (50% du salaire net pris en charge par l'État et le reliquat par l'employeur) aux entreprises qui s'engagent à conserver plus de 80% de leurs employés et exonérer et/ou reporter les charges patronales, fiscales jusqu'à fin 2020
- [GIMAS06] Proroger la mesure Covid-19 mise en place à travers la CNSS (avec autorisation des employeurs d'octroyer l'indemnité d'assistance à leurs salariés plafonnés de 6000 DH et exonération de l'IR) jusqu'à fin 2020



Propositions pour le Plan de Relance Sectoriel (2/2)

Mesures transversales

- [GIMASo7] Prendre en charge, par le dispositif du tiers payant, les formations à distance en vue d'anticiper les transferts des compétences vers le Maroc
- [GIMASo8] Crédit impôt recherche, pour le soutien des activités de R&D et d'ingénierie des entreprises sans limitation de taille et avec des aides dédiées, remboursables en cas d'industrialisation des projets
- [GIMASo9] Subvention économie verte pour accompagner les industriels au passage à une production décarbonée et utiliser les énergies renouvelables

